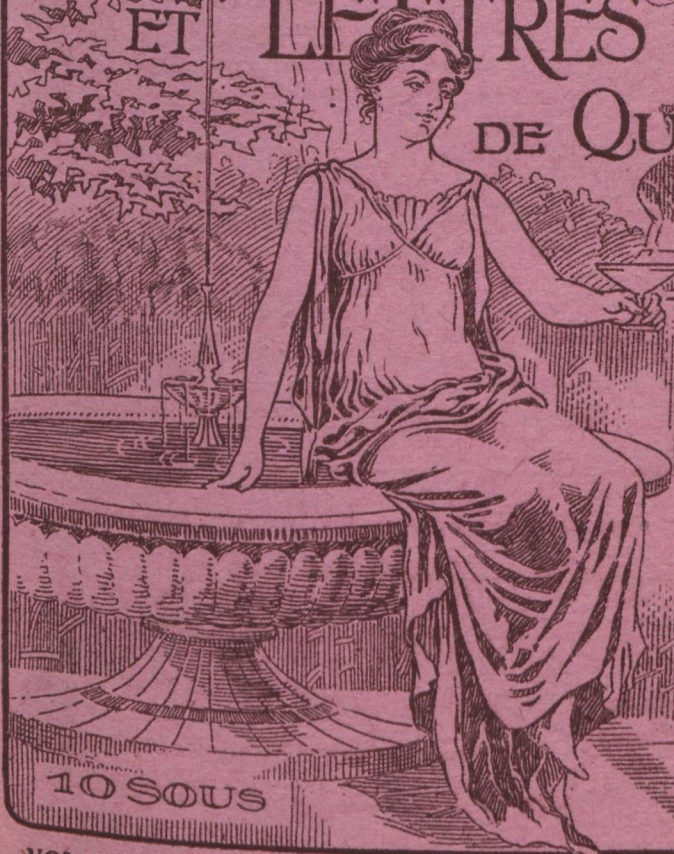


Le Terroir

Organe de la Société des

ARTS SCIENCES
ET LETTRES
DE QUÉBEC



10 SOUS

Sommaire :

NOTRE REVUE, D. P.	49
LE SOIR DE LA TOUSSAINT, (poésie) Ephrem Chouinard.....	51
AU PAYS DU LAC SAINT JEAN, par Damase Potvin.....	55
A MARIA CHAPDELAINE, (poésie) Joseph Patry.....	105
POPULATION ET INSTRUCTION AU LAC S.-JEAN, par G. E. Marquis.....	106
L'AGRICULTURE DANS LE LAC S.-JEAN, par Armand Lé- tourneau.....	121
LES FORÊTS DU LAC S.-JEAN, par G. C. Piché.....	134
IMPRESSION (des excursionnistes).....	142
LISTE DES SOUSCRIPTEURS AU MAUSOLÉE HÉMON... ..	157
LE SPORT DES ROIS.....	160

Portraits

Feu Ephrem Chouinard.....	51	M. G. E. Marquis.....	84
L'hon. J. E. Perrault.....	54	L'hon. Cyr.-F. Delâge.....	89
M. Damase Potvin.....	55	M. Henri Ponsot.....	91
L'hon. J. E. Perrault.....	78	M. Emile Moreau.....	93

Gravures

Vue de Roberval.....	57	Mosaïque (Louis Hémon en médaillon).....	104
Un coucher de soleil.....	59	Le Monastère des Ursulines..	114
A Normand.....	61	Monastère des Trappistes à Mistassini.....	123
En panne.....	63	Vallée de la Rivière-aux-Rats.	125
Grand groupe au Mausolée Hémon.....	65	Saint-Bruno.....	129
A Peribonca.....	66	Saint-Félicien.....	131
Au Mausolée Hémon.....	67	Map du Lac Saint-Jean.....	135
Samuel et Laura Chapdelaine.	71	En canot au Lac Saint-Jean..	156
Sur les bords de la Peribonca.	97		
A Métabetchouan.....	100		

Arthur E. Simard, LL.,L.

NOTAIRE

{ Agent d'immeubles et
{ Prêts hypothécaires

64, rue St-Joseph, QUEBEC.

Tél: { Bureau 2126
{ Résidence 4586

Bureau du soir: 408, rue St-Jean.

VOL. 2

OCTOBRE 1919

No 2

LE TERROIR

ORGANE DE LA

Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

REVUE MENSUELLE

BUREAU
14, RUE CRÉMAZIE



NOTRE REVUE

NOUS présentons à nos lecteurs un numéro du *Terroir* de 112 pages abondamment illustré et rempli d'intéressantes notes sur l'une des plus prospères régions de notre province, le Lac Saint-Jean, qui est l'un des cinq grands districts de colonisation du Canada français.

Ce numéro spécial a été publié à l'occasion du voyage des délégués de la Société des Arts, Sciences et Lettres chargés d'aller inaugurer, à Péribonca, Lac Saint-Jean, le mausolée élevé par ses soins à la mémoire de Louis Hémon, l'auteur de *MARIA CHAPDELAINE*, voyage que cette société avait fait coïncider avec la première visite officielle dans la province du nouveau ministre de la Colonisation, l'honorable M. J.-Ed. Perrault.

C'est l'intention de la Société des Arts, Sciences et Lettres de publier, au moins deux fois par année, de ces numéros spéciaux, faisant connaître, dans ses détails, l'une des intéressantes régions du district de Québec.

Par cette seule manifestation de son activité, l'on peut voir quel objet patriotique poursuit la Société des Arts, Sciences et Lettres et de quel intérêt peut être le Terroir, qui est son organe.

Le Terroir, rappelons-le ici, ne publie que de l'inédit et des choses qui ne concernent que le terroir, c'est-à-dire, le Canada français, le "pays de Québec", pour employer l'expression très juste de Louis Hémon. Ses collaborateurs ne fréquentent que la véritable école du terroir; ils ne parlent que des choses de "chez nous" et ne sortent pas du cercle de "nos gens"; ils sont du "pays de Québec" et ne veulent que relater les faits, les gestes et les choses du "pays de Québec". On dira que c'est du régionalisme, de l'exclusivisme, de l'égoïsme; on dira peut-être vrai; mais nous n'en modifierons pas pour cela notre programme. Libres aux autres de verser dans "l'exotisme". Nous ne les chicanerons pas pour cela.

Nous prenons la liberté d'adresser le présent numéro du Terroir à un grand nombre de personnes dont nous n'avons pas l'honneur de voir figurer les noms sur nos listes d'abonnés réguliers.

Nous leur dirons que le Terroir paraît chaque mois—c'est-à-dire douze numéros par année—à 48 pages sur papier de luxe, comme le présent numéro, qu'il est illustré de gravures inédites, qu'il donne des contes, des nouvelles canadiennes inédites, le compte-rendu textuel des conférences mensuelles faites sur des sujets canadiens-français par les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, au cours de chacune des conférences-concerts que notre Société organise chaque mois, à Québec, et qui est l'une des manifestations de son objet; nous ajouterons que le Terroir forme à la fin de l'année un magnifique volume de près de 700 pages et que l'abonnement pour un an—fait sans précédent dans l'histoire des périodiques,—ne coûte que \$1.00 et que chaque numéro ne se vend que 10 sous.

On voudra bien donner immédiatement son nom à inscrire sur la liste de nos abonnés réguliers. S'adresser comme suit: Le Terroir, 14, rue Crémazie, Québec.

D. P.

Le Soir de la Toussaint

POÉSIE PAR
Ephrem CHOUINARD



Feu Ephrem Chouinard

D'ordinaire, le TERROIR n'accepte que de l' nédit. La publication de la pièce suivante de vers nous fait donc déroger à cette règle, puisqu'elle a déjà paru dans la Revue Nationale en 1895. Mais nous nous croyons justifiables de passer outre, cette fois-ci, pour rappeler à nos lecteurs le souvenir d'un ami des Lettres qui, il y a un an à peine, descendait dans la tombe. Nous ne pouvons donc mieux témoigner de notre affection sincère et de notre regret vivace envers celui qui dort son dernier sommeil sous les saules du cimetière Belmont, qu'en reproduisant l'une de ses meilleures poésies, afin de raviver la mémoire de feu Ephrem Chouinard chez tous ceux de nos abonnés qui eurent l'avantage de le connaître.

*Le soleil lentement s'éloigne dans l'espace;
Son disque est sans éclat, ses rayons sans chaleur;
Et, comme un crêpe immense, un nuage qui passe
Se déroule sur lui... Qu'est-ce donc? Quel malheur
Nous annonce ce deuil de l'astre de lumière?...
Quel bouleversement prédit-il pour demain?...
A quel nouveau surcroît de cruelle misère
Doit s'attendre le genre humain?...*

*Partout c'est le silence. Autour de nous tout semble
Frappé d'un même deuil. Plus d'oiseaux, plus de fleurs;
L'approche de l'hiver les a chassés ensemble.
Les jardins sont déserts après tant de splendeurs;
Les feuilles des buissons par le vent balayées
Roulent dans la poussière, et les arbres géants
Elèvent vers le ciel leurs branches dépouillées,
Comme des bras suppliants.*

Dans toutes les maisons la sombre rêverie
 A pris place au foyer. Plus de rires bruyants;
 Au dedans de son cœur on se recueille, on prie;
 Et dans chaque famille on compte les absents.
 Le deuil se voit partout, dans la rue, à l'église
 Où la foule, en pleurant, va diriger ses pas,
 Tandis que des clochers que fouette la bise
 Descendent de funèbres glas.

Instants mystérieux ! Jusques au fond de l'âme
 Chacun de nous ressent comme un souffle glacé
 Qui le saisit, l'étreint, et menace la flamme
 Du joyeux souvenir de son bonheur passé.
 Dans notre cœur rempli de tristesse inquiète
 Tout apparaît en noir, tout semble malheureux;
 Et, tremblante elle aussi, la lyre du poète
 N'a que des accents douloureux.

Cependant l'allégresse avait marqué l'aurore
 De ce jour dont la fin s'annonce par des glas...
 Ainsi nos jours sont faits d'un mélange bizarre
 De joie et de douleur, de rose et noir, hélas !
 Double et fatal courant de notre vie entière:
 Ce matin nous chantions la gloire des élus;
 Demain nous irons tous pleurer au cimetière,
 Pleurer sur ceux qui ne sont plus.

Demain sera leur fête, à ceux qui dans la terre
 Sont allés reposer quelque temps avant nous.
 Demain, dans le cercueil tremblera leur poussière,
 Lorsque le cœur ému, nous prierons pour eux tous.
 Ils rouvriront leurs yeux et prêteront l'oreille,
 Du fond du noir séjour où la mort les a mis,
 Pour voir si, sur la terre, ô prodige ! ô merveille !
 Ils ont encor quelques amis.

Demain sera leur jour pour compléter l'étude
 Des cœurs aimés qui n'ont, dans un cercle nouveau,
 Depuis longtemps pour eux qu'oubli, qu'ingratitude.
 Debout ils seront là, sur le bord du tombeau,
 Les orbites sans yeux, et leur bouche sans lèvres
 Cherchant à prononcer, en un rictus affreux,
 Les noms des faux amis qui vantaient tant leurs œuvres
 Lorsqu'ils étaient au milieu d'eux.

Drapés dans leur linceul, consternés, immobiles,
 Dominant du regard la foule des humains,
 Ils verront les pays, les campagnes, les villes
 Que la Mort tient déjà dans ses terribles mains;
 Ils verront défiler, remplis d'insouciance,
 Ces mortels qu'elle n'a point encore touchés,
 Mais que demain peut-être, avec indifférence,
 A ses pieds elle aura couchés.

Ils seront là, muets, dissimulés dans l'ombre
 Des grands saules penchés au bord de leurs tombeaux,
 Regardant autour d'eux et s'étonnant du nombre
 Sans cesse grandissant des sépulcres nouveaux.
 Naguère ils étaient seuls, comme en un champ stérile.
 Aujourd'hui, près d'eux sont leurs amis, leurs parents,
 Et pour les recevoir dans ce dernier asile
 Il a fallu serrer les rangs.

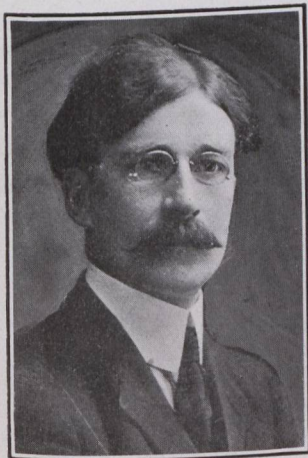
L'humble champ d'autrefois en vaste nécropole
 S'est transformé bientôt; et dans tout l'univers,
 Du levant au couchant, de l'un à l'autre pôle,
 Des asiles pareils sont constamment ouverts...
 Temples où les mortels de tout rang, de tout âge,
 Sont invinciblement entraînés tour à tour!...
 Voyage sans retour, lointain pèlerinage
 Que nous devons tous faire un jour!



L'HONORABLE J.-EDOUARD PERRAULT,
Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la
Province de Québec.

AU PAYS DU LAC SAINT-JEAN

PAR DAMASE POTVIN



M. Damase Potvin,
Secrétaire de la Société des Arts,
Sciences et Lettres.

UN mois s'est à peine écoulé depuis l'inoubliable voyage que la Société des Arts, Sciences et Lettres nous a fait accomplir au beau pays du Lac Saint-Jean où, en compagnie d'aimables personnalités comme l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, M. Henri Ponsot, consul général de France au Canada, l'hon. Cyrille F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, et plusieurs autres, elle allait dévoiler, là-bas dans le nord, sur les bords de la jolie rivière Péribonca, un humble mausolée élevé par ses soins à la mémoire du sympathique auteur de *Maria Chapdelaine*, Louis Hémon..... et voici

que la mélancolie attendrie de ce bel automne ou plutôt de ce doux été de la Saint-Martin, si propice aux longues flâneries rêveuses dans les bois sonores et sous les charmilles dépouillées, permet à ce riant souvenir de nous revenir librement en mémoire avec toute sa fraîcheur première.

Et c'est sous son inspiration que, dans la mélancolie des jours finissants d'arrière-automne, nous jetons, au hasard de la mémoire, ces notes qui seront le dernier écho d'une belle fête.

Mais la vision qui nous est restée de ces beaux jours prend, croit-on, maintenant une ampleur toute nouvelle, et il nous semble qu'à mesure que le temps l'aura lentement gravée en nous, les perspectives s'en dessineront en lignes plus nettes dans notre esprit

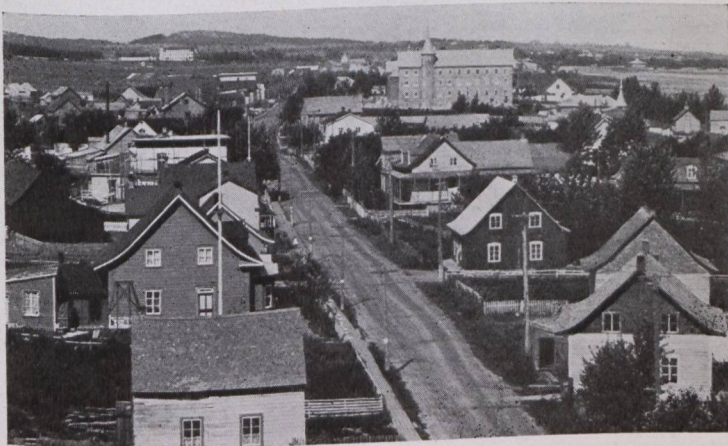
Les impressions trop vives et trop multiples d'un voyage s'ordonnent mieux d'elles-mêmes, plus tard; mises à leur plan par le recul, elles prennent un relief plus harmonieux. L'éblouissement de la première heure fait place à une vue plus large. Les hâtives notes de voyage doivent céder le pas à la narration mieux suivie. On est tenté de substituer au pittoresque photographique de l'instantané la véracité plus fidèle et mieux composée de l'esquisse. "Un beau souvenir est chose précieuse que l'on doit s'attacher à garder vivante en ses moindres détails".

C'est dans une lumière très douce, cordiale et teintée de distinction, souriante, que nous apparaissent ces belles journées de mi-septembre. Elles nous ont offert de majestueux spectacles qui nous imposèrent souvent de hautes impressions; mais une familiarité charmante, enveloppante, se mêlait à toutes nos minutes et nous ramenait toujours au sourire...

Donc, un beau jour ensoleillé de septembre, un train du Canadien-Nord, haletant et geignant par toutes ses soupapes, montait les premières marches du portique des Laurentides et bientôt nous engouffrait dans ses pittoresques contre-forts. Des portières de notre pullman-observatoire, le "Wayagamac", quelques instants auparavant, nous avions vu défiler les beaux champs si soigneusement cultivés des vieilles et historiques paroisses de Charlesbourg et de Lorette; nous avions traversé ces enchanteurs "summers resorts" du Lac Saint-Joseph et du Lac-Sergent, et vu d'un peu loin les plaines grises et mornes, désormais historiques, de l'ancien camp de Valcartier, évocation fugitive d'une heure tragique de notre histoire...

Et nous voilà maintenant presque au sommet du versant méridional de la majestueuse chaîne laurentienne. C'est ici un désordre inexprimable et magnifique de la nature. Partout, à droite, à gauche, devant, derrière nous, des ravins, des gorges profondes, des entassements titaniques de blocs erratiques, des massifs

qui surgissent tout à coup devant le regard. Au travers de tout cela, le chemin de fer accomplit des contortions incroyables; il semble rivaliser d'astuce avec la jolie et fuyante rivière Batiscan qui nous suit pendant une grande partie du parcours. Elle court, glisse, échappe, se retourne, fuit, s'agite, rase dans sa course le pied des massifs; la voie ferrée et la rivière semblent jouer à cache-cache.



Un coin de la jolie ville de Roberval, la capitale du Lac St-Jean.
La rue principale dans les environs de la gare.

La Batiscan disparaît tout à coup derrière un gros rocher... La reverrons-nous encore? Tiens! la voilà qui montre un peu de son dos noir lustré au pied d'un cap immense.

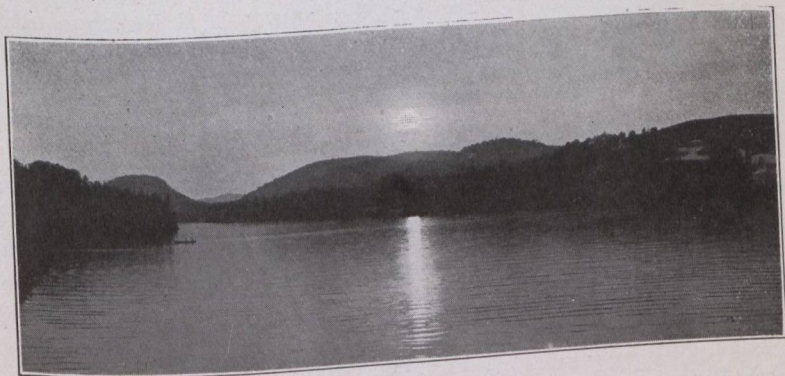
Puis voici, aux bords d'une rivière ou sur un escarpement, un petit "campe" de bois rond—il est habité, quoiqu'on pense—ou bien une demi-douzaine de huttes qui ont, malgré tout, un petit air de civilisation; elles sont juchées ça et là, un peu au hasard, sur des reliefs de terrain et forment, le long de la voie, des groupements pittoresques et ingénieux; que font les gens qui habitent ces mâsures, d'où viennent-ils, que veulent-ils? La courte halte que fait notre train au milieu d'eux ne nous permet pas de le savoir. Au reste, chacun doit avoir sa place sous le soleil du Bon Dieu...

Et c'est ainsi jusqu'au Lac Bouchette. Ici, nous sommes, pour ainsi dire, dans le vestibule de la Vallée du Lac Saint-Jean. C'est un lieu d'un pittoresque achevé; notre train contourne la rive est du lac au milieu duquel s'étend une grande île toute cultivée; le lac est comme une rivière, très calme, qui ceinture l'île; joli vestibule, en vérité!

Mais voici la pièce principale; le sifflet de la locomotive vient d'annoncer Chambord et, à travers une éclaircie des taillis que nous traversons depuis plus d'une heure, nous apercevons une belle nappe bleue; c'est le lac Saint-Jean. A sa vue nous redisons peut-être le cri d'admiration qui s'échappa des lèvres de l'héroïque Père De Quen et de ses compagnons, quand, en 1647, descendant de Chicoutimi par la Belle-Rivière, plus à l'ouest, ils aperçurent la même nappe bleue s'irradiant des feux d'un beau soleil de septembre. Nous entrons dans un pays privilégié où la variété et la pureté des paysages, larges et nuancés, sont presque aussi légendaires que la richesse de son sol. C'est un pays qui s'étend en horizons qui donnent à l'œil des joies sans cesse renouvelées et à l'âme des leçons de beauté sereine. En cet au-delà lointain des Laurentides, le sol a été marqué de l'empreinte de notre survivance française qui s'est inscrite dans les plaines et dans le cœur des hommes; et l'on sentira, quand nous l'aurons étudiée, que cette survivance fut patiente, mesurée, enrythmique. Comme dans tous les centres agricoles de notre "pays de Québec"—comme appelait Louis Hémon notre province—on sent que ceux qui vivent là ne se plient pas à l'incohérence des brusques bouleversements. Tout ici, comme partout au "pays de Québec", s'accomplit selon la courbe d'une évolution harmonieuse. On peut aller chercher là des exemples et des notions particulièrement profitables et, certes, le hasard, menagé,—voulu, peut-être—ordonnait que nous entreprenions, nous, d'une jeune société désireuse de connaître surtout le pays de chez nous, un voyage plein des plus nobles enseignements, varié et agréable.

Nous ferons grâce aux lecteurs des détails du "transfert" de Chambord et de l'arrivée. Nous voici à Roberval, la Reine du Lac Saint-Jean, en style plus officiel, la capitale. Il est temps de dire que nous descendîmes du train exactement vingt-trois, tous partis de Québec le matin. Il était six heures.

Je cite la liste des arrivants avec leurs titres: l'hon. J.-E. Perreault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries; l'hon. Cyr.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique; M. l'abbé I. Caron, missionnaire de colonisation; M. Henri Ponsot, consul



Un coucher du soleil au Lac St-Jean.

général de France au Canada; M. R. de Saint-Victor, agent consulaire de France à Québec; M. J.-N. Miller, secrétaire français du département de l'Instruction publique, et Mlle Béatrice Miller; M. Jos. Patry, du département des Terres et Forêts, trésorier de la Société des Arts, Sciences et Lettres, et Madame Patry; M. Damase Potvin, publiciste, secrétaire de la Société des Arts, Sciences et Lettres, et Madame Potvin; M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques de la province et président de la Société des Arts, Sciences et Lettres; M. Henri Beaudry, secrétaire de l'hon. ministre de la Colonisation; M. Georges Morisset, secrétaire général de la commission de l'Exposition Provinciale de Québec;

M. J.-H. Lavoie, chef du service de l'Horticulture de la province; M. Alonzo Cinq-Mars, journaliste; le major Théo. Paquet, inspecteur des Cadets de Québec; M. Ivan Vallée, ingénieur en chef du département des Travaux publics de Québec; M. Chs Simard, de la commission de l'Exposition; M. Jules-S. Lesage, homme de lettres; M. Lorenzo Labrecque, journaliste; M. Maurice Delâge, étudiant.

Ces graves personnalités qui nous accompagnent, c'est presque intimidant, et nous avons un peu l'impression d'entreprendre une austère mission historique. Mais ce n'est pas si sérieux que cela; des éclats de rire, de cris, des plaisanteries fusent partout, en cascades, et le tout dissipe cette inquiétude. Il y a dans ce pèlerinage des personnages considérables, mais ils oublieront qu'ils sont considérables et les autres s'attacheront à faire oublier qu'ils sont... les autres. Notre excursion ou notre voyage devra rester un voyage ou une excursion—quel est le pas qui reste à franchir entre les deux?—et la cordialité, qui s'est manifestée au départ, nous accompagnera jusqu'au retour. Le char-parloir où l'on causait, la route où l'on s'amusera, l'automobile qui nous voiturera par des routes variées, seront éléments à conversations animées et sympathiques.

Car, en automobile, autour du lac Saint-Jean, comme de Québec à Roberval, en chemin de fer, ce sera, pendant des journées entières un défilé prestigieux de paysages qui ne s'interrompra pas. Les multiples horizons et paysages qui se suivront devant nos yeux, frise émouvante, ne nous permettront pas une seule minute d'ennui. Au reste, une prévenance attentive, celle des personnages officiels de la région, se manifestera à tout instant.

Cette prévenance commence à Roberval où nous sommes aimablement reçus par les notables de l'endroit qui nous attendaient au débarqué: le maire, M. Armand Boily, le shérif, M. Geo. Levesque, l'inspecteur d'école du district, M. J.-Ed. Boily et plusieurs autres qui nous offrent l'hospitalité de leur résidence. Ce soir-là, il y eut

A NORMANDIN



Le plus ancien colon de Normandin, M. Pierre Poirier, photographié entre M. Henri Ponsot, à gauche, et l'hon. J.-E. Ferrault, à droite. Les deux personnages à droite du ministre de la Colonisation sont M. J.-L.-N. Turcotte, ancien député du Lac St-Jean, et M. Geo. Morisset, secrétaire général de l'Exposition Provinciale.

charmante réception chez M. le maire; on y servit un dîner qui eut fait les délices de Brillat-Savarin, le maître classique des gourmets. Tout fut de la plus exquise délicatesse. M. le maire et sa toute charmante épouse, de même que les jeunes filles qui servaient les tables, se montrèrent aimables au possible. Ce dîner nous initia tout de suite au ton de bonne humeur qui allait être pour nous une règle—et un plaisir—pendant près d'une semaine.

Après ce dîner réconfortant, dans la grande salle du Palais de Justice joliment décorée, il y eut réception civique en l'honneur du ministre de la Colonisation. Une grande foule s'était massée dans la salle et l'on remarquait, entre autres, presque tous les curés des paroisses environnantes. Il y eut discours de bienvenue par M. le maire et réponses par l'hon. M. Perrault, par M. Emile Moreau, député du comté à la législature, par l'hon. Cyr.-F. Delâge, par M. G.-E. Marquis, par M. Henri Ponsot, et par M. l'abbé Ivanhoë Caron, missionnaire de colonisation. Les jolies improvisations de ces messieurs furent vivement applaudies.

Le lendemain matin, un beau soleil épandait ses clartés sur la ville. A neuf heures, nous fûmes reçus au couvent des Ursulines, l'un des plus spacieux de la province, par la Révérende Mère Marie du Carmel, supérieure, entourée de toutes les religieuses de la communauté. Le cloître fut ouvert pour cette circonstance et il y eut allocutions par M. le maire Boily, l'hon. M. Perrault, l'hon. M. Delâge, MM. Ponsot et Moreau.

Et pendant que nous écoutions les paroles élogieuses prononcées à l'adresse des pieuses filles de sainte Ursule, nous remarquions, dans un coin de la salle, soutenue par deux de ses sœurs, une vieille religieuse courbée par l'âge et à peu près aveugle. C'était la vénérable Mère Saint-Raphaël, la seule survivante des sept fondatrices du couvent des Ursulines de Roberval et fondatrice de la première école ménagère non seulement de l'Amérique mais de l'Europe. Elle est âgée de 82 ans. Elle a vu brûler son école, l'hiver dernier, et c'est elle qui montra le plus de courage et de résignation dans cette cruelle épreuve.

Le monastère des Ursulines de Roberval a été fondé en 1881; cette institution a rendu des services inappréciables dans la région. Le 6 janvier, 1897, la communauté fut grandement éprouvée par l'incendie du couvent qui fut rasé de fond en comble, une première fois, ce qui causa la mort de sept religieuses qui brûlèrent dans ses ruines. Le monastère a été reconstruit. M. l'abbé Thomas Mar-

EN PANNE



Un des incidents qui marquent trop fréquemment un voyage autour du lac Saint-Jean en automobile. L'une des routes dites de colonisation du nord du Lac St-Jean, parmi celles qui ont le plus besoin, présentement, de l'aide du gouvernement.

coux, un vénérable et distingué prêtre doublé d'un musicien, est le digne chapelain de la communauté depuis au-delà de trente ans.

Après la réception au couvent, nous devons nous rendre à la Pointe-Bleue visiter la réserve des sauvages où les derniers survivants de la valeureuse tribu des Montagnais, enveloppés dans le manteau de leur gloire ancestrale, depuis plusieurs années, rêvent,

sur les rives du lac Picouagami, à leur passé glorieux; mais on nous fit comprendre que les chemins pour atteindre la réserve étaient très mauvais et que, de plus, raison devant laquelle il fallait s'incliner, les sauvages étaient tous partis pour la chasse dans les solitudes du Nord.

C'est précisément vers ce nord, qu'une heure après notre visite au couvent, onze puissantes automobiles, cornant et trépidant, nous emportaient sur de belles routes qui nous conduiront jusqu'à Normandin. Mais nous allions revoir la petite ville pittoresque de Roberval, trois jours après, lors de notre retour de cette randonnée pittoresque de plus de 190 milles que nous commençons autour du lac Saint-Jean.

Au reste, nous emportions avec nous un peu de Roberval. En effet, plus de trente messieurs, dames et jeunes filles de la ville avaient voulu nous accompagner dans notre "tournée". Tous et toutes furent d'aimables compagnons et compagnes et longtemps nous en garderons l'agréable souvenir comme nous tenons à conserver leurs noms que voici:

Madame Robert Bergeron, épouse de M. le magistrat Bergeron, Madame Côme L.-A. Morissette, Madame Léon Couet, Madame Louis Brassard, Madame Alfred Bouchard et Madame J.-Ed. Boily; Mesdemoiselles Germaine et Lucienne Otis, Julia et Edouardine Boily, Emma-Marie Proulx et Marguerite Bossé;

M. Emile Moreau, M.P.P., maire de Péribonca; M. l'abbé J. Bergeron, missionnaire de colonisation, de Chicoutimi; M. Armand Boily, maire de Roberval; M. J.-E. Boily, inspecteur d'écoles du district; M. le Dr J.-Nicole, M.V., M. Michel Bélanger, agronome du district; M. Armand Sylvestre, avocat; M. J.-E. Potvin, marchand; M. Thomas Bossé, registraire de Chicoutimi; M. Joseph Otis, M. Stéphane Boily, M. Aurélien Proulx et M. Geo. Nicole.



Groupe photographié après la cérémonie au dévoilement du Mausolée Hémon. Les neuf personnages à l'avant plan/au pied du Mausolée sont, de gauche à droite: M. Henri Ponsot, M. Emile Moreau, M. G.-E.-Marquis, M. Damase Potvin, M. Georges Morisset, l'hon. J.-Ed. Perreault, M. J.-N. Miller, M. l'abbé Aug. Perrault, curé de Péribonca et l'hon Cyr.-F. Delâge.

Jusqu'au village de Saint-Prime, nous courons sur l'une des plus belles routes de la province, pouvons-nous dire sans exagérer. De chaque côté de nous, le paysage est enchanteur et la douceur des rayons d'un soleil de prime-automne en dessine très purement les lignes harmonieuses. Nous traversons l'un des territoires peut-être les mieux cultivés de la province, en tout cas celui dont l'apparence de prospérité attire le plus l'attention des voyageurs. Les fermes s'étendent à perte de vue et les champs de céréales nous semblent cultivés avec un soin jaloux. On n'y voit pas de plantes parasites. A cette époque de l'année, les moissons sont faites, mais il reste encore beaucoup de grains à "rentre". Aussi, dans des champs, nous voyons de longues rangées symétriques de "veillouches" de blé, d'avoine ou d'orge jaunies de tout l'or de leur opulente maturité. Les potagers regorgent de légumes plantureux.

Tout ce pays de Roberval à Saint-Félicien et de Saint-Félicien à Mistassini est plat, sans le moindre accident; du haut du "Cran de la Réserve", près de Roberval, nous en apercevons une grande partie et c'est un spectacle digne d'émouvoir un œil d'artiste. Comment dire la gravité sereine et sobre de ce paysage aux lignes si nettes et si pures!

Nous faisons de courts arrêts à Saint-Prime et à Saint-Félicien où notamment les curés et les maires nous reçoivent le plus aimablement du monde. Nous visitons les églises respectives de ces deux belles paroisses; celle de Saint-Félicien a coûté \$350,000 et c'est une petite merveille. Saint-Prime est l'une des paroisses du district de Québec dont le caractère est le plus essentiellement agricole; et Saint-Félicien lui fait concurrence sous cet aspect.

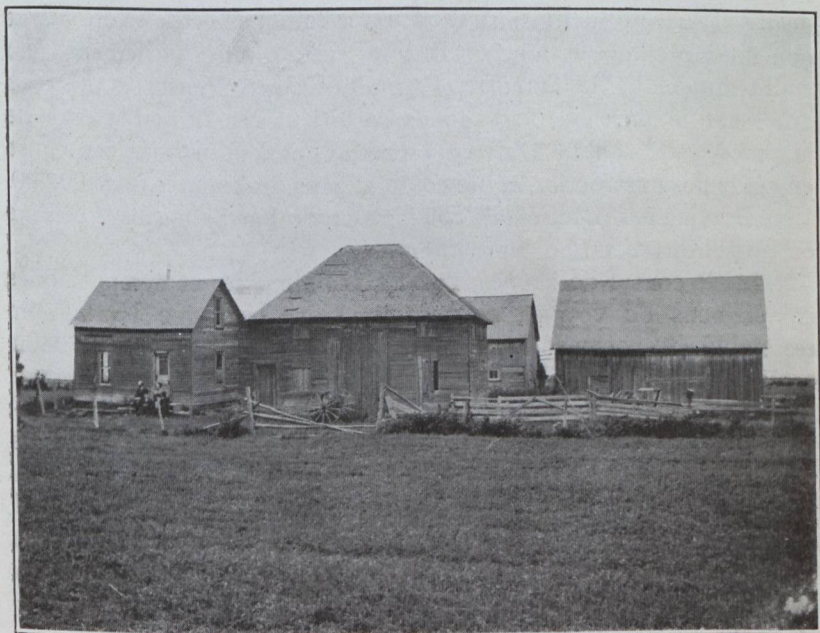
Mais nous devons saluer à la course tous les braves habitants de cette belle région. Nous brûlons les étapes et, tyrannisés par le seigneur Itinéraire qui nous commande d'arriver le soir à Mistassini, nous faisons très courtes nos haltes.

Nous avons le temps cependant de réaliser qu'au point de vue pittoresque, Saint-Félicien si joliment sis sur les bords de l'Ashuat-

mouchouan, est l'un des plus beaux villages que nous ayions jamais vus.

Et nous voilà déjà dans la Frique—ou l'Afrique—qui est une longue étendue de savane sèche qui sépare Saint-Félicien de Normandin. Sans le continuel taillis qui recouvre ce sol tout de sable,

A PERIBONCA



La petite maison de gauche est celle où, pendant dix-huit mois, Louis Hémon a vécu et où il a écrit son roman **Maria Chapdeleine**. C'est celle qui s'élève sur la terre de Samuel Bedard, à trois milles du village de Peribonca.

ce serait bien l'image, en effet, de l'Afrique, ou du moins, du Sahara. Mais il y a heureusement, ici, plus de vie que dans le légendaire désert africain. La Frique est l'une des grandes zones à bleuets de la province; depuis des années, des centaines de familles y gagnent

leur subsistance pendant la saison des bleuets. Ce terrain inculte que nous traversons pendant plus de quatre milles a donc sa richesse qui n'est pas la moindre. "Au pays du Lac Saint-Jean", pourrait-on dire avec Louis Hémon et avec une variante "rien ne se perd".

A midi, nos automobiles stoppent au cœur du village de Normandin et nous sommes reçus très aimablement par le maire de l'endroit, M. J.-L.-N. Turcotte, notaire, ancien député du Lac Saint-Jean à l'Assemblée législative. C'est à l'unique hôtellerie du village que nous prenons le lunch. Il y a ensuite un "parlement" au cours duquel MM. Turcotte, Perrault, Delâge, Ponsot et Moreau adressent la parole. Nous allons ensuite saluer l'aimable curé de la paroisse, M. l'abbé Didyme Tremblay, et nous visitons son église en cours de construction et qui coûtera, nous dit-on, près de \$400,000. Vive la reine des paroisses de colonisation du Lac Saint-Jean! comme on appelle avec raison Normandin.

M. le consul de France, l'un de nos aimables et sympathiques compagnons de voyage, nous communique, ici, que Normandin ressemble étrangement à sa contrée natale. C'est une vaste plaine comme à Normandin; il y a, du même côté, la Côte d'Or, et de l'autre, la forêt de Citeaux—la forêt qui sépare Normandin de Mistassini—puis il y a l'église, comme ici, construite sur une imminence. Plus tard, cette ressemblance apparaîtra plus frappante à M. le consul puisque, au-delà de cette forêt qu'il voit au loin, du côté du nord, et qu'il assimile à celle de Citeaux, il sera reçu, le soir même, dans l'hôtellerie d'un monastère, celui de Notre-Dame-de-la-Trappe de Mistassini où il croira voir apparaître devant lui les fantômes glorieux des moines de Citeaux, ancêtres de ceux de Mistassini...

Puis nos ronflantes automobiles prennent franchement le nord pour gagner Mistassini. Nous arrêtons, juste le temps de nous compter, à Albanel, cinq milles plus haut que Normandin. Et nous filons toujours vers le nord.

Quand nous partons de Roberval pour nous rendre à Mistassini et descendre ensuite à Péribonca, nous traçons un triangle dont l'apex est Mistassini et la base la rive est du lac Saint-Jean, de

Roberval à Péribonca. "It's a long way...", to Mistassini, à partir d'Albanel, pourrait-on fredonner; et nous nous en apercevons sur cette route de colonisation, dure, cahoteuse et boueuse, que nous parcourons, de quatre heures de l'après-midi à six heures du soir

AU MAUSOLEE HEMON



De gauche à droite: M. R. de St-Victor, M. G.-E. Marquis. (Aux pieds du Mausolée : Ti-Bé et Eutrope Gagnon, deux modèles de Louis Hémon, Samuel Bédard, Damase Potvin, J. N. Miller, l'hon Cyr.-F. Delage.

alors que d'une imminence, à la lumière d'or pâli d'un beau soleil couchant, nous apercevons, à travers une éclaircie de la forêt d'où nous sortons, l'imposant monastère des Trappistes où nous passerons la nuit.

C'est, en effet, à la lumière mélancolique des rayons d'un beau soleil couchant, que nous descendons de nos autos en face de la grande porte d'entrée de l'hôtellerie du monastère de Notre-Dame-de-la-Trappe de Mistassini. Le Révérend Père Gabriel, supérieur, est à la porte pour nous recevoir. Oh! qui dira jamais l'aimable, la touchante, la charitable vertu d'hospitalité des moines de la Trappe de Mistassini! "Nous sommes ici, chez nous", c'est ce qu'on lit sur tous les visages et c'est ce que nous exprime, si aimablement, le bon Père Gabriel—en nous pressant à chacun la main. Autour du grave monastère, le silence de la journée finissante plane. On n'entend, alentour, que le sourd mugissement des sept chutes des rivières Mistassini et aux-Foins qui traversent le village. Le soleil va disparaître derrière de légères ondulations qui nous masquent le Nord. D'une pente conduisant au monastère dévalent quatre frères lais, capuchon rabattu sur la figure et pioches sur l'épaule, marchant dans leur éternel silence, et ne semblant pas remarquer la foule qui encombre, ce soir, inopinément, la cour de leur retraite. Vision sublime des austères et saints moines d'Occident si éloquemment chantés par Montalembert... c'est dans le nord de la Vallée du Lac Saint-Jean, aux beaux et pâles rayons d'un soleil d'automne couchant, que nous te réalisons subitement!

Ce ne sont pas, ici, les champs austères et graves qui entourent généralement les monastères cisterciens que notre imagination nourrie de lectures romantiques aime à nous représenter. On ne voit pas de ces belles masses neigeuses, ni de ces glaçons transparents pareils à de monstrueux diamants qu'un caprice merveilleux de la nature aurait égrenés sur les pentes, ni ces rochers gigantesques d'où tombent des eaux argentées qui menacent les champs d'en bas. Ici, tout alentour, ce sont de molles collines couronnées de futaies de sapins... Partout règne un calme mystérieux et sacré qui émeut. A cette heure de fin du jour, des voiles bleus et légers caressent le front des arbres et annoncent l'arrivée de la nuit. Le monastère se dresse, majestueux et imposant, au milieu des champs cultivés et au-dessus du village; de tous les alentours, à cette heure

du soir, émanent des souffles délicieux et comme saturés de vie intense. De toute cette nature tranquille se dégage un incomparable sentiment de paix profonde et à en sentir les souffles sur nos fronts, on pense à cet heureux temps de *Rolla* de Musset

Où tous nos monuments et toutes nos croyances
Portaient le manteau blanc de leur virginité.

AU MAUSOLEE HEMON



Samuel Bédard (Samuel Chapdelaine), et son épouse (Laura) chez qui Louis Hémon s'était engagé pour \$8.00 par mois afin de pouvoir étudier l'endroit et les types de son roman qu'il a écrit à Peribonea.

Le Révérend Père Supérieur veut que nous profitons des dernières clartés du jour pour visiter les jardins et les dépendances du monastère; et c'est ce que nous nous empressons de faire sous la direc-

tion de deux moines blancs qui nous conduisent dans les méandres de nombreuses allées d'un vaste potager où nous voyons tous les légumes possibles parvenus au dernier degré de leur riche maturité. Nous marchons le long de larges carrés où s'étalent alternativement les cursives des concombres et des citrouilles, les panaches des carottes et des betteraves, les panoplies des oignons et les éventails des laitues... Un grand carré de marguerites blanches semble faire un peu de jour dans l'obscurité naissante accentuée davantage par le vert des légumes. Puis on nous fait pencher pour cueillir, quoi?... des fraises, de délicieuses fraises de jardin qui achèvent de mûrir, en plein mois de septembre, dans le Nord. Tout à l'heure, au souper, nous dégusterons de pleins plats de ces succulentes fraises du Nord qui rivaliseraient par le goût et l'apparence avec les plus belles variétés de l'Île d'Orléans cultivées au mois de juin...

Puis nous visitons les dépendances de la ferme: écuries, étables, granges, porcheries, bergeries, poulaillers, laiterie, fromagerie, où tout est dans l'ordre le plus parfait et de la propreté dite—véritablement—monastique.

Le souper où l'on nous convie ensuite, dans le grand réfectoire de l'hôtellerie, est des plus appétissants; nous y dégustons du délicieux brochet—c'est vendredi—pris, le jour même, dans les eaux environnantes, légumes apprêtés de toutes les façons, succulent fromage d'Oka fabriqué dans la fromagerie de la ferme, et de grands plats des fraises que nous venons de voir dans les jardins.

Au dessert le Révérend Père Gabriel présente à l'honorable ministre de la Colonisation la jolie adresse suivante qui était bien, elle-même, un succulent dessert:

Monsieur le Ministre,

Nous sommes grandement honorés de votre visite parmi nous; je tenais à vous en remercier au nom de la communauté.

C'est par une faveur toute spéciale qu'une des premières étapes de votre premier voyage officiel soit précisément notre monastère de Mistassini; j'en bénis la Providence et j'en suis doublement heureux parce qu'il m'est permis

de vous offrir de vive voix, Monsieur le Ministre, nos félicitations pour votre récente promotion.

D'ailleurs vous étiez tout désigné pour remplir ces fonctions très importantes et parfois si délicates, et le choix de l'honorable premier ministre fut des plus heureux.

Aux talents naturels que rehausse une profonde érudition vous ajoutez cette qualité maîtresse: l'activité. Votre dévouement à la chose publique, votre tact exquis, les belles qualités de l'homme politique qui vous distinguent, vous ont rendu cher à notre bonne province québécoise. Et si personnellement le départ de l'hon. M. le ministre Mercier nous affectait, nous retrouvons dans le digne nouveau chef de ce département la sympathie et la courtoisie qui de tout temps ont rendu si faciles et très agréables les rapports fréquents du Prieur de Mistassini avec le ministre de la Colonisation.

Ah! la colonisation!... quelle œuvre belle et féconde en cette contrée jeune encore et pleine de sève!... Ouvrir aux générations qui montent des espaces nouveaux; peupler de foyers canadiens et chrétiens cette immensité mystérieuse qui depuis la création du monde attend son premier sillon; rendre à la jeunesse moderne avec le goût du bon labeur des champs, la vigueur morale et physique des premiers colons venus de France: tout cela sera votre œuvre, Monsieur le ministre. Elle est digne de toute votre sollicitude et de tout votre amour.

Déjà ces quelques heures passées en notre région du Lac Saint-Jean ont dû vous sourire... Vous avez vu la mise en culture de vastes domaines et rencontré en leur travaux champêtres nos braves colons d'hier devenus seigneurs et maîtres de riches propriétés. D'étape en étape des exploitations plus récentes ont fixé votre attention. Et de voir récolter les premiers blés d'une terre neuve; d'ouïr, un matin silencieux, le vent du large vous apporter la prière d'une cloche nouvelle vibrant dans un clocher nouveau, de savoir que Dieu possède un sanctuaire de plus, si modeste qu'il soit, en ces contrées lointaines, c'est un avant-goût des récompenses meilleures réservées à votre zèle et à votre abnégation.

Et qu'il vous soit agréable encore de recevoir avec l'humble hospitalité de nos cloîtres, l'assurance de nos sentiments reconnaissants et dévoués.

Car n'êtes-vous pas "chez vous" ici, parmi les Pères Trappiste du Lac Saint-Jean. De notre monastère a jailli une pensée de colonisation; et grâce à Dieu qui féconde le sol et bénit le travail de l'homme, le désert d'autrefois vous accueille aujourd'hui parmi les moissons superbes qui rentrent par tous les chemins.

Cette fondation si pénible à ses débuts et maintenant prospère; cette paroisse issue de la même source et qui se développe sans cesse, vous montrent ce que peut, avec le secours d'En-Haut, un ministre de la colonisation.

Nous formons des vœux pour que sous votre administration s'étende de plus en plus le bienfait de ces créations nouvelles. Grâce à vous le retour vers

la terre s'accroîtra de jour en jour, la prise de possession de territoires fertiles augmentera la richesse et le bonheur de notre belle province et sous les toits rustiques des familles heureuses votre nom sera en bénédiction.

Qu'il me soit aussi permis de saluer les hôtes distingués qui vous accompagnent et dont la visite est pour nous un honneur et un sensible plaisir.

Il ne me reste plus, Monsieur le ministre, qu'à vous redire l'expression très sentie de notre respectueuse reconnaissance.

A cette adresse répondent avec émotion l'hon. M. Perrault l'hon. M. Delâge et M. Ponsot.

Puis entre la nuit que nous allons passer, pour la plupart, sous les voûtes silencieuses du monastère et ce dîner joyeux et délicieux, nous sortons pour errer un instant, autour du monastère et dans le village. Une grande paix plane sur cette vastitude animée des verdure seulement; une douceur élyséenne nous enveloppe de toute part, nous étreint. C'est un paysage divin où apparaît dans toute sa mesure ce mélange de force et de grâce, d'allégresse sereine et de mélancolie intérieure qui recèle et exalte dans l'harmonie toutes les puissances de la beauté et de la bonté monastiques...

Telle fut l'impression de cette soirée.

Le lendemain matin, nos autos se mettaient en route pour Péribonca.

Nous quittons avec regret Mistassini emportant, éternellement gravé dans nos cœurs, le souvenir de l'affabilité des moines blancs de la Trappe.

* * *

Nous roulons maintenant sur une véritable route dite de colonisation. Elle est battue par les lourdes charrettes des colons qui y transportent les effets nécessaires à leur défrichement et à leur première culture; aussi est-elle fort rude. Nous ne la parcourons pas sans fulminer contre leurs cahots, leurs ornières, leurs fondrières qui engouffrent nos voitures et les font rebondir jusqu'à en perdre l'équilibre; nous tempêtons contre les plongeons de certaines descentes, des dos d'âne formidables qui font geindre nos autos et nous

disloquent... Mais pourvu que l'on ait l'épiderme un tant soit peu résistant, l'on trouve que ces routes de colonisation, même les plus défectueuses, ne sont pas dépourvues de charmes; ne présenteraient-elles que celui de l'imprévu qui surgit tout le long de leurs lacets, il faudrait les aimer malgré leurs *vilains* défauts. De chaque côté, tantôt, c'est la forêt inexploitée, silencieuse, sauvage, sans "campes", donnant en plénitude cette impression de repos, de grandeur, d'indépendance que l'on ignore partout ailleurs; il est vrai que le temps n'est pas loin où elle s'animera du bruit de la hache; ses beaux arbres tomberont et se laisseront traîner vers les rivières voisines qui, "chemins qui marchent", les conduiront, flottants, aux scieries meurtrières... Tantôt, en pleine forêt, l'incendie a laissé des traces désolantes; on ne voit que ruines de troncs calcinés, géants renversés les uns par dessus les autres comme des cadavres sur un champ de bataille ou dressant vers le ciel leurs bras dénudés et noircis. Partout le soleil d'automne a déjà commencé son œuvre; les feuilles tombent et les herbes, fougères, épilobes, se dessèchent; la peluche des mousses qui abrite les pieds des arbres blémit. Mais la verdure des cèdres et des sapins ne change pas et rien ne saurait la ternir...

Tout à coup, le paysage sourit; à l'orée d'un vallon boisé on aperçoit un joli petit lac; les lacs, c'est comme les chiens, les plus petits sont les plus jolis. Plus loin, voici qu'un bout de "clôture d'abatis", un morceau de terre "faite" grand comme un mouchoir, nous annoncent que nous sommes dans le voisinage d'un colon. Quelques animaux domestiques paissent à l'aventure ou parqués dans des enclos de rondins superposés.

Mais des champs plus vastes de chaume nous font deviner que nous approchons d'un groupe d'habitations. En effet, nous pénétrons, quelques minutes après, dans le petit village de Saint-Amédée-de-Péribonca. Nous n'avons que juste le temps de jeter un coup d'œil sur une petite fabrique de pulpe construite aux bords de la rivière, la Petite-Péribonca. Bon an mal an, la petite manu-

facture établie par des Québécois, depuis au-delà de vingt ans, donne ses cinquante ballots de pâte à papier, chaque jour.

Nos machines ronflent sur une route plus unie et vers l'heure du midi, nous débouchons dans le joli village de Saint-Edouard-de-Péribonca sis au bord des "accores" qui surplombe la Grande-Péribonca. C'est de toutes les rivières qui se jettent dans le lac Saint-Jean la plus pittoresque, comme de tous les villages du Lac Saint-Jean, celui de Péribonca est le plus joli...

Or, c'est dans ce coin de la belle région du nord du Lac Saint-Jean, qu'un jour du printemps de 1911, arrivait un jeune Français âgé d'à peu près trente-deux ans. Il avait une physionomie douce et sympathique; il ne parlait généralement que pour interroger les habitants. Il affectionnait surtout les veillées où se réunissent les gens d'un village ou d'un rang, pour jaser; alors, il écoutait avec une grande attention les propos les plus puérils; il observait les moindres gestes des paysans. Il prenait grand plaisir surtout à entendre raconter les histoires que l'on se transmet de village en village, ces récits de drames où le conteur réussit toujours à mettre un peu de merveilleux. Les jours de mauvais temps, notre jeune Français écrivait et lisait.

Pendant quelques mois, on crut que, comme beaucoup d'autres Français, depuis la tentative de l'établissement d'une colonie française qui avait été faite, sur les bords de la Péribonca, par M. Broët, ancien député du Lac Saint-Jean, à la législature, et par M. Normand, un Français de noble lignée, on crut, dis-je, que notre jeune Français venait acheter un "lot" pour le cultiver. Mais il n'en fut rien. A la surprise générale on apprit qu'il avait pris du service chez un cultivateur de l'endroit du nom de Samuel Bédard à qui il s'était engagé pour la somme de \$8.00 par mois.

Notre Français passa dix-huit mois à Péribonca. Entre temps, il organisait des excursions dans les forêts du Nord. Il aimait à courir les bois en compagnie des explorateurs et des trappeurs de l'endroit.

Puis un jour, alors que sa figure était devenue familière dans

toute la région, de Mistassini à Mistouk, le jeune Français disparut. On le regretta; il s'était si bien accommodé à la vie simple des défricheurs; il se montrait si sensible à la poésie de la Nature dont il s'était fait le professeur auprès des gens qu'il rencontrait; il racontait à ces derniers de si belles histoires de longs voyages faits à travers le monde... Oui, on le regretta.

Le jeune aventurier continua ses voyages à travers le Canada qu'il avait appris à aimer. L'Ontario lui fut fatal—comme à bien d'autres... Il finit d'une façon tragique, victime d'un accident de chemin de fer, le 8 juillet 1913, à Chapleau, Ontario, et sa dépouille mortelle repose, depuis ce temps, dans un coin du cimetière catholique de ce village ontarien.

Et ce jeune Français, on l'aura sans doute reconnu, c'est Louis Hémon, auteur du délicieux roman canadien *Maria Chapdelaine*, qu'il écrivit à Péribonca, et dans lequel il a si bien décrit les mœurs, les coutumes, la langue et les types de nos colons bas-canadiens.

C'est à la mémoire de ce jeune écrivain français que la Société des Arts, Sciences et Lettres a pensé, un jour, élever un humble mausolée, simple témoignage d'estime et de confraternité littéraire. La Société des Arts, Sciences et Lettres, ne pouvant élever ce souvenir sur la tombe de Hémon que l'on n'a pu encore localiser en Ontario, a voulu l'ériger dans ce coin du "pays de Québec" où Hémon avait étudié et décrit ceux qu'il a appelés un "témoignage" de notre miraculeuse survivance française.

Et c'est pour l'inauguration de cette petite stèle que, au milieu de notre randonnée autour du Lac Saint-Jean, ce midi du 18 septembre, nous nous arrêtons au centre du village de Péribonca. Des retards successifs depuis notre départ nous faisaient malheureusement hâter notre course; aussi notre séjour à Péribonca devait être de fugitive durée...

A la hâte, nous nous rassemblons dans la salle du couvent en face duquel est placé le mausolée. La pièce est remplie des voyageurs et des gens de la place. Quelques gouttes de pluie qui tombaient à notre arrivée nous empêchèrent de nous réunir autour

du mausolée. Les discours de circonstance n'en furent pas moins éloquents; nous croyons faire de leur texte nos meilleures pages.

M. Emile Moreau, le sympathique député du Lac Saint-Jean à l'Assemblée législative et le président de la réunion, nous souhaite la bienvenue en des termes aimables et présente le ministre de la Colonisation.

Ce dernier prononça l'éloquent discours suivant:

DISCOURS DE L'HON. M. J.-E. PERRAULT

M. le Président,

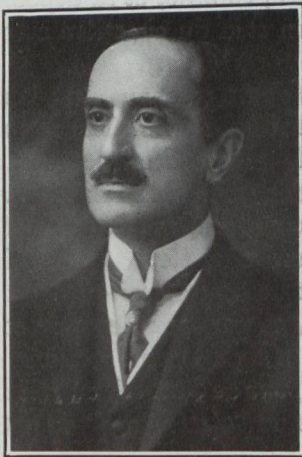
Je sais gré à la Société des Arts, Sciences et Lettres de m'avoir associé à cette fête. C'est me donner l'occasion de commencer en des décors appropriés mon rôle de ministre de la Colonisation. Et qui sait? Peut-être mes bons amis de cette société veulent-ils me rappeler ainsi, de délicate façon, les devoirs particuliers qui m'attendent tout le long de cette nouvelle carrière, me faire bien comprendre que ces obligations tiennent de très près à l'œuvre que poursuivent les pionniers de la forêt canadienne.

Si c'était là leur dessein, je leur en serais reconnaissant, et ce me serait double motif de les remercier de leur invitation.

Au reste, maintes leçons se dégagent de cette journée et le ministre de la Colonisation n'est pas le seul,—je me plais à le constater,—qui doive en faire son profit.

La première, c'est qu'il s'est formé un groupe d'hommes qui ne veulent pas que chez nous les travaux de l'esprit demeurent ignorés, ni que la postérité oublie les artistes qui, par la plume ou le pinceau, enrichissent le patrimoine des arts et des lettres. En un temps où l'aspect matériel des choses absorbe nécessairement tant d'énergie, ce groupe proclame l'excellence de la partie spirituelle de l'homme; il s'efforce de tenir au-dessus du progrès physique la flamme de l'esprit; il cherche à prolonger au-delà de la tombe notre reconnaissance pour les êtres d'élite qui envelopperont leurs jours d'intellectualité.

C'est à ce dessein que se rattache cette fête du souvenir. Ce mausolée, élevé à la mémoire de Louis Hémon, dont les trente-trois années de vie furent



L'honorable J.-Ed. Perrault,
ministre de la Colonisation, des Mi-
nes et des Pêcheries.

du moins assez longues pour s'orner de fleurs littéraires remarquables, dira aux travailleurs de la pensée l'attention plus suivie que désormais nos compatriotes donneront à leurs efforts.

Après avoir favorisé la création de leurs œuvres, c'est à la pierre que nous demanderons d'en conserver, en sa forme durable, le souvenir.

Cette initiative de la Société des Arts, Sciences et Lettres souligne aussi un trait de notre hospitalité, le refus de garder nos faveurs exclusivement pour les nôtres. Elle prouve qu'après avoir recueilli avec joie les écrivains venus du dehors pour observer nos mœurs, étudier nos idées, nous savons garder, même après leur descente au tombeau, la mémoire des publicistes qui mettent dans leurs recueils d'impressions sur le Canada, la franchise, la sympathie éclairée, le talent qui marquent le *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon.

Mais, ce pourquoi je félicite et remercie particulièrement la Société des Arts, Sciences et Lettres c'est d'avoir, par cette réunion dans le bassin du Lac Saint-Jean, ramené l'attention du public sur l'œuvre essentielle de notre province, sur les héros dont les bras de remueur de terre assurèrent à notre race son existence et ses progrès,—la culture du sol et ses défricheurs.

Ce fut là du reste la raison de naître de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Par son organe, *Le Terroir*, elle ne cesse de mettre en lumière les choses de chez nous, celles surtout qui, comme nos villages, comme nos maisons de bois rond à la lisière de la forêt, gardent toutes les notes de notre vie nationale.

Elle aura contribué à nous faire mieux goûter la saveur que recèlent les fruits qui germent en terre canadienne, à remplir nos poitrines du parfum vivifiant dont restent chargées les brises qui balancent les hauts rameaux de nos arbres.

Elle continue son œuvre avec l'inauguration de ce mausolée. En l'érigant ici, au centre de l'une de nos plus larges et plus riches régions de colonisation, elle a voulu plus que fixer dans la pierre le souvenir du remarquable écrivain que fut Louis Hémon, plus que rappeler la place de choix que son *Maria Chapdelaine* lui assigne dans l'histoire de notre littérature: ce qu'elle honore aujourd'hui, c'est surtout le caractère de l'œuvre de Louis Hémon.

Élever ce monument sur cette colline dont le vert se reflète dans la Péribonca, c'est remercier Louis Hémon d'avoir, non-seulement reproduit en ses pages d'esprit limpide l'image des rives du Lac Saint-Jean, mais encore d'avoir arrêté son regard d'écrivain sur les paysans, qui, de leurs bras, transformèrent la forêt en champs riches de moissons, et relaté la vie droite et combien valeureuse de ces conquérants du sol.

Ceux que nous glorifions aujourd'hui c'est Louis Hémon sans doute, mais c'est aussi Samuel Chapdelaine, c'est Laura Chapdelaine, ce sont tous leurs hardis ancêtres dont l'héroïsme, apparemment obscur parce que trop méconnu, n'en projette pas moins du fond de notre histoire une lumière éblouissante.

Et, tout à l'heure, quand le voile s'est écarté de ce monument, il m'a semblé que nous repoussions celui de l'oubli qui a pu recouvrir les pionniers qui tracèrent, sous nos bois sombres, avec combien d'efforts et de souffrances, une route à la vie civilisatrice.

Et j'ai mieux compris alors le sens profond de l'œuvre de Louis Hémon et la haute portée qu'elle garde.

A côté du roman d'amour de Maria Chapdelaine; au-dessus de l'éveil de ce cœur simple et bon et qui a peine à guérir de la blessure que lui fit l'ensevelissement dans la neige du coureur de bois qu'elle aimait; à côté des petits incidents qui amèneront Maria Chapdelaine à mettre sa main dans celle d'Eutrope Gagnon, il y a l'autre roman plus émouvant parce qu'empreint d'une réalité plus poignante, il y a l'amour de Samuel Chapdelaine pour la forêt, sa lutte à la conquérir; il y a chez ce brave l'éveil d'une énergie dépensée toute à posséder la terre; il y a les événements graves qui hâtent ou retardent la reculée des bois sous les coups redoublés du bûcheron.

Et quand l'on songe que ce fut là notre façon première et qui dure de nous emparer du nord de l'Amérique, comment ne serions-nous pas reconnaissants à Louis Hémon d'avoir tourné son esprit d'emblée, du premier bond, sur la cause principale de notre développement?

Cette lutte de Samuel Chapdelaine et des héros à la tâche pareille, Louis Hémon, il est vrai, l'a dépeinte parfois sous des couleurs chargées.

Il a montré leurs efforts dans une lumière si crue que l'ombre des bois sauvages qu'il a chantés s'étend sur notre âme et l'attriste.

D'aucuns fermeront son livre en qualifiant de tentative surhumaine cette trouée à travers une telle "armée végétale".

Les autres, au souvenir de notre histoire, n'en sentiront que mieux grandir leur admiration pour ces pionniers audacieux, et n'en saisiront que mieux la nécessité où nous sommes de faciliter leur tâche; de les aider et de leur trouver des imitateurs.

L'œuvre de Samuel Chapdelaine s'ajoute à celle toute semblable que, depuis 300 ans, à des intervalles plus ou moins rapprochés, avec des succès plus ou moins rapides, les fils de notre race poursuivent sur ce coin d'Amérique.

Reprenant les formules de Louis Hémon, quelques-uns se plaignent du "pays de Québec", exagérant les duretés de son climat, certaines difficultés déprimantes qu'il impose à ses habitants.

Ils oublient que la Providence trace à chaque peuple sa mission et que la nôtre fut d'atterrir sur les rives laurentiennes, de lutter contre maints obstacles pour nous enraciner à ce sol, d'accroître notre richesse en étendant notre établissement vers le nord.

Ils oublient que notre ténacité à conquérir ce domaine, à travers bois et montagnes, en dépit des entraves accumulées par la nature et parfois par l'homme,

forma chez notre race des vertus d'énergie, d'endurance, de fierté,—sa gloire, en un mot, et fit de nous de vrais canadiens.

Rien ne parvint à arrêter l'essor des français venus de France et de leurs descendants pour coloniser ce pays, ni le bois "fermé autour d'eux comme une poigne cruelle", suivant le mot de Hémon, ni la fureur de l'Iroquois qui cachait sous les branches protectrices de nos arbres des périls plus meurtriers que ceux de la nature.

Des Samuel Chapdelaine, de ces hommes qui ont, au dire de Louis Hémon, "le goût de mouver souvent, de pousser plus loin et toujours plus loin dans le bois", de ces pionniers, parlant "avec une flamme d'enthousiasme et d'entêtement dans les yeux"—de leur œuvre unique résumée en cette devise: faire de la terre! de ces paysannes, comme Laura Chapdelaine anxieuses "à prendre leur part de la dure besogne du commencement, toujours aussi capablement encouragée et de belle humeur", combien nous en avons eus depuis le jour où Louis Hébert abattit son premier arbre sur les hauteurs de Québec! Combien s'adonnèrent au "travail terrible" qui séparait "la pauvreté du bois sauvage de la fertilité finale des champs labourés et semés!"

La hache du bûcheron fut la grande ouvrière de notre histoire.

Depuis les abattis que firent sur la côte de Beauport les solides Percherons qu'amena Giffard, elle n'a pas cessé de monter et de descendre dans l'air calme de nos forêts.

Commencée au pied des arbres dont les racines touchaient aux eaux du Saint-Laurent, la colonisation, sous la domination française, ne s'éloigna point des rives du grand fleuve.

En 1790, vingt-cinq ans après la conquête, les bords laurentiens, sur une profondeur de deux à trois lieues, sont seuls habités.

La forêt, qui paraît encore impénétrable, empêche les Canadiens d'aller plus loin, plus avant. (1)

Le développement économique les y contraint pourtant. A partir de 1792, ils poussent du côté des Cantons de l'Est, (2); après 1850 ils pénètrent dans la région du Lac Saint-Jean, couvrent les deux versants des Laurentides, s'avancent jusqu'au lac Témiscamingue et, tandis que des essaims se dirigent vers la péninsule gaspéenne, d'autres, après 1912, s'efforcent de coloniser l'Abitibi (3).

Seuls les Canadiens français sont aujourd'hui établis dans ces immenses domaines; seuls ils y ont fondé des établissements durables (4).

(1) Annuaire statistique de Québec, 1918, p. 21.

(2) Même volume Page 46

(3) Annuaire statistique 1918, p. 361.

(4) " " 1916, p. 201.

Sur la forêt fut ainsi conquise une terre féconde et l'aire de nos champs cultivés s'agrandit chaque jour.

En 1667, nous avions sous culture.....	11,448	arpents	(1)
En 1784, " "	1,569,818	"	(2)
En 1917, " "	8,559,548	"	(3)

"La superficie organisée en municipalités de comtés, dont le sol arable est généralement propre à la culture, couvre maintenant au-delà de 23 millions d'acres. (Annuaire statistique de Québec, 1918, p. 351).

Et pourtant les municipalités organisées forment à peine un neuvième de la superficie du vieux Québec. (Annuaire statistique de Québec, 1917, p. 135).

Ces résultats, nous les devons en tout premier lieu à l'énergie persévérante de nos défricheurs.

"Redisons-le", demandait récemment M. l'abbé Lionel Groulx au cours de ses belles conférences prononcées sur la naissance de notre race, "redisons-le: un spectacle se reproduit uniformément d'un bout à l'autre de notre premier régime, et c'est, malgré les obstacles, malgré les échecs en d'autres domaines, l'inépuisable, la triomphante marche en avant du défricheur... Les crises financières se succèdent, la guerre passe; elles arrêtent à peine le colon.

"Il essuie quelques sueurs plus brûlantes; il décroche son fusil quelques semaines; puis il revient, reprend son travail où il l'a laissé, sans relâche, avec une sublime ténacité. Les éclaircies s'ajoutent aux éclaircies, les fermes aux fermes, les clochers aux clochers, et, de ces coups de hache et de ces coups de charrue du petit défricheur, naît la Nouvelle-France" (3).

Depuis, d'autres tâches nous furent imposées.

La première garde toutefois son ampleur, sa nécessité, ses bienfaits.

Il faut que cette marche en avant du défricheur se continue. Si son geste s'arrêtait, il manquerait un élément à notre progrès économique.

La colonisation fut l'œuvre du passé. Elle reste celle de l'avenir.

Le malentendu que souligne Louis Hémon n'a pas cessé, et des aspirations diverses animent encore pionniers et sédentaires, les uns portés à vivre d'un "idéal d'ordre et de paix immobile", les autres animés d'un besoin d'aventure qui les fait lutter contre la forêt. C'étaient, jadis, le coureur de bois, plus tard, l'émigrant aux Etats-Unis qui opposaient leur existence à celle du défricheur. De nos jours, c'est l'ouvrier, c'est le commis ou le petit commerçant des villes, dont la vie apparemment plus aisée détourne tant de bras de la hache ou de la charrue.

(1) Annuaire statistique de Québec, 1916, p. 393.

(2) " " " " 1918, p. 351.

(3) La naissance d'une race, p. 226.

Souhaitons que nos jeunes hommes des campagnes résistent à ce mirage.

A l'exemple de Maria Chapdelaine, sachons écouter, entre les voix nombreuses qui parlent à nos âmes, celle qui est la plus sincère, parce que plus conforme à nos traditions, celle aussi qui, nous éloignant des existences brumeuses et manquées, assurera le progrès de cette province.

Vous vous souvenez de ces pages si belles sur lesquelles se ferme le roman de Louis Hémon.

Maria Chapdelaine hésite entre l'existence des bourgeoises des villes dont Lorenzo Surprenant a exagéré les merveilles, et celle de la paysanne.

Du fond de la forêt vient une voix rédemptrice, c'est la voix "du pays de Québec" qui tient en elle tout ce qui fait l'âme de notre chère province: "la solennité du vieux culte catholique, la douceur de la vieille langue jalousement gardée, la splendeur et la force du pays neuf où une race ancienne a retrouvé son adolescence".

Comme elle parle tendrement cette voix! Comme elle nous attendrit, comme elle sait mettre dans ses sons une émotion convaincante quand elle redit à Maria Chapdelaine le passé, la tenacité des siens à ne rien oublier, à conserver le cœur que nous fit la France, "le cœur le plus humain de tous les cœurs humains", quand elle lui rappelle le devoir: rester dans la province où luttèrent ses pères, vivre comme ils vécurent, parce qu'au pays de Québec rien ne doit mourir.

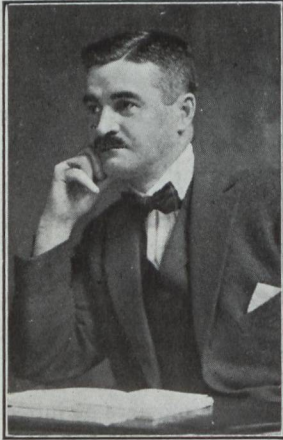
Répondons à l'appel de cette voix. L'heure est propice. Les événements des dernières années nous ont enseigné une fois de plus qu'il nous faut surtout compter sur nous-mêmes et que la première condition de notre force est l'enracinement profond au sol de cette province. Cette terre est notre gardienne. Des signes indiquent que les esprits comprennent cette vérité et que les volontés sont prêtes aux sacrifices nécessaires.

Posons maintenant des actes féconds et ajoutons-les à toutes les manifestations de sympathie.

Certes, le succès de la colonisation dépendra toujours et en premier lieu du courage de nos défricheurs. Toute conquête repose, en ce monde, sur un acte de volonté. Mais combien nécessaire est ce ressort intérieur à qui veut s'adonner à la vie difficile du colon. Que du moins ses actions utiles, loin d'être contrecarrées, soient soutenues et secondées.

Que l'intelligente sympathie du public, que l'aide actif et généreux des pouvoirs publics s'allient à l'inlassable bravoure des pionniers de la forêt et enrichissent ainsi le domaine de la province de Québec.

Puis vint M. G.-E. Marquis, président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, qui dit l'objet de la Société dont il est le président, et celui de la cérémonie présente:

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS,
SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

M. G.-E. Marquis,
Président de la Société des Arts,
Sciences et Lettres.

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, dont je suis le président et l'un des délégués à cette fête du souvenir, de l'estime et de la gratitude, je sens le besoin de vous dire immédiatement combien nous sommes touchés de l'accueil bienveillant que vous nous faites et de l'intérêt que vous portez à cette manifestation.

Ce n'est pas toutefois que cet accueil soit pour moi une surprise, puisque partout où on le rencontre le Canadien-français sait se montrer naturellement courtois et affable, mais il ne s'agit pas, dans l'espèce, de relations sociales, d'échange de bons procédés entre deux voyageurs que le hasard met en face. En effet, il y a plus que cela, puisque le projet qui se réalise aujourd'hui incarne une idée que notre société a voulu buriner dans le granit, afin de marquer notre reconnaissance

envers celui qui a chanté avec des accents si touchants cette rude mais combien féconde région du nord du Lac Saint-Jean et de rendre en même temps un hommage mérité par les riches qualités du cœur et de l'esprit de ses habitants.

M. le président, mon intention n'est pas d'entreprendre ni de faire ici le panégyrique de Louis Hémon, puisque vous avez lu son œuvre canadienne et que la population de Péribonca a eu l'avantage de le connaître personnellement pendant son séjour dans ces parages. Souffrez donc que je vous dise en peu de mots: 1. L'objet de la Société des Arts, Sciences et Lettres. 2. Pourquoi elle a voulu élever ce mausolée, et 3. La leçon qui se dégage de "Maria Chapdelaine".

Encore dans l'adolescence, puisqu'elle compte moins de deux ans d'existence, notre société a pour objet de grouper les Canadiens-français désireux de cultiver et d'encourager les arts, les sciences et les lettres. Une centaine de membres adhèrent déjà à la société et chacun contribue, dans la mesure de son talent, à la réalisation de l'objet que nous avons en vue. Par des causeries en séances de cercle, des conférences publiques à l'hôtel de ville, des concerts aux salles

de spectacles, des expositions de peintures, la publication de livres et d'une revue mensuelle, le "Terroir", nous nous efforçons de développer chez nous une mentalité conforme à notre histoire et d'inculquer, dans le cœur et l'esprit de la génération montante, quelques idées qui contribueront à l'épanouissement du vigoureux rameau français que féconde le sol de la province laurentienne.

Si le miracle canadien a pu s'accomplir, c'est-à-dire si la poignée de 60,000 Canadiens français laissés sans ressources sur les bords du Saint-Laurent, en 1760, a pu, malgré les vicissitudes du passé, atteindre, dans l'espace d'un siècle et demi, au chiffre de plus de 3,000,000, c'est que la Providence veillait sur elle; c'est qu'elle avait une mission à remplir. Cette mission, nous la remplirons si nous restons fidèles à nous-mêmes et si nous portons sans cesse nos regards vers ce que j'appellerai les trois colonnes de feu, comme jadis celle qui devançait les Hébreux dans le désert, et qui guideront nos efforts et nos pas et nous aideront à obtenir: 1. Le respect de nos droits par le nombre, 2. La force par l'instruction, et 3. La vitalité par l'attachement au sol natal. Chacun de ces points mériteraient sans doute de longues considérations, mais je passe, et qu'il me suffise d'ajouter que, comme jadis les Vestales, de mythologique mémoire, la Société des Arts, Sciences et Lettres veille à la garde du feu sacré.

Voilà donc, M. le président, l'objet de notre société.

L'érection du mausolée Hémon entre-t-il bien dans le cadre du programme que nous nous sommes tracé? Je le crois, et il n'est pas besoin d'un long développement pour le prouver.

Tout d'abord, dans les veines de Louis Hémon coulait le même sang que nous, puisque nos ancêtres sont issus du sol français. Puis le roman de Louis Hémon, outre qu'il soit, au point de vue purement littéraire, l'un des mieux écrits et des mieux charpentés de toutes nos œuvres de fiction, ce roman, dis-je, développe une thèse—celle de l'attachement à notre foi, à notre langue, à nos traditions et principalement au sol—qui prouve amplement le talent et la probité de l'auteur qui a pu, avec une pénétration d'esprit extraordinaire, pour le temps relativement court passé dans cette région, saisir et analyser, en des traits d'une vérité indéniable, l'âme du colon canadien-français. Comme dans l'"Évangéline" de Longfellow, poème touchant où nous avons appris à admirer les Acadiens, à cause des souffrances qu'ils endurèrent et aussi à cause de leur attachement au sol de Grand-Pré, de Beau-Bassin et de la Baie Ste-Marie—nous, de la province de Québec, nous croyons que "Maria Chapdelaine", cette peinture réaliste de la nature sauvage du nord de la province et des mœurs austères du défricheur canadien-français, est plus qu'un roman ordinaire.

Qu'il y ait, ici et là, quelques ombres légères au tableau, que la jovialité proverbiale des nôtres y soit absente, dans sa peinture, c'est possible et nous ne

sommes pas prêts à soutenir le contraire, mais, dans son ensemble,—il faut rendre ce témoignage à la mémoire de son auteur—ces pages constituent un enseignement d'une grande portée nationale et c'est pourquoi nous avons cru juste et convenable d'exprimer notre sentiment d'admiration et de gratitude à Louis Hémon en élevant ce mausolée à sa mémoire.

Je viens de dire, M. le président, que "Maria Chapdelaine" constitue un enseignement d'une grande "portée nationale". Il serait oiseux d'entreprendre ici l'analyse de ce roman, mais vous voudrez me permettre de souligner brièvement la leçon qui se dégage de la lecture de ces pages, car une œuvre du genre ne vaut que par la morale qui s'en dégage et les enseignements qui en découlent.

Toutes les scènes auxquelles l'auteur nous convie sont bien de nature à nous captiver par leur couleur locale, mais c'est au pied du lit de parade de la dépouille mortelle de la mère de Maria Chapdelaine que se livre le combat décisif. Tout d'abord, une voix qui se fait caressante lui conseille de quitter ces lieux sévères, cette vie de gêne et de misère, aux prises continuelles avec la nature, pour s'en aller dans les grandes villes américaines jouir du confort moderne. Pourquoi ne consentirait-elle pas à devenir la femme de Lorenzo Surprenant, au lieu de continuer la rude tâche de sa mère? Mais elle y songe, là-bas, on parle une autre langue, d'autres coutumes sont en usage, les noms familiers de la province de Québec y sont inconnus, nos chants, si simples et si touchants, ne s'y font pas entendre non plus.

"Pourtant, ce doit être très beau", se dit-elle en songeant aux grandes cités américaines.

"Mais une autre voix plus grande que les autres s'élève dans le silence: la voix du pays de Québec, qui était à moitié un chant de femme et à moitié un sermon de prêtre.

"Elle tinte comme un son de cloche, comme la clameur des orgues dans les églises, comme une plainte naïve et comme le cri perçant et prolongé par lequel les bûcherons s'appellent dans les bois. Car en vérité, tout ce qui fait l'âme de la province, tenait dans cette voix: la solennité chère du vieux culte, la douceur de la vieille langue jalousement gardée, la splendeur et la force barbare du pays neuf où une race ancienne a trouvé son adolescence

Elle disait:

"Nous sommes venus il y a trois cents ans, et nous sommes restés... Ceux qui nous ont menés ici pourraient revenir parmi nous sans amertume et sans chagrin, car s'il est vrai que nous n'ayons guère appris, assurément, nous n'avons rien oublié.

"Nous avons apporté d'outre-mer nos prières et nos chansons; elles sont toujours les mêmes. Nous avons apporté dans nos poitrines le cœur des hommes de notre pays, vaillant et vif aussi prompt à la pitié qu'au rire, le cœur le plus

humain de tous les cœurs humains: il n'a pas changé. Nous avons marqué un plan du continent nouveau, de Gaspé à Montréal, de Saint-Jean d'Iberville à l'Ungava, en disant: Ici toutes les choses que nous avons apportées avec nous, notre culte, notre langue, nos vertus, et jusqu'à nos faiblesses deviennent des choses sacrées, intangibles et qui devront demeurer jusqu'à la fin.

"Autour de nous des étrangers sont venus, qu'il nous plaît d'appeler des barbares; ils ont pris presque tout le pouvoir; ils ont acquis presque tout l'argent, mais au pays de Québec rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris clairement que ce devoir-là... persister... nous maintenir... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise: Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage..."

"C'est pourquoi il faut rester dans la province où nos pères sont restés, et vivre comme ils ont vécu, pour obéir au commandement inexprimé qui s'est formé dans leurs cœurs, qui a passé dans les nôtres et que nous devons transmettre à notre tour à de nombreux enfants; au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer..."

Voilà, M. le président, la plus belle page de l'œuvre de Louis Hémon. Oui, cette page elle-même est "à moitié un chant de femme et à moitié un sermon de prêtre".

Des voix autorisées avaient, avant Louis Hémon, lancé les mêmes exhortations. "Emparons-nous du sol," disait jadis l'un de nos hommes d'Etat des plus clairvoyants et en l'honneur de qui l'on dévoilait un superbe monument, ces jours derniers, au pied du Mont-Royal: sir Georges-Etienne Cartier. "Cramponnons-nous au sol", renchérissait ce prêtre dévoué qui a fait surgir toute une série de paroisses, au nord de Montréal: Mgr Labelle.

D'autres missionnaires continuent encore de nos jours à prêcher l'Évangile de la colonisation et nous sommes heureux de constater que le courant migrateur, qui nous fit perdre plus d'un demi-million de compatriotes est depuis longtemps endigué et que le trop-plein des vieilles paroisses s'achemine aujourd'hui en rangs serrés vers les régions neuves de notre vaste et riche province agricole.

"Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer", chante Louis Hémon; "ce que nous avons apporté de France avec nous: notre culte, notre langue, nos vertus, tout doit demeurer". Notre devoir est clairement indiqué: "persister... nous maintenir..."

Si l'artiste a pu esquisser un tableau aussi vivant, c'est que le modèle était inspirateur. C'est que la population au milieu de laquelle il a vécu pendant un an et demi exprimait bien le sentiment de la race. C'est qu'elle incarnait nettement non seulement notre passé, mais aussi nos aspirations.

Qu'il me soit permis de lui en offrir mes sincères félicitations en même

temps que mes remerciements pour le bel exemple qu'elle a donné tout naturellement, sans effort, parce que bon sang ne saurait mentir. Une telle population est un précieux actif pour la province, comme elle le serait d'ailleurs pour n'importe quelle contrée civilisée.

Enfin, M. le président, ce n'est pas en vain que les armes de la province de Québec portent l'inscription: "Je me souviens", et c'est pour être fidèle à cette devise que la "Société des Arts, Sciences et Lettres" a voulu donner ce mausolée qui assurera la survivance du nom de Louis Hémon dans cette région.

C'est encore pour rendre hommage à la probité littéraire et au talent incontestable de Louis Hémon que nous avons voulu travailler au prolongement de son œuvre qui rappellera aux générations qui viendront après nous, la valeur, le courage et le patriotisme des premiers défricheurs du Lac Saint-Jean.

M. le président, si nous avons pu mener à bonne fin cette entreprise, ce n'est pas sans le concours d'amis dévoués, et je ne saurais manquer cette occasion de leur offrir ici publiquement au nom de la "Société des Arts, Sciences et Lettres", l'expression de notre vive reconnaissance.

Aux généreux souscripteurs: l'honorable ministre de la colonisation de Québec, les deux divisions du comté du Lac Saint-Jean, la société de bienfaisance française de Québec, le jeune Barreau de Québec, la société de Géographie de Québec, la Banque Nationale, sir Lomer Gouin, l'hon. Ad. Turgeon MM. J.-S.-N. Turcotte, et H. Petit, ex-députés du Lac Saint-Jean et un grand nombre d'autres, sans vous oublier, M. le président, ainsi que le conseil municipal de Péribonca, nous disons merci.

A l'hon. ministre de la Colonisation qui a bien voulu faire coïncider sa première visite officielle dans une région de colonisation avec le dévoilement de ce mausolée, nous offrons encore nos remerciements.

A l'hon. surintendant de l'Instruction publique qui témoigne de sa sympathie envers notre jeune société non seulement en y adhérant mais en participant à son œuvre, nous répétons la même formule de reconnaissance.

A M. le consul général de France au Canada qui nous honore de sa présence, hommage dont nous sommes des plus flattés, parce qu'il nous est un gage non équivoque de l'intérêt qu'il porte à cette manifestation à la mémoire de l'un de ses compatriotes la "Société des Arts, Science et Lettres" exprime sa vive gratitude.

Malgré l'humilité d'un personnage dans cette assemblée, humilité qui n'a d'égale que sa valeur littéraire, je ne saurais oublier, dans cette nomenclature, le nom de celui qui a non seulement approuvé avec enthousiasme l'idée d'élever ce mausolée, mais dont l'activité dévorante en a rendu la réalisation possible. C'est un enfant du sol du Lac Saint-Jean, un auteur aimé dont les œuvres littéraires dénotent un bon patriote en même temps qu'un terrien convaincu; j'ai nommé M. Damase Potvin, journaliste, secrétaire de la "Société des Arts,

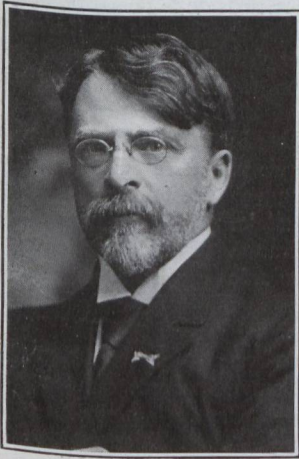
Sciences et Lettres et secrétaire de la rédaction du *Terroir* organe de notre société.

M. Marquis, à la fin, fait don du mausolée à la municipalité de Péribonca et annonce que la Société des Arts, Sciences et Lettres est heureuse de souscrire la somme de \$25.00 au monument du Sacré-Cœur que la paroisse veut élever.

L'hon. M. Cyr.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, prononça ensuite une jolie pièce d'éloquence où il sut allier l'ardeur de son patriotisme à la grâce toujours ardente de son enthousiasme.

DISCOURS DE L'HONORABLE CYRILLE-F. DELAGE

M. le Président,



L'honorable Cyr.-F. Delâge,
Surintendant de l'Instruction publique.

Je suis heureux et fier d'apporter mon humble concours, ma modeste contribution à la réalisation de l'idée émise par M. Léon-Mercier Gouin, notre collègue et ami, au cours de son article intitulé "Au Pays des Gourgagnes," et publié en décembre dernier dans le *Terroir*. Oui, comme il le proclamait avec raison, notre race se devait à elle-même de donner à Louis Hémon un témoignage public de reconnaissance, de reconnaissance nationale.

Aussi est-ce pour moi un véritable plaisir et un grand honneur que de prendre part à une aussi touchante démonstration, dont les échos se perpétueront au-delà des limites de cette paroisse, de notre province, et iront jusque sur la terre de France dire et prouver aux parents et amis du cher disparu que, comme eux, nous avons pour les morts un grand culte et ne laissons échapper aucune occasion de leur manifester notre appréciation, notre admiration, notre reconnaissance.

Mes plus chaudes félicitations d'abord à l'initiateur du projet et puis mes remerciements les plus sincères à ceux qui s'en sont emparés, l'ont mené à si bonne fin, et m'ont prié d'être l'un de leurs interprètes en cette circonstance.

L'histoire de celui que l'on honore aujourd'hui est simple, courte et navrante. Vous la connaissez. Vous savez qu'au banquet de la vie il venait d'apparaître et qu'il s'y taillait promptement une large place, qu'il avait à peine trente-trois ans lorsque la mort le toucha de son aile noire.

Mourir en pleine gloire et plein de jeunesse, mais mourir pour la Patrie, même loin d'elle, vous l'avez chanté souvent, Mesdames et Messieurs, c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie. Mais mourir loin d'Elle, apparemment non pour Elle, loin des siens, dans la poursuite de la renommée qu'on est sur le point d'atteindre fièvreusement; mourir sur une terre que l'on croit être une terre étrangère, dans l'isolement le plus complet, sans sentir la main d'un ami qui presse la nôtre et vous injecte à pleines doses l'énergie nécessaire à cette heure de la suprême séparation; sans sentir cette main qui tantôt fermera doucement vos paupières; mourir quand la carrière commencée s'annonce brillante, quand la soif de l'idéal n'est pas encore éteinte, quand le succès sourit déjà, quand le front est ceint des premiers lauriers; mourir, l'œuvre à peine ébauchée, avec la conviction de ne rien laisser qui fixera les regards de la postérité, et que par conséquent demain ce sera l'oubli dans l'éternelle nuit, mourir ainsi, n'est-ce pas mourir deux fois? Oui, et ce fut dans de telles circonstances et avec de tels sentiments que notre cher ami paya sa dure rançon, le huit juillet mil neuf cent treize.

Mais il était dans la plus grande erreur. D'abord la terre canadienne n'est pas, ne peut être, ne sera jamais pour un Français une terre étrangère, mais bien au contraire un prolongement de son beau pays. C'est l'agrandissement désiré et donné à un royaume il y a près de trois siècles par de très bons sujets, à un royaume que l'on appelait le Royaume de France. C'est le territoire que ces pionniers de civilisation ont parcouru en tous sens, arrosé de leurs sueurs et de leur sang et sur lequel ils ont laissé des traces que le temps n'a pas encore fait, ne fera jamais disparaître.

Non, la terre canadienne ne sera jamais pour un Français une terre étrangère.

Le cher disparu laissait aussi une œuvre, une œuvre modeste, que personne toutefois ne refusera de reconnaître comme un beau chant à la gloire du colon canadien-français, ce conquérant dont la seule, la grande ambition est de faire reculer les limites de nos forêts, mais une œuvre, qui le sauvera de l'oubli.

Par elle il nous donna un enseignement et un exemple: que notre terroir renferme des sources fécondes d'inspiration pour notre littérature et il y puisa le sujet de son volume. Par elle il nous fit connaître davantage et mieux en France.

La séparation, Mesdames et Messieurs, les distances, les années, ne peuvent affecter en aucune manière les sentiments d'une véritable mère pour son fils. Rien de ce qui lui arrive ne la trouve indifférente ou désintéressée à son égard. O France! comme l'Alsace et la Lorraine, notre pays est fils de ta pensée et de

ton cœur. Un jour déjà éloigné il fut violemment arraché à ton affection maternelle. Il s'éloigna seul avec tes regrets, mais promit de se souvenir et que rien au pays de Québec "ne mourrait, ne changerait." Ce fut ton espérance. Il tint parole; et ton verbe retentit encore sur les bords du Saint-Laurent, tes lois y sont toujours en vigueur: c'est ta récompense et son légitime orgueil.

Il te fait aujourd'hui une autre promesse. Un de tes fils dans une envolée superbe s'est cassé les deux ailes. Il ne retournera jamais au beau pays qui l'a vu naître. Il s'est endormi pour toujours sur notre sol. Nous garderons sa tombe et conserverons sa mémoire avec un soin jaloux. Et sur le mausolée que nous lui avons élevé, nous déposerons souvent la fleur du souvenir, celle de la reconnaissance, car nous le considérons toujours comme un fils de la famille, un de nos meilleurs amis, un de nos insignes bienfaiteurs.

Puis vint M. Ponsot, consul général de France au Canada, qui souleva la plus enthousiaste unanimité par l'allocution suivante qu'il prononça avec une chaleur d'autant plus communicative que son éloquence prenait sa source dans le cœur:

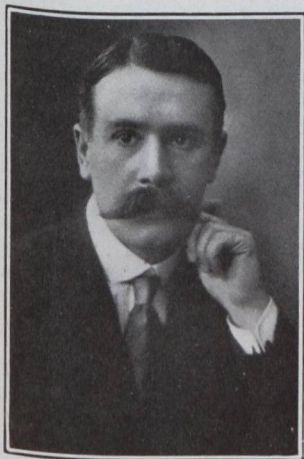
ALLOCUTION DU CONSUL GENERAL DE FRANCE AU CANADA

Mesdames, Messieurs,

Sur l'aimable invitation de votre maire et député, M. Moreau, je ne résiste pas au plaisir de vous adresser la parole. Non pas que j'aie eu le loisir de m'y préparer, mais parce qu'un devoir de reconnaissance est toujours agréable à remplir.

De quoi, d'ailleurs, m'eût-il servi de peser d'avance mes paroles, alors que cette visite me révèle à chaque pas tant de choses qui émeuvent mon âme et la font vibrer à l'unisson de la vôtre?

L'instant présent est assez beau pour y puiser sans recherche l'inspiration des quelques paroles qui me sont demandées. J'ignorais encore, la semaine dernière, qu'une stèle dut être élevée aujourd'hui, à Péribonca, à la mémoire de Louis Hémon, dont j'avais lu le livre, un soir d'hiver. Mais je vous prie de croire que nulle violence n'a été nécessaire



M. Henri Ponsot,
Consul général de France au Canada.

pour me déterminer à venir ici, car j'avais hâte de vérifier à quel point les sentiments profonds qu'éveille la lecture de "Maria Chapdelaine" répondaient à la vivante réalité dont j'ai, depuis trois jours de voyage dans votre beau comté, l'impressionnante vision. Mon attente, pour exigeante qu'elle fût, a été dépassée.

Mes premiers remerciements vont donc à la jeune Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec qui a eu la gracieuse et touchante pensée d'inaugurer en quelque sorte ses travaux en rendant ce délicat hommage à un Français, trop tôt disparu, qui avait compris, et rendu sous une forme littéraire des plus heureuses, tout ce que représente de foi et d'idéal, le prodigieux et tenace effort des vôtres pour que la race française maintienne et développe son empreinte sur ce sol qu'elle a découvert.

Je dois, aussi, dire à l'honorable ministre de la Co'onisation combien je lui suis reconnaissant de m'avoir associé à son premier voyage officiel, d'une façon si simple et si naturelle qu'à la vérité, lorsque je suis appelé à prendre la parole dans vos assemblées improvisées, j'ai toujours quelque peine à me souvenir que je viens de l'autre côté de l'océan, tellement je me sens en harmonie de sentiments avec vous, défricheurs de terre et co'ons du Lac Saint-Jean.

Et puisque vous voulez bien fêter aujourd'hui la mémoire d'un Français qui passa parmi vous comme un ouvrier de la terre,—car sa mort prématurée devait seule nous révéler sa qualité d'ouvrier des lettres,—laissez-moi adresser d'ici un salut aux autres Français qui depuis trente ans ont associé leurs labeurs aux vôtres, colons isolés, frères de Saint-Régis, trappistes de Mistassini, maintenant ainsi un lien vivant entre la vieille terre de France et la province de Québec. Et si un nouveau nom doit être prononcé, en souvenir, que ce soit celui du bon Français qui s'était fait des vôtres, et que vous aviez jugé digne, à l'épreuve, de vous représenter au parlement de Québec, M. Broët.

Colonisateurs, les Français le sont restés, car la France n'a pas renoncé à sa tâche historique, et un grand idéal les pousse aujourd'hui comme autrefois sur les routes de l'univers. Et si, parfois, les événements d'Europe,—vous savez aujourd'hui de quel poids ils peuvent peser sur une nation qui a la garde du Rhin—ont influencé ou même paralysé notre action au-delà des mers, ils n'ont jamais eu le pouvoir d'interrompre l'expansion du génie français à travers le monde. Après les heures sombres de 1870, la France a retremé son énergie dans un grand mouvement de colonisation. C'est grâce au patient et dur labeur de ces pionniers que le drapeau français flotte aujourd'hui sur maintes terres d'Afrique et d'Asie, protégeant en dehors de France, cinquante millions d'êtres humains qui attendent de nous leur développement moral et leur prospérité matérielle.

Un Français que ses occupations ont conduit à travers le monde depuis vingt ans, et qui a été le témoin de ce développement est donc, permettez-moi

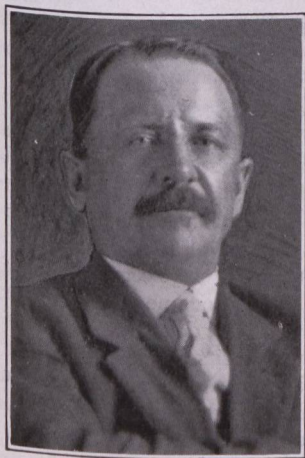
de le penser, bon juge de votre propre effort. Laissez-moi vous dire en toute sincérité combien j'en suis émerveillé.

La courtoisie n'est pour rien dans cette appréciation. Depuis un an,—c'est aujourd'hui même l'anniversaire de mon arrivée au Canada,—j'ai observé en silence tout ce qui s'offrait à mon attention, regrettant seulement qu'une tâche administrative trop lourde m'interdît plus de contacts et limitât ainsi mon champ de vision.

Aujourd'hui, à la veille d'un retour en France, je tiens à vous dire—comme, en vous quittant le fit en une forme symbolique Louis Hémon, en écrivant "Maria Chapdelaine",—quelle sympathie profonde m'unit à vous, fidèles gardiens de l'idéal qui guidait, il y a trois cents ans, vers l'estuaire majestueux du Saint-Laurent, vos ancêtres, ces grands découvreurs et ces colons choisis parmi les meilleurs enfants de France.

M. Moreau termina la cérémonie par la jolie improvisation suivante:

DISCOURS DE M. ÉMILE MOREAU, DÉPUTÉ DU LAC SAINT-JEAN



M. Emile Moreau,
Député du Lac St-Jean à la
Législature.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais avoir la facilité de parole des excellents orateurs que vous venez d'entendre, mais à défaut, j'escompte, comme toujours, votre indulgence et votre sympathie.

Il est de mon devoir de remercier, ici, l'hon. ministre de la Colonisation qui a si agréablement accepté mon invitation de venir dans cette région, pour son premier voyage officiel. Monsieur le ministre s'est dit émerveillé des développements qu'il a remarqués chez nous; nous en sommes fiers et nous devons, à ce sujet, lui dire que c'est, en somme, le département dont il vient de recevoir si justement la direction qui est responsable de ce développement. Nous lui soumettrons également que toujours, avec le même encouragement qu'il nous a si généreusement octroyé dans le passé, nous ne ferons que nous développer davantage dans l'avenir.

Avec cette aide et cet encouragement du gouvernement, notre région pourra devenir ce qu'avait prophétisé d'elle, un jour, l'un de nos plus grands hommes du Canada français, l'hon. Honoré Mercier,

qui disait que le Lac Saint-Jean deviendrait le grenier de la province de Québec. Pour que cette prophétie se réalise complètement, pour que notre région atteigne les hautes destinées qui l'attendent, nous ne cesserons jamais de proclamer que la grande entreprise à réaliser, c'est la construction du chemin de fer de ceinture; c'est ce que, à venir jusqu'à présent, j'ai représenté à l'honorable ministre de la Colonisation qui, du reste, avec amabilité, s'est rendu à cette conviction. Sans ce chemin de fer de ceinture, il serait inutile de continuer de faire de la colonisation.

Et maintenant, messieurs, je crois que nous devons saisir l'occasion qui s'offre à nous de prodiguer nos sincères félicitations à l'honorable premier ministre de cette province pour l'heureux choix qu'il a fait de l'hon. M. Perrault comme ministre du département si important de la Colonisation, comme aussi du choix très heureux qu'il a fait des autres ministres nouvellement entrés dans le cabinet. Dans le même ordre d'idée, il est de mon devoir aussi, M. le ministre, de vous présenter, au nom de mes concitoyens, nos félicitations pour la confiance dont vous avez été l'objet de la part de vos distingués collègues. Je suis heureux d'assurer mes concitoyens et tous mes bons électeurs du Lac Saint-Jean que nous avons en la personne de l'hon. M. Perrault un ami de notre cause; un homme sincèrement dévoué aux intérêts de nos régions relativement neuves, un patriote, un dévoué, qui saura réaliser les grandes choses que nous attendons de notre pays. Je suis certain que dans très peu de temps nous aurons des preuves éclatantes de l'intérêt qu'il nous porte et que son présent voyage dans notre région portera des fruits que nous pourrions savourer avec délice.

Je dois aussi profiter de l'occasion pour remercier M. le surintendant de l'Instruction publique pour l'intérêt profond qu'il nous porte; c'est lui, pourrait-on dire, le père de tous nos petits enfants, de tous ces petits Canadiens qui sont l'espoir de notre race, de notre pays. L'hon. M. Delâge a voulu visiter notre région afin de voir par lui-même aux besoins de l'instruction et nous lui en sommes reconnaissants.

Mesdames et Messieurs, quand nous savons avoir à notre tête des hommes aussi dévoués que ceux que nous saluons aujourd'hui, nous ne devons pas être trop surpris de voir s'enfoncer dans nos terres neuves tant de courageux "Samuel Chapdelaine", tant de ces braves colons, héroïques petits-fils de Champlain et de Louis Hébert qui n'hésitent pas à faire les sacrifices que vous savez pour assurer notre survivance française et la grandeur de notre race dont nous sommes fiers, de cette race française qui a fourni à l'Amérique tant d'apôtres.

Et je saisis avec allégresse, ici, l'occasion pour saluer respectueusement M. Ponsot, consul général de France au Canada, qui a bien voulu venir nous connaître sur place; nous lui sommes profondément reconnaissants de sa démarche qui nous fait honneur. Nous saluons dans sa personne toutes les héroïques vertus de nos ancêtres.

Je dois aussi offrir mes plus sincères remerciements aux messieurs de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec d'avoir eu cette louable pensée de venir élever à Péribonca ce mausolée à la mémoire de Louis Hémon. C'est une belle marque de reconnaissance littéraire à laquelle nous devons être sensibles, puisque l'œuvre de Louis Hémon s'attache à faire aimer et à chanter la vie pourtant pénible du colon, sa vie noble et belle, si utile pour l'avenir de notre province.

Péribonca n'avait pas encore de monument et je dois ici exprimer le regret que nous éprouvions de nous être laissés devancer par tant de paroisses de notre région qui possèdent, presque toutes aujourd'hui, un monument du Sacré-Cœur. Comme le disait, récemment, au Congrès de l'A. C. J. C. de Chicoutimi, au cours de l'été, un de nos excellents compatriotes, M. Elz. Boivin, nous avons un roi dans la région, et ce roi, c'est le Sacré-Cœur. Aussi, nous travaillerons à le faire régner sur nous, dans notre paroisse comme ailleurs. Je remercie donc la Société des Arts, Sciences et Lettres qui vient de souscrire si généreusement pour l'érection prochaine de notre monument au Sacré-Cœur. Je la remercie aussi pour le don qu'elle vient de nous faire du Mausolée Hémon. Je puis l'assurer que nous en aurons bien soin.

Je regrette beaucoup cette mauvaise température qui marque votre visite ici, M. le Ministre et vous tous, distingués visiteurs. Laissez-moi vous dire aussi que cette visite est de trop courte durée. Mais ce qui me console de ce contre-temps, c'est que l'hon. Ministre de la Colonisation vient de m'assurer que si c'est sa première visite qu'il fait au Lac Saint-Jean, ce n'est pas sa dernière; et il m'a déclaré qu'il reviendrait dès l'année prochaine. Je vous souhaite donc à tous la bienvenue pour l'année prochaine. Au reste, je vous invite tous à revenir, dans le pays de Maria Chapdelaine, pour la cérémonie de l'inauguration de notre monument au Sacré-Cœur.

Au sortir de la salle, un beau soleil rayonnait sur le village, sur la rivière, en bas, qui semblait d'argent. Il y eut rassemblement autour du mausolée et en face de l'église devant l'objectif du photographe. Puis l'on prit à la hâte le dîner, qui chez M. Moreau, qui chez M. Samuel Bédard, l'ancien "patron" de Louis Hémon qui est aussi bon hôtelier qu'il était bon colon en 1912 et dont l'épouse, Laura, l'une des héroïnes de *Maria Chapdelaine* est aussi parfaite cuisinière qu'elle était "bonne femme d'habitant" du temps de Louis Hémon. Entre temps, à part Samuel et Laura, nous sommes heureux de faire connaissance avec quelques autres personnages qui ont servi de modèles aux héros du roman de Hémon: Ti'Bé, Eutrope Gagnon, Napol Laliberté, entre autres.

Vers deux heures nous remontons en hâte dans nos automobiles pour continuer notre route. La prochaine étape doit être Saint-Joseph d'Alma où nous devons souper. Mais les voyageurs proposent et les côtes de Saint-Cœur-de-Marie disposent.

* * *

Du village de Péribonca jusque sur la rive nord de la rivière le "Grand-Pari"—Grande-Péribonca—tout va bien. Le voyage est charmant. Nous traversons la rivière sur un bateau passeur mû par un moteur à essence ; les premiers traversés, en attendant les autres, narguent ces derniers en faisant sur la rivière une jolie promenade en petit bateau à vapeur accosté tout exprès, devrait-on penser, de l'autre côté. Cette heure du jour est charmante. Une fois traversés la rivière et rassemblés de l'autre côté, nous nous remettons en route. Bientôt nous "tombons", c'est le cas de le dire, dans les "Savanes de la Pipe". Ce n'est plus drôle du tout. Nous commençons sérieusement à penser à nos fins dernières. Nous réussissons heureusement à traverser ces savanes, grâce à nos bons anges, qui veillent sur nous; puis nous arrivons à Saint-Henri-de-Taillon—La Pipe—où nous faisons une courte halte pour permettre au maire de la place de souhaiter la bienvenue au ministre de la Colonisation, et à ce dernier de promettre à Saint-Henri, entre autres choses, l'aide du gouvernement pour améliorer ses moyens de communication—et tous les auditeurs opinent du bonnet avec enthousiasme. De Saint-Henri-de-Taillon à Saint-Cœur-de-Marie, nouvelle édition des "Savanes de la Pipe", puis comme la "brunante" commencée à envelopper la terre et à déployer ses mystères, nous dégringolons la première de la série interminable des fameuses "côtes de Mistouk"—Saint-Cœur-de-Marie Ici, nous ne nous contentons plus de penser à nos fins dernières, mais recommandons sérieusement notre âme à Dieu. C'est fini, nous ne reverrons jamais plus notre vieux Québec... Il a plu deux jours d'affilée... et les "côtes de Mistouk" sont de "terre forte"; ajoutons que la

base de chacune, en général, est l'apex d'un triangle renversé et d'un nombre restreint de degrés, ce qui illustre justement sa raideur. Mettez tant que vous voudrez une six cylindres là-dedans, elle courra quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent de rester au fond. Nous fûmes assez heureux d'attraper la centième chance dans la première

SUR LES BORDS DE LA PERIBONCA



Groupe des excursionnistes photographié sur les bords de la Grande-Péribonca à l'endroit où l'on traverse la rivière sur un bateau passeur pour se rendre de Péribonca à Saint-Henri-de-Taillon.

côte. A la deuxième, arrêt prolongé; ceux des dernières voitures s'inquiètent et s'en vont dans la boue, aux nouvelles. Une auto a quitté le chemin, au bas de la côte, et elle semble suspendue, par un prodige d'équilibre, au-dessus d'un précipice. Les quatre occupants de la voiture ont pu par miracle sauter à temps sur la route. Deux

chevaux, que l'on va chercher à une ferme voisine, tirent, au bout de près d'une heure de travail, la "Chevrolet" de sa mauvaise position.

Pendant ce temps, l'obscurité est venue; l'accident de la Côte 2 a rendu craintifs les voyageurs et surtout ces dames qui déclarent qu'elles se rendront à pied au village dont on distingue vaguement les silhouettes des maisons dans l'obscurité, de l'autre côté d'une troisième côte. Et cahin-caha, dans l'obscurité et dans la boue qui colle aux semelles, tout le monde franchit la Côte 3 et l'on parvint enfin, exténué, au village dont on envahit les maisons. On ne nous attendait pas; toutefois les "Mistoukiens" se prodiguèrent pour nous être agréables. Un bon souper nous fit vite oublier nos fatigues qu'une nuit d'un sommeil profond dissipa tout à fait.

Le lendemain, soleil radieux. La boue de la route miroite à perte de vue; on dirait un ruban d'argent que nous ne craignons pas de faire souiller par nos automobiles. Nous étant remis en route tant bien que mal, nous terminons la série des côtes interrompue la veille; nous continuons d'en descendre et d'en monter la plupart *pedibus cum jambis* emportant sous nos pieds assez de terre pour nous enterrer tous au cas d'accident fatal que nous avons heureusement évité quand nous pénétrons dans la "savane de Mistouk" qui ressemble comme une sœur à la "savane de la Pipe". Pendant trois milles, nous faisons exactement un mille à l'heure et nous nous sentons la conscience parfaitement tranquille quant à ce qui regarde l'observance des règlements sur la vitesse des véhicules-moteurs.

L'Ile d'Alma nous apparaît prochaine. Nous sommes enfin délivrés de notre purgatoire de boue. Ayant franchi le magnifique Pont Taché, nous arrivons dans l'île où, d'un bond, pourrait-on dire, une belle route nous conduit au village de St-Joseph d'Alma. L'angelus du midi sonne au clocher de l'une des plus belles églises de la province. Nous avons juste le temps de la visiter, puis de saluer le curé de la paroisse et les notables de l'endroit et, en route, de nouveau, cette fois vers Hébertville.

Désormais, nous brûlons les étapes sur de belles routes macadamisées selon toutes les règles de l'art moderne de la voirie. Nos

voitures traversent, comme des bolides Saint-Bruno, Hébertville-Station; nous saluons au loin, sans le voir, Saint-Gédéon sis à trois lieues de là sur les bords du lac; puis nous descendons au village d'Hébertville où nous prenons le lunch sur le pouce.

A Hébertville-Station, deux automobiles se sont détachées du groupe pour prendre la route de Chicoutimi; ces voitures portent l'honorable ministre de la Colonisation, M. H. Beaudry, son secrétaire, M. Ponsot, M. de Saint-Victor, M. l'abbé I. Caron, M. l'abbé J. Bergeron, et notre camarade Cinq-Mars toujours avide de pays nouveaux. Nos compagnons, après avoir visité Jonquière, Chicoutimi et Port-Alfred, retourneront à Québec par bateau, ayant accompli ainsi le tour complet du Saguenay, moitié en chemin de fer, moitié en bateau.

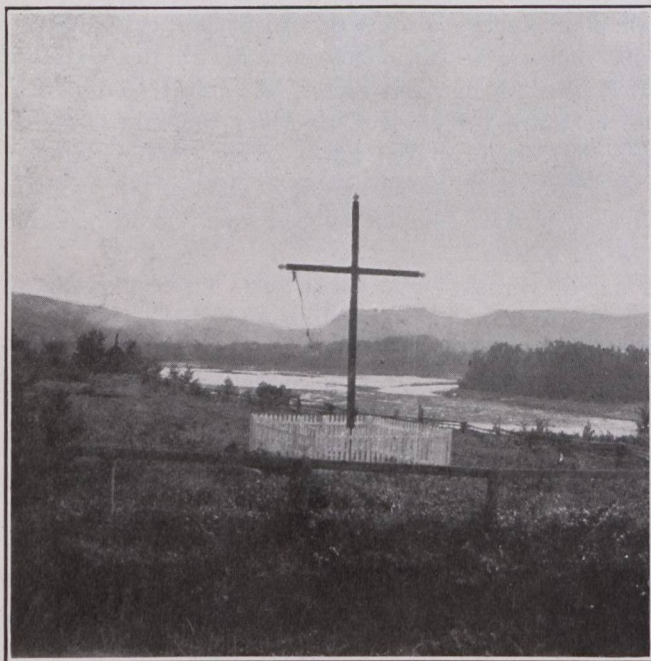
Les autres voitures continuent vers Roberval pour prendre, le lendemain matin, le train du retour à Québec.

Après Hébertville, la plus ancienne paroisse du Lac Saint-Jean, le berceau des 35,000 habitants qui peuplent aujourd'hui la région, nous franchissons la nouvelle et intéressante petite paroisse du Lac-à-la-Croix, puis nous faisons une courte halte à Saint-Jérôme, la paroisse la plus véritablement agricole de toute la région et où nous saluons les notabilités du village. Continuant notre route par le magnifique "Rang du Poste" nous arrivons aux bords de la Métabetchouan que nous franchissons sur un bac du plus ancien modèle mais que remplacera bientôt un magnifique pont moderne en voie de construction; le vieux bac du Poste retournera aux vieilles lunes. L'endroit est, ici, prodigieusement pittoresque. Sur la pointe que forment l'estuaire de la rivière et la rive est du lac, nous voyons se dresser une grande croix de bois rustique. Elle fut plantée là, il y a quelque vingt ans, pour marquer l'endroit du plus vieux poste de la région, le point précis où, en 1646, fut dite par le Père DeQuen, découvreur du lac Saint-Jean, la première messe dans ces solitudes profondes.

Puis par les lacets d'une route d'un pittoresque achevé, tantôt au fond de vallons profonds, tantôt au sommet de collines superbes, tantôt presque sur les sables fins des grèves du lac, après avoir tra-

versé le Rocher-Percé, Lamartine, le Petit-Québec et le Petit-Mont-réal, nous arrivons à Chambord, lieu de notre arrivée de Québec quatre jours auparavant. Continuant vers Roberval, nous visitons,

A METABETCHOUAN



Croix rustique marquant l'endroit où fut dite, en 1847, la première messe au Lac St-Jean par le Rev. Père DeQuen, decouvreur du Lac Saint-Jean. Cette croix fut élevée, en 1897, à l'entrée de la rivière Metabetchouan.

au passage, Val-Jalbert où sont établies de puissantes usines à pulpe qu'actionnent les forces hydrauliques de la Ouiatchouan.

Une demi-heure après nous étions à Roberval, point de notre départ pour cette émotionnante randonnée de plus de 190 milles.

J'ajouterai que la soirée se passa en toutes sortes de jolies et

cordiales réceptions chez M. le maire, chez M. le magistrat Bergeron, chez MM. Ths-Louis Bergeron, J.-E. Boily, Alf. Bouchard, et plusieurs autres citoyens de la ville.

Le lendemain, samedi, un train du Canadien-Nord, parti de Roberval à 8 heures, nous ramenait à Québec où nous arrivions le soir, à sept heures, quelque peu fatigués, mais heureux et émerveillés comme des découvreurs de pays nouveaux.

Et maintenant me permettra-t-on quelques impressions de caractère plus particulièrement intime sur les choses et les gens avec lesquels nous eûmes l'occasion de venir en contact pendant ce voyage. Je jette, au hasard de la plume, sans artifice et tout bonnement comme elles me viennent à l'esprit, ces quelques impressions mi-personnelles, mi-résultat des confidences de mes compagnes et compagnons de voyage.

A la vérité, nous n'étions pas de ces touristes qui passent, distraits et insouciant de l'émotion, un guide à la main, devant le fronton d'un monument, acceptant servilement l'épithète plus ou moins laudative du livre. Notre voyage, médité, préparé, s'est plutôt déroulé comme une leçon. Nous ne demandions aux choses et aux gens que de nous révéler leur âme...•

Cette population du Lac Saint-Jean a le double caractère bien franc de la gaité et de la distinction française. Tout est, chez elle, franc, cordial, sincère, ouvert. Nous fûmes reçus partout avec un empressement aimable et vigilant; il y avait du cœur dans tout ce que l'on faisait pour nous. Aussi, ce séjour, marqué à tout instant des plus sensibles manifestations de l'affabilité sans contrainte, nous fit constater que les jours heureux passent bien vite. Et cette vérité très ancienne nous apparut terriblement éternelle, le matin de notre retour. Ce ne fut pas sans un mouvement de mélancolie que, aux portières de notre "Wayagamac"—qui nous avait patiemment attendu à Chambord—nous saluâmes d'un adieu, avant de nous engouffrer de nouveau dans les Laurentides, les claires rives du lac Saint-Jean.

Mais nous entretenons dans le souvenir—nouvelle vie—les joies de notre voyage. Et, dans ce souvenir, nous voyons se dessiner, plus en relief, d'aimables personnes vers lesquelles vont tous nos remerciements et toute notre reconnaissance. Saluons, une dernière fois, le sympathique maire de Roberval, M. Armand Boily et sa distinguée compagne, tous deux auteurs de tant de prévenances à notre égard; M. Georges Levesque, shérif de Roberval, qui a été l'organisateur dévoué de notre réception au Lac Saint-Jean; M. J.-Ed. Boily, le représentant de l'Instruction publique au pays du Lac Saint-Jean, et les membres de son aimable famille qui se sont prodigués pour rendre notre séjour agréable dans la région; tous les aimables curés des paroisses que nous avons visitées le long de notre route et dont l'affabilité et la bonté n'ont d'égal que l'ardent esprit d'apostolat qui les distingue et qui en a fait dans les circonstances difficiles que la plupart ont rencontrées dans le développement de leur paroisse respective, de véritables héros, héros obscurs et peu tapageurs mais d'autant plus méritants qu'ils semblent ignorer la vertu de leurs sacrifices; les humbles moines blancs de Mistassini dont la vue nous émut d'une tendresse si religieuse et si pure; M. l'abbé Jean Bergeron, un apôtre de la colonisation au pays du Lac Saint-Jean et du Saguenay, qui n'a pas reculé devant les fatigues et les ennuis de nous accompagner, nous, étrangers, durant toute notre randonnée et qui fut pour nous le plus aimable et le plus joyeux des ciceronis; M. J.-L.-N. Turcotte, maire de Normandin dont l'amabilité ne le cède en rien au patriotisme et à l'amour ardent de son beau pays et qui nous a si aimablement reçus; messieurs les maires de Saint-Cœur-de-Marie, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Joseph d'Alma, Hébertville, Saint-Jérôme; et toutes ces aimables personnes qui nous ont accompagnés dans notre voyage et reçus si cordialement au retour; mesdames J.-Ed. Boily, Côme L.-A. Morisset, L. Couet, L. Brassard, Alf. Bouchard, R. Bergeron, et toutes les jolies et gracieuses jeunes filles qui ont été le charme de ce voyage; enfin, M. Emile Moreau, maire de Péribonca et député du comté du Lac Saint-Jean à l'Assemblée législative, l'âme dévouée et infatigable de l'organisation et qui présida à notre réception et à

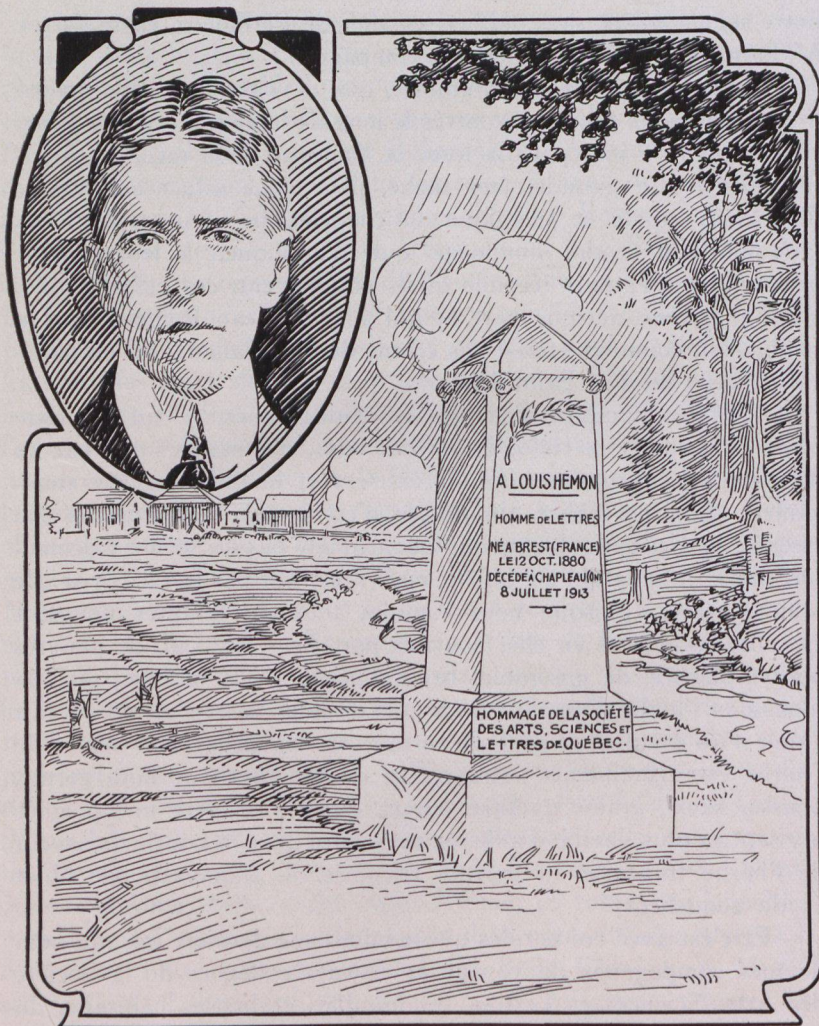
notre séjour là-bas, sans oublier ses amis de Péribonca, entre autres, M. Samuel Bédard et sa dévouée compagne...

Quant aux petits, aux humbles, aux dévoués, aux sans grades, à ceux que nous avons rencontrés le long de la route, occupés à leur rude travail du jour pour la force et l'activité de la race, qui interrompaient, une seconde, leur tâche, pour nous saluer au passage d'un coup rapide et énergique du chapeau, je ne pourrais mieux faire pour leur rendre hommage que d'appliquer à leur humble personne et à l'œuvre féconde qu'ils poursuivent, ces belles paroles que j'ai notées, quelque part, et qui sont de Jean Richepin qui a, semble-t-il, connu et étudié nos colons du Bas-Canada, et, en particulier, ceux du Lac Saint-Jean :

“Oh! ces humbles d'en bas, ces autochtones, ce tuf de notre pays, ce fonds et ce tréfonds de chez nous, des maîtres peuvent les dominer un instant, mais ils s'y enlèvent et finissent par s'y amalgamer. Car, en réalité, un peuple n'est jamais constitué, en son essence, par les conquérants qui viennent à y passer, même y demeurer, ni par le sang qui s'y infuse, mais il est fait par la terre, par elle seule; certes, puisque nous sommes tous des plantes poussant sur elle, enracinées en elle, nourries par elle. Eh! oui, de pauvres petites plantes, de misérables brins d'herbe, de la mousse; mais la mousse et l'herbe d'un pays ont le goût de ce pays, et c'est ce qui fait l'âme d'un peuple, ce goût de terroir; et l'on peut venir semer de l'herbe étrangère, dans notre plèbe; quand l'herbe y aura germé, poussé, fleuri, grainé quelque temps, qui en mangera une poignée n'y sentira plus l'herbe d'ailleurs, mais aura dans la bouche la saveur de l'herbe française au parfum tricolore de pâquerette, de bluet et de coquelicot.”

Et c'est avec ces paroles que je salue, une dernière fois, au nom de mes compagnons de voyage et de mes collègues de la Société des Arts, Sciences et Lettres, les humbles et braves habitants du Lac Saint-Jean, les héros éternellement vivants du délicieux récit bien canadien de MARIA CHAPDELAINÉ.

DAMASE POTVIN



Le mausolée élevé sur les bords de la Péribonca à la mémoire de Louis Hémon.
Dans le médaillon, portrait fidèle de l'auteur de Maria Chapdelaine.



A Maria Chapdelaine ⁽¹⁾

*Reviendras-tu un jour revoir ton cher village,
Tous ces champs, ces maisons qui bordent le chemin
Où jadis Louis Hémon venait chaque matin
Fixer dans son esprit un trait de ton visage,*

*Et du colon chanter près de toi le courage ?
Si tu revois ces lieux où d'un pas incertain
Il passa tant de fois, tu sauras son destin.
Va, écoute en passant, un soir, près du rivage,*

*Et l'écho qui répète encore son nom, là-bas,
Guidera dans la nuit la marche de tes pas :
Seuls, le vent sur la route et le bois solitaire*

*Entendront tes accents par l'écho répétés
Dans ta plaine, mais nul ne saura ton mystère.*

*.....
Heureux jours qui fuyez par le Temps emportés !*

JOSEPH PATRY

(1)—Melle Eva Bouchard, qui a servi de modèle à Louis Hémon pour buriner son héroïne, a quitté Peribonca, voilà quelques mois, pour entrer dans la vie religieuse.

Population et Instruction au Lac Saint-Jean. — PAR — G.-E. MARQUIS

DE tous les éléments qui constituent la richesse d'un pays il n'en est pas de plus précieux que celui de sa population. En effet, la population est l'âme du pays; de plus, elle établit non seulement sa richesse mais aussi sa force, sa puissance et sa gloire, pourvu, bien entendu, que cette population soit éclairée, active, instruite de ses devoirs, respectueuse des pouvoirs établis et probe dans son commerce.

Dans les quelques lignes qui vont suivre, je n'ai pas l'intention de faire une étude élaborée de la population du Lac Saint-Jean et son développement depuis l'ouverture de son territoire à la colonisation, il y a environ 75 ans, ni de fournir une histoire détaillée de la multiplication de ses écoles, mais tout simplement de signaler l'expansion réellement remarquable de cette région et de l'épanouissement qu'elle est appelée à prendre le jour où des communications vicinales et ferroviaires plus étendues y auront été établies.

I.—LA POPULATION

Comme bien l'on pense, ce n'est pas la courte excursion de trois jours que je fis, au mois de septembre dernier, au Lac Saint-Jean, qui m'a permis de recueillir les renseignements nécessaires à l'étude sociale que j'entreprends aujourd'hui sur la population et les établissements scolaires des différentes paroisses qui font chaîne autour du lac autrefois dénommé "Peaguagami", signifiant "lac plat". Je puiserai donc largement dans les publications qui traitent de ce sujet et dont la plus importante est sans contredit l'ouvrage historique et descriptif d'Arthur Buies: *Le Saguenay et le Bassin du Lac Saint-Jean*. Arthur Buies est, en effet, le chantre

officiel du Saguenay et du bassin du Lac Saint-Jean, et nul mieux que lui n'aurait pu, avec des accents plus sincères et dans un style plus varié ni plus châtié, décrire ces régions nouvelles.

Autrefois, aux premiers temps de la colonie, c'est le long des rives du Saint-Laurent que le colon mit hache en bois et se tailla un domaine à même la forêt séculaire qui le bordait, parce que le grand fleuve était, à cette époque reculée, le seul moyen de communication d'un poste à l'autre. De même aussi, c'est le long des plaines qui s'étendent de chaque côté du Haut-Saguenay, où se trouvent aujourd'hui Grande-Baie, Chicoutimi et Ste-Anne, en particulier, que les premiers colons se frayèrent un chemin et se dirigèrent lentement, péniblement mais sûrement, vers le bassin du Lac Saint-Jean.

Au mois de juin 1850, pour la première fois, un parti d'explorateurs s'achemina vers le Lac Saint-Jean, en passant par Chicoutimi, pour aller examiner une bonne partie des terres des cantons de Labarre, de Caron et de Métabetchouan, terres qu'ils trouvèrent de qualité supérieure et capables de recevoir au-delà de trois mille colons. Dès le mois d'août suivant, M. le curé Hébert, de Saint-Pascal, membre de l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska, se rendait dans le canton de Labarre avec quarante-quatre hommes et jetait là les bases de la première paroisse du Lac Saint-Jean, Hébertville, dénommée d'après son fondateur.

Au printemps de 1851, M. l'abbé Hébert revenait avec un nouveau parti pourvu de tout le matériel nécessaire à un grand chantier: chevaux, vaches, provisions, planches, madriers, etc. L'hiver suivant vit les premiers colons qui ont passé la saison des neiges au Lac Saint-Jean; ils étaient au nombre de 14 seulement. Dix ans plus tard, la mission d'Hébertville comptait 130 familles renfermant une population de 700 âmes, exclusion faite des jeunes gens, au nombre de 325, qui fréquentaient les chantiers de M. Price.

En 1871, une nouvelle paroisse fut détachée d'Hébertville: celle de Saint-Jérôme, aujourd'hui la plus importante peut-être comme la plus prospère et la plus industrielle de tout le Haut-Saguen-

nay. Mais c'est en 1861 que les premiers colons vinrent à St-Jérôme, et jusqu'en 1865 il n'y avait eu que quatre ou cinq familles éparses sur les rivages du lac.

En remontant toujours vers l'ouest—car c'est de préférence de ce côté-là que les colons abattirent tout d'abord des pans de forêts autour du lac Saint-Jean—l'on défricha, peu après, le troisième établissement de colonisation dans cette région, à St-Louis-de-Métahetchouan, communément appelé "Chambord", du nom de son bureau de poste et de la station du chemin de fer. Les premiers défrichements de cette paroisse datent de 1864. En 1868, le nombre de familles n'y était que de 24, ce qui n'empêche pas que déjà l'on songeait à y construire une chapelle.

Successivement l'on vit se fonder, après St-Louis-de-Métahetchouan, la grande paroisse de Notre-Dame-du-Lac, aujourd'hui Roberval, qui englobait alors dans son territoire St-Prime, St-Félicien et une partie de St-Jérôme. Les premiers colons qui ouvrirent l'opulente paroisse de St-Prime s'y établirent vers 1865. St-Félicien, tout à côté, n'était encore, en 1880, qu'une mission avec une pauvre chapelle de bois où s'assemblaient, tous les mois, les quelque cinquante familles qui composaient cette agglomération. Normandin et Albanel furent ouverts, grâce au dévouement de M. Elisée Beudet, représentant du comté de Chicoutimi, qui forma, en 1879, à Québec, une association sous le nom de Société de Colonisation de la Vallée du Lac Saint-Jean. Ici, comme ailleurs, les débuts furent très pénibles, à cause du manque de chemins pour communiquer avec les anciens établissements. Toutefois, l'on verra que ceci ne découragea pas les colons puisque, dix ans plus tard, Normandin avait déjà une population de 600 âmes.

Jusqu'en 1888, date du parachèvement du chemin de fer, de Québec à Chambord, les seuls moyens de communication, au Lac Saint-Jean, pour faire venir les marchandises dont ses habitants avaient besoin, étaient le Saguenay, le lac Kénogami et le lac Saint-Jean lui-même, avec des routes affreuses reliant ces étendues lacustres.

Il y aurait une belle bien que sombre page à rappeler au sujet

de la construction du chemin de fer du Lac Saint-Jean, mais l'espace me manque et je renvoie le lecteur à l'ouvrage d'Arthur Buies, à ce sujet. Depuis 1888, l'on a vu deux embranchements du chemin de fer du Lac Saint-Jean se joindre à sa gare de tête: Chambord. Le premier, de Chambord à St-Félicien, sur un parcours de 39 milles; l'autre, de Chambord à Chicoutimi, soit un trajet de 51 milles.

Donc, il y a moins de 70 ans, pour la première fois, un groupe de colons des comtés de l'Islet et de Kamouraska, sous la direction de M. l'abbé Hébert, de Saint-Pascal, alla se tailler un domaine dans le bassin du Lac Saint-Jean. Nul ne saurait s'imaginer le travail, les privations et les souffrances que dûrent s'imposer ces héros obscurs pour mener à bonne fin cette entreprise. Depuis, d'autres groupes y sont allés, à leur tour, n'ayant pour toute arme que leur hache et leur courage, afin de se créer un "chez-eux" dans le bassin du Lac Saint-Jean. Il n'y a plus aujourd'hui que de très rares solutions de continuité dans la chaîne de paroisses qui encerclent le lac Saint-Jean, si ce n'est une interruption forcée, ici et là, par une savane ou un marécage.

La population des municipalités du Lac Saint-Jean, en 1918, s'élevait à 30,660 âmes. Le comté municipal est divisé en deux: dans la première division, l'on compte 14 municipalités dont le chef-lieu est le village d'Hébertville; la deuxième division comprend 17 municipalités: son chef-lieu est la ville de Roberval. L'on aura une idée de la valeur de la propriété imposable en mentionnant ici le chiffre de l'évaluation municipale des paroisses de ce comté: elle s'élevait, en 1918, à la somme de \$10,813,217, ce qui n'est peut-être pas plus de la moitié de la valeur réelle, sans compter les propriétés non imposables dont la valeur était alors estimée à près de \$700,000.

L'on pourra juger de la croissance rapide de la population dans quelques-unes des municipalités du Lac Saint-Jean en étudiant le petit tableau suivant, dont les chiffres, pour les années 1901 et 1911, sont extraits du recensement fédéral, tandis que ceux de 1918 proviennent des "Statistiques Municipales de Québec":

Municipalités	1901	1911	1918
Albanel (canton).....	337	778	1,138
Delisle (S.-C.-de-Marie) (canton).....	—	1,445	1,713
Hébertville (par.).....	2,023	1,688	1,320
Hébertville (vil.).....	537	655	588
Hébertville (station).....	—	737	518
Jeanne-d'Arc (par.).....	—	—	262
N.-D.-de-la-Dorée (par.).....	—	607	860
Normandin (canton).....	—	1,528	2,175
Péribonca (par.).....	—	462	506
Roberval (par.).....	—	1,170	1,072
Roberval (ville).....	1,248	1,737	1,831
St-Amédée-de-Péribonca (par.).....	—	401	520
St-André (par.).....	—	484	485
St-Bruno (par.).....	1,025	932	950
St-Bruno (vil.).....	—	373	360
Ste-Croix (par.).....	—	—	924
St-Félicien (par.).....	—	1,346	1,650
St-Félicien (vil.).....	—	581	715
St-Frs-de-Sales (par.).....	646	767	836
St-Gédéon (par.).....	1,155	1,309	905
St-Gédéon (vil.).....	—	—	525
Ste-Hedwidge (par.).....	—	331	386
St-Henri-de-Taillon (par.).....	—	626	693
St-Jérôme (par.).....	1,579	1,467	1,345
St-Jérôme (vil.).....	498	719	799
St-Joseph-d'Alma (par.).....	1,305	1,512	1,100
St-Joseph-d'Alma (vil.).....	—	—	650
St-Louis-de-Chambord.....	—	1,608	1,101
St-Méthode (par.).....	437	663	916
St-Michel-de-Mistassini (par.).....	—	763	850
St-Prime (par.).....	1,230	1,515	1,500
St-Thomas-d'Aquin (par.).....	536	775	867
Val-Jalbert (vil.).....	—	—	600
Total.....	<u>12,326</u>	<u>26,979</u>	<u>30,660</u>

Terminons ces quelques notes sur la population du Lac Saint-Jean en extrayant une couple de données relatives au mouvement de sa population en 1918.

Le nombre des naissances enrégistrées s'élevait à 1,734, soit 57 naissances par 1,000 de population, ce qui est sans contredit le taux de natalité le plus élevé de tous les comtés de la province de Québec. Celui de la province, la même année, était de 33 et il ne s'est jamais élevé au-delà de 39 depuis 20 ans, bien que, jadis, surtout au lendemain de la guerre de Sept Ans, il atteignit, pendant la décade de 1860-70, 65 par 1,000 de population. Graduellement, ce taux déclina: pendant la décade 1840-50, il fut de 60; quarante ans plus tard, il avait fléchi à 47, pour osciller, finalement, depuis 20 ans, entre 33 et 39 par 1,000 de population. La population du Lac Saint-Jean aurait donc conservé, en outre de son esprit de travail, de persévérance, d'urbanité et de probité, cette qualité prolifique qui distinguait nos ancêtres, qualité de survie qui semble décroître de plus en plus chez nous, comme dans les vieux pays, à mesure que l'on s'éloigne de la terre.

Le nombre des mariages célébrés en 1918, au Lac Saint-Jean, a été de 264. Celui des décès enrégistrés, de 969, laissant un excédent de naissances de 765. Mais il est bon de remarquer ici que le nombre des décès, en 1918, a été beaucoup plus élevé que celui des années antérieures, à cause de la grippe espagnole qui a fait de nombreuses victimes au Lac Saint-Jean comme ailleurs, dans la province. L'année précédente, c'est-à-dire en 1917, le nombre total des décès, dans ce comté, avait été de 514, soit un taux de mortalité de 16 par 1,000 de population. Si l'on établit la différence entre le taux des naissances et celui des décès, en temps ordinaire, au Lac Saint-Jean, on trouve un excédent quasi phénoménal, soit 41 par 1000 de population, quand celui de la province a varié entre 12 à 20 depuis un grand nombre d'années.

Signalons encore une particularité propre à cette population. Dans d'autres régions de la province, régions ouvertes à la colonisation à diverses époques, l'on a vu affluer, de toutes parts, des défr-

cheurs avides de s'y tailler un petit royaume, mais l'on a aussi été souvent témoin de nombreuses difficultés qui surgirent, dans la plupart de ces régions, quand il fut question de s'organiser et de s'entendre pour les fins administratives. Chacun voulait implanter, dans le pays d'adoption, les habitudes et les coutumes avec lesquelles il avait grandi dans sa paroisse d'origine. Au Lac Saint-Jean, chose remarquable, la fusion fut plutôt facile parce que les éléments nouveaux y étaient peu nombreux. Quelques-uns traversèrent le fleuve Saint-Laurent, pendant que d'autres partirent de Charlevoix, mais c'est plutôt par le dédoublement des premiers établissements que la population du Lac Saint-Jean se développa et trouva ainsi son homogénéité. Ceci explique comment il se fait qu'aujourd'hui le meilleur esprit et l'accord règnent au sein de la population du pays du Lac Saint-Jean et que partout, d'une paroisse à l'autre, sur les rives de la Métabetchouan, comme sur celles de la Mistassini, de la Péribonca ou de la Grande-Décharge, s'épanouissent le même esprit d'entreprise, le même courage que rien ne peut effrayer, le même respect pour les autorités civiles et religieuses, la même foi et la même langue qui font que tous ne veulent et ne désirent que ces seules choses: le développement agricole et industriel de la région, afin d'utiliser les incalculables richesses naturelles que récite le sol; l'expansion des industries actuelles et l'établissement de nouvelles, propres à créer un marché rapproché pour les cultivateurs et, *the last but not the least*, le parachèvement du chemin de fer de ceinture qui souderait les deux tronçons à l'ouest et à l'est de Chambord.

Quand ce chemin aura été créé et que les nombreuses cataractes inutilisées aujourd'hui seront endiguées au profit de l'industrie, l'on verra, dans dix ans, le comté du Lac Saint-Jean doubler en valeur et en population.

Jadis, ce fut l'ouverture de nouveaux cantons de colonisation qui arrêta quelque peu l'émigration des nôtres vers la république voisine et qui sauva, en quelque sorte, la situation économique de la province. Aujourd'hui, l'industrie dans les nombreuses villes a pris une telle expansion que nombre de nos campagnes se dépeu-

plent de la jeune génération. Les cadres des vieilles paroisses sont remplis. Il faut de nouveaux débouchés. Le Lac Saint-Jean, aux portes de Québec, en est un, riche en sol arable, qui n'attend que des bras vigoureux pour le féconder.

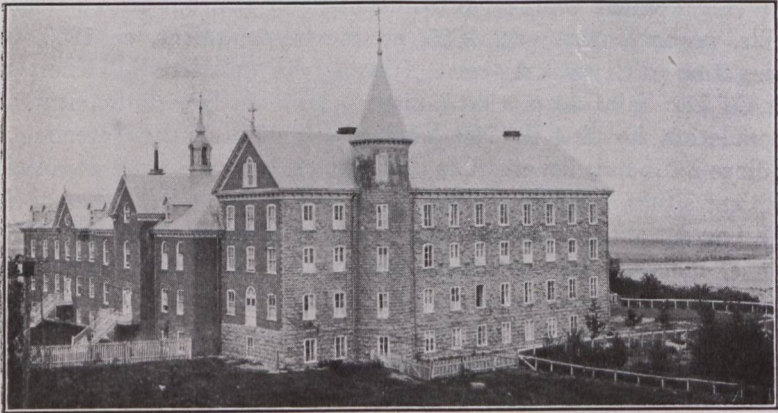
2.—L'INSTRUCTION PUBLIQUE

La première école ouverte au Lac Saint-Jean fut celle d'Hébertville, probablement vers 1855, et que fréquentaient, en 1860, une vingtaine d'élèves. A cette époque, les missions d'Hébertville et du Lac Saint-Jean, c'est-à-dire au bord du lac, contenaient une population de plus de 700 âmes disséminées sur une étendue de quinze à dix-huit lieues. Ces deux principaux noyaux de population étaient situés à pas moins de dix lieues l'un de l'autre. La mission du Lac eut aussi, un peu plus tard, une école tenue pendant quelques mois, mais sa fréquentation était plutôt irrégulière, à cause des distances considérables à parcourir par les enfants et le manque de vêtements et de chaussures, dans bien des cas.

A chaque endroit où un nouveau groupe de colons se faisait une clairière dans la forêt, aussitôt s'élevaient une chapelle et une école; souvent la même construction servait pour les deux objets à la fois. Au début, ces maisons d'école étaient plutôt modestes, mais bientôt, avec l'accroissement de la population et l'augmentation en valeur des terres, de magnifiques constructions furent élevées où les enfants se sentaient attirés de plus en plus, de même que le personnel enseignant. L'évolution fut lente mais sûre, grâce à la générosité des contribuables et aussi au dévouement et à l'esprit de progrès d'un homme dont je veux rappeler ici le souvenir, parce qu'il fut un apôtre de l'enseignement primaire dans la région.

Il y a quelques années décédait à Chicoutimi un vétéran de l'enseignement qui avait vu surgir toutes les écoles le long du Saguenay et dans le bassin du Lac Saint-Jean. Pendant 46 ans, il surveilla d'un œil attentif l'épanouissement scolaire, tout d'abord comme instituteur, de 1866 à 1875, puis de cette date à 1912, comme inspecteur d'écoles. Je veux parler de feu Jos.-Ed. Savard.

Il me fait plaisir de rendre hommage ici à la mémoire de ce vieux serviteur dont le passé est encore vivace dans l'esprit de la génération actuelle des comtés de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean. En 1912, comme la maladie l'avait empêché de compléter la visite de ses écoles, je fus chargé de ce soin par l'honorable Boucher de LaBruère, alors surintendant de l'Instruction publique. A chaque



Le monastère des Ursulines de Roberval tel qu'il apparaissait avant l'incendie du mois de janvier dernier qui détruisait le côté gauche comprenant l'Ecole Ménagère.

soir j'allais rendre compte de ma mission au vieil inspecteur, à son foyer situé au pied de la rue Racine, à Chicoutimi, et me rappellerai toujours avec quel intérêt le bon vieillard écoutait le récit que je lui faisais de mes impressions de la journée et comme il se réjouissait quand je lui rapportais de bonnes nouvelles de l'une ou de l'autre de ses chères écoles. Pendant près d'un demi-siècle il s'était dépensé pour elles et, à la veille d'aller rendre compte de sa mission, il semblait plus que jamais vouloir s'attacher à cette carrière qu'il avait aimée et pour laquelle il s'était dépensé généreusement, en bon patriote et en bon pédagogue.

Mais revenons aux écoles du Lac Saint-Jean dont le développement a marché de front, depuis les premiers temps de la colonie jusqu'à nos jours, avec celui du défrichement. Je ne possède aucun volume en dehors des rapports officiels pour me renseigner sur le mouvement scolaire de cette région, c'est pourquoi il me sera impossible de fournir un récit circonstancié se rattachant aux principales institutions d'enseignement qui y ont été ouvertes. Mais les preuves de leur marche ascendante, je les trouve dans les rapports du surintendant de l'Instruction publique, pour ce qui a trait aux écoles sous contrôle, de même que pour les indépendantes. Le tableau suivant fait connaître, pour chacune des années 1901, 1911 et 1918, le nombre d'écoles sous contrôle et indépendantes, au Lac Saint-Jean, et dresse un parallèle entre les municipalités rurales et les municipalités scolaires, à diverses époques:

Nombre d'écoles	1901	1911	1918
Sous contrôle:			
Elémentaires.....	95	123	123
Modèles.....	7	16	20
Académies.....	1	1	1
Indépendantes.....	2	3	6
	—	—	—
Total.....	105	143	150

Plusieurs de ces écoles sont dirigées par plus d'un titulaire. En 1918, les 150 écoles du Lac Saint-Jean comprenaient 237 classes ayant chacune un maître ou une maîtresse. Sur ce nombre, si l'on fait le partage entre les laïques et les religieuses, il ressort que les laïques étaient au nombre de 161, dont 7 instituteurs et 154 institutrices; les religieuses comptaient 76 membres, dont 6 Frères et 70 Sœurs. Remarquons encore que ces derniers chiffres se partagent comme suit: 42 Sœurs dans les couvents indépendants et 28 dans les écoles sous contrôle de commissaires ou de syndics.

La population scolaire à instruire, comprenant les enfants de 5 à 18 ans, l'année dernière, au Lac Saint-Jean, était au nombre de 9,237. Il y en avait 7,005 d'inscrits dans les registres, ce qui équivaut à 75% du total. Mais il convient d'ajouter qu'un grand nombre d'enfants au-dessous de 7 ans ne peuvent être envoyés aux écoles à cause de la distance à parcourir ou du mauvais état des chemins, tandis que, d'autre part, la grande majorité des élèves quittent l'école après le cours primaire, à 13 ou 14 ans, sans qu'on soit tenté de les en blâmer, attendu qu'il n'y a pas d'écoles modèles dans bien des villages. C'est pourquoi on enrégistre une marge de 25% entre les élèves inscrits aux écoles et les enfants d'âge scolaire, dans le comté du Lac Saint-Jean.

Au reste, si l'on considère le pourcentage de la fréquentation de ceux qui sont inscrits aux écoles—étant donné les nombreux empêchements qui retiennent un bon nombre d'élèves hors de la classe, par exemple, pour assister les parents pendant certaines saisons de l'année, l'hiver avec ses froids rigoureux et, enfin, la maladie—l'on admettra que la présence moyenne ci-après démontre qu'au Lac Saint-Jean, comme d'ailleurs dans la plupart des comtés de la province, les parents s'efforcent de tenir les enfants aux écoles le plus régulièrement possible. Ainsi, dans les écoles élémentaires, la fréquentation moyenne a été de 73%, dans les écoles modèles, de 75% et, dans les académies, de 77%.

Les traitements des instituteurs et des institutrices ne sont peut-être pas aussi élevés que désirable, mais toutes choses égales d'ailleurs, je relève, dans le dernier rapport de l'inspecteur de la région, que ces traitements ne sont pas inférieurs à ceux accordés dans les autres localités de la province. En 1917-18, la moyenne du traitement payé aux instituteurs laïques était de \$565 dans les écoles modèles, pendant que les institutrices recevaient \$205 dans les écoles élémentaires et \$240 dans les écoles modèles; les Frères avaient \$360 à tous les degrés de l'école primaire, pendant que les Sœurs touchaient \$198 dans les écoles élémentaires et \$230 dans les écoles modèles.

Depuis 1897, les RR. FF. Maristes dirigent l'académie de Roberval. Les RR. FF. de St-François Régis, à Pérignon, (Vauvert) possèdent un orphelinat agricole où de jeunes garçons reçoivent une formation professionnelle. Cette même institution maintient aussi un juvénat et un noviciat. C'est depuis 1905 que l'orphelinat agricole de Saint-Joseph dirige un établissement agricole avec un succès et une persévérance dont la semence ne sera pas sans produire une magnifique récolte, plus tard, surtout quand le chemin de fer de ceinture aura atteint cette région éloignée du nord du Lac Saint-Jean.

A Mistassini, les RR. PP. Trappistes ont aussi ouvert un juvénat où sont formés des sujets destinés à la vie religieuse. Ils sont là, si j'ai bonne mémoire, une trentaine de jeunes garçons, intelligents, actifs et désireux de se consacrer aux travaux propres à l'ordre des Cisterciens. (1) Il est à espérer que plus tard l'on verra s'élever, à

(1) Nous sommes heureux de pouvoir donner ci-après quelques notes au sujet de cette œuvre—notes que nous a généreusement fournies le R. P. directeur du Juvénat de N.-D. de Mistassini. "L'œuvre du Juvénat Saint-Bernard en notre monastère de La Trappe de Mistassini rappelle, mais d'une manière plus exclusivement religieuse, les écoles monastiques d'autrefois.

Nous recevons uniquement les enfants, à partir de onze ou douze ans, qui ont entendu l'appel divin et veulent sauvegarder à l'ombre de nos cloîtres, leur vocation religieuse. Ils viennent donc chez nous avec l'intention de se fixer parmi nous, plus tard, comme novices et profès et s'y préparent, en attendant, par un stage de plusieurs années, c'est-à-dire par leur séjour au Juvénat.

Nos juvénistes se partagent en deux classes: les oblats (juvénistes) de chœur et les oblats (juvénistes) convers. Les premiers, que leurs aptitudes spéciales pour l'étude et leur vocation destinent au sacerdoce, font un cours classique complet, les seconds ont plus d'heures de travail manuel, mais font cependant, l'hiver surtout, leurs classes élémentaires.

Les uns et les autres participent à quelques-uns de nos offices du chœur et prennent une part plus active à nos travaux agricoles. Ils débutent parfois et se perfectionnent en tout cas assez rapidement dans la grande et dans la petite culture; s'exercent à la pratique du jardinage, à l'élevage du bétail, des volailles et des abeilles; s'initient aux différents métiers de forgeron, menuisier, boulanger, cordonnier, tailleur, etc... en pleine activité dans notre exploitation agricole; ils jouissent enfin de tous les bienfaits d'ordre physique et moral que leur procure leur séjour au grand air et dans la solitude bienfaisante de notre monastère. Ils ont, cela va sans dire, leurs jeux, leurs promenades et congés; leurs vacances, assez longues, se passent chez nous; ils ne retournent plus en famille mais restent libres absolument de quitter définitivement le juvénat si ce genre de vie ne leur convient plus. Ceux qui s'en vont, ils sont assez rares, emportent du moins

côté de ce juvénat, une école où des étudiants en agriculture, sortant des différents collèges classiques de la province, viendront à Mistassini se spécialiser dans les sciences agricoles, à l'instar d'Oka. A Mistassini, comme à Péribonca, l'on soupire après le prolongement de la voie ferrée et il semble raisonnable de penser que la fondation d'une école d'agriculture, dans ce coin de la province de Québec, riche en sol arable et en population vigoureuse et attachée à la terre, rendra des services immenses non seulement à la région mais à la province entière.

Enfin, terminons cette courte esquisse sur le mouvement scolaire dans le bassin du Lac Saint-Jean en rappelant que Roberval possède, depuis 1882, un couvent doublé d'une école ménagère dirigée par les RR. Dames Ursulines. C'est la première du genre non seulement dans la province mais dans le monde entier, affirme-t-on, qui a donné un cours ménager, comme c'est là que vont encore puiser chaque année les connaissances propres à la femme nombre de religieuses des autres communautés de la province. Le 21 janvier dernier, un malheureux incendie venait détruire une aile du couvent de Roberval où se donnaient d'ordinaire les cours de l'enseignement ménager. Cette partie de l'édifice n'a pas encore été relevée de ses cendres, mais la population du Lac Saint-Jean, comme celle de toute la province d'ailleurs—parce que c'est plutôt une école provinciale que régionale—fait des vœux pour que se dressent de nouveau, dans un avenir plutôt rapproché, les murs de cette importante institution. Il est même rumeur que l'on verra se fonder à Roberval une école classico-ménagère comme celle de St-Pascal, où les élèves seront formées à l'enseignement en même temps qu'on leur inculquera la science ménagère théorique et pratique. (2)

les grands avantages d'une éducation très suivie et des connaissances variées qui leur facilitent le choix d'une carrière honorable et lucrative.

Le Juvénat fut fondé en l'été de 1913 par notre supérieur actuel, le Révérend Père Gabriel; l'exigüité du local nous oblige à rejeter bien des demandes; nous ne pouvons difficilement recevoir plus des trente juvénistes qui forment actuellement notre pépinière..."

(2) Le cours classique qui s'y donne est le même, quant au fond, que celui des Ecoles Normales; les deux langues y sont enseignées, l'étude des sciences

Les autres communautés qui ont la direction d'écoles sont les suivantes: les SS. du Saint-Rosaire, à Hébertville; les SS. de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, à Albanel, à Normandin, à Périconca, à Saint-Félicien, à Saint-Gédéon, à Saint-Jérôme, à Saint-Joseph d'Alma, à Saint-Prime, à Val-Jalbert et à la Pointe-Bleue, où elles font la classe à près d'une centaine de petits Montagnais. Ces Sœurs enseignent d'ordinaire dans l'école modèle du village de chacune de ces paroisses.

Voilà, d'une façon bien sommaire, trop sommaire, j'en conviens, pour rendre justice à l'organisation scolaire du Lac Saint-Jean, les quelques notes que je voulais tracer à ce sujet. L'inspecteur du district, M. J.-E. Boily, qui a remplacé feu l'inspecteur Jos.-Ed. Savard, dont j'ai déjà parlé, continue à marcher sur les traces de son prédécesseur, et son expérience, doublée d'un dévouement sans borne, d'un patriotisme éclairé et d'un sens pédagogique éprouvé, ne manque pas de promouvoir largement les intérêts de l'éducation dans cette région, comme d'ailleurs il s'y emploie, depuis une dizaine d'années, avec un succès digne de louanges.

Bien que l'instruction, en général, dans ce comté, soit aussi généreusement répandue que dans les autres districts de la province, l'on y signale avec quelque regret une lacune qui retarde un peu les progrès scolaires: c'est le manque de pensionnat ou d'une école Normale pour la formation professionnelle des institutrices. Il faudrait peut-être encore ajouter qu'un comté agricole comme

naturelles y est facilitée par des séries de tableaux très intéressants. Les arts d'agrément, musique, peinture, etc., sont cultivés par les élèves qui en font la demande. Quant au cours ménager, il est théoriquement et pratiquement complet. La coupe, la couture, le raccommodage y sont enseignés suivant les méthodes les plus récentes. L'art culinaire occupe une place importante, et c'est une des branches les plus goûtées des élèves. Tous les détails de l'économie domestique, pour la tenue d'une maison, sont soigneusement suivis par les élèves et mis en pratique. On enseigne aussi les industries agricoles propres à la femme, et si utiles au foyer de l'agriculteur. Les différents départements sont pourvus de tout ce qui est nécessaire pour faciliter la tâche des maîtresses et des élèves. Cette institution est affiliée à l'Université Laval et elle en suit le programme d'études relatif aux Instituts d'enseignement primaire.

Le nombre d'élèves internes est d'environ 150, pendant que celui des quart pensionnaires dépasse 200, au monastère des D.D. Ursulines de Roberval.

celui du Lac Saint-Jean ne devrait pas être privé plus longtemps d'une académie agricole avec champs de démonstration et un programme *ad hoc*, en attendant, comme je l'ai souhaité il y a quelques instants, l'établissement d'un collège agricole à Mistassini.

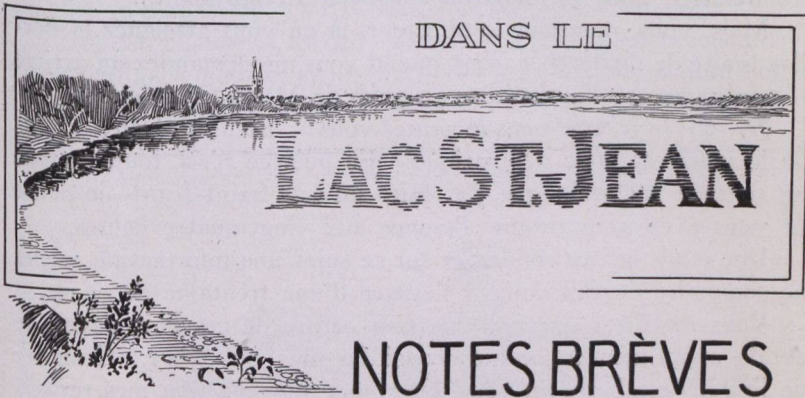
Au reste, je sais que ce sont là deux projets que caressent les amis de l'éducation du Lac Saint-Jean, et j'ai la conviction intime qu'ils sauront bientôt, grâce à leur union et à leur esprit d'initiative, les mener à bonne fin et contribuer ainsi à l'épanouissement plus complet et plus approprié de l'instruction populaire dans les paroisses florissantes qui font chaîne autour de cette mer intérieure, ou qui s'échelonnent sur les bords enchanteurs des rivières qui s'y jettent ou qui en écoulent les flots tumultueux dans le Saguenay.

Québec, octobre 1919.



L'AGRICULTURE

DANS LE



NOTES BRÈVES

“Ce lieu est beau, les terres sont fort unies et paraissent bonnes; il y a des belles prairies”.—R.P. Albanel, S.J., missionnaire, 1671.

“A ce royaume des céréales, des baies savoureuses et du bois résineux, ouvert depuis soixante-dix ans aux éléments prolifiques des plus vieilles paroisses laurentiennes, se manifestent la vocation pour l'agriculture, le talent industriel, sans rien amoindrir, de la joyeuse endurance ni du caractère processif de ces latins boréaux, les Franco-Canadiens”.—Emile Miller, 1913

JE devrais intituler cette causerie: “Où il n'est guère question de l'agriculture au Lac Saint-Jean” car, bien vrai, monsieur le directeur, vous en avez un toupet de me demander un article pour le *Terroir* vingt-quatre heures avant d'aller sous presse! Vous me jetez un cri de détresse m'expliquant que le membre de la *Société des Arts, Sciences et Lettres* chargé primitivement de rédiger cet article s'est déclaré, à la dernière heure, incapable de le faire *pour des raisons incontrôlables*. Vous auriez pu biffer de votre télégramme ces quatre derniers mots. Je sais trop bien par expérience qu'un collaborateur qui se désiste de sa parole le fait toujours *pour des raisons incontrôlables*—soirées à passer au théâtre, au club, ou à lire le dernier roman, flâneries, promenades, courses en auto, besognes pressantes retardées depuis deux mois, quoi encore?

Quel vieux Latin nous assure qu'“il n'y a pas de plus beau spectacle que l'homme dans l'adversité”?

Nous, misérables qui cherchons désespérément à faire noircir du papier par des gens qui remplacent la matière par des *raisons incontrôlables*, nous formons un spectacle attendrissant...

Mais, vous, monsieur le directeur, là où vous atteignez la dernière limite de l'indécence, c'est quand vous me demandez un article de huit pages sur l'agriculture au pays de Maria Chapdelaine.

Je—oh! le *je*, comment le goûtez-vous? Bien *fifi*, hein? Mais que le *nous* est donc dogmatique! Et puis ce n'est toujours pas une tournée pastorale que j'ai faite au Lac Saint-Jean!—je pense que vous avez proportionné l'espace aux vingt-quatre heures.

Une étude censée condenser sur ce sujet une information mieux que sommaire devrait couvrir l'espace d'une trentaine de pages.

Vous me direz que pour ne rien perdre de ces huit pages, je devrais supprimer ces vaines considérations de début. Craignez que je vous rembarre en vous disant que moi *itou* j'ai mes *raisons incontrôlables*. Si vous ne goûtez pas ces balançoires, c'est que vous n'avez pas l'esprit souple.

Je vous ai vainement représenté que mes connaissances sur l'agriculture au "pays de Québec" étaient superficielles et fragmentaires. J'ai fait rapidement cet été le tour du lac en automobile avec quelques amis. J'étais, il est vrai, l'invité de l'agronome de la région, M. Michel Bélanger, B.S.A., le meilleur des Michel, très populaire là-bas, et qui, lui, connaît son Lac Saint-Jean comme le creux de sa main. Je vais donc rapidement transcrire ici en les ordonnant quelque peu les notes disparates que j'ai crayonnées au mois d'août.

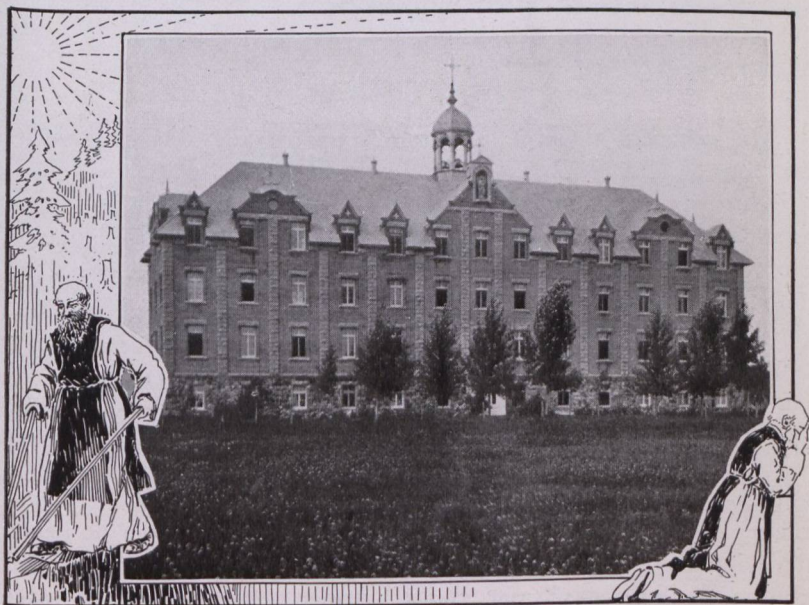
CLIMAT

Une étude tant soit peu complète de ce genre devrait comporter un chapitre sur les conditions climatiques au Lac Saint-Jean. Je n'en dirai que deux mots. Partout ailleurs dans notre province, l'opinion est généralement répandue que le climat de ce pays est très rigoureux. Dans la région de Montréal, quand on y fait allusion, on se croit obligé de pousser des *brrrr! brrrr!* que l'on trouve bien placés. Eh bien! il y a là une erreur flagrante que l'on peut réfuter

chiffres en mains. Pour cela on n'a qu'à consulter les données recueillies par le R.P. Paul, O.C.R., en charge du service météorologique au monastère des RR. PP. Trappistes de Mistassini.

Les défrichements, les déboisements et autres facteurs concordants ont contribué à modifier en les améliorant les conditions climatiques.

"Le climat du Lac Saint-Jean," disait Bouchette, il y a



Monastère des R.R. PP. Trappistes de Notre-Dame de Mistassini.

près de soixante ans, "est aussi doux et même plus doux que celui de Montréal".

Un autre publiciste écrit: "Ces assertions au sujet du climat sont largement confirmées par les observations officielles des bureaux de météorologie. Elles prouvent que la température d'été du district du Lac Saint-Jean est en réalité la même qu'à Québec et plus chaude que celle de Rimouski, de Dalhousie, N.B., Port Arthur, Ont., et

Winnipeg, tandis que la chute des neiges est de moitié inférieure à celle de Montréal. Elles font voir de plus que le climat, l'automne, est remarquablement doux. La moyenne de la température la plus élevée à Roberval du 15 septembre au 8 octobre 1915 était de un degré de plus que celle de Montréal".

Notons au passage qu'il y a là le canevas d'une étude qui peut être très intéressante.

NATURE DU SOL

Ici encore il y aurait la matière d'un travail. J'en indique les très grandes lignes.

Au cours de mon voyage, j'ai eu l'impression que la formation agrologique du sol était la suivante. Une bordure sablonneuse plutôt infertile de $\frac{1}{2}$ à 1 mille de largeur formant la limite des terres donnant directement sur le lac. On sait que les rivières Chamouchouan, Mistassini, (venant du grand lac du même nom, jadis entouré de mystère) Mistassibi (confluent de la Mistassini en face du monastère des RR. PP. Trappistes) la Petite-Péribonca, la Grande-Péribonca, la Métabetchouan, etc., transportent énormément de sable dans le lac. A quand l'assèchement complet des eaux? C'est une question à poser aux géologues. Il y a là substance à de curieuses recherches scientifiques... sinon très pratiques et à de beaux développements littéraires... sinon tout à fait exacts, genre "cataclysme du Saguenay" par Buies. Après cette rondelle de sable se déroule ce que l'on peut appeler l'arène argileuse du Lac Saint-Jean, vaste et plantureux grenier, très remarquablement fertile et qui m'a paru un peu plus sablonneuse de même que plus accidentée sur le versant est. Enfin si l'on franchit ce ceinturon d'argile, toujours en s'éloignant du lac et en se dirigeant vers les montagnes, le sol devient marécageux et d'un rapport problématique. Certaines vallées pourtant, celle de la Rivière-aux-Rats, par exemple, sont formées de grasses alluvions et j'y ai vu des pièces de blé de toute beauté.

Les terres du cirque argileux sont excellentement employées à la production des céréales et à l'élevage. Elles peuvent être comparées à celles si renommées de la vallée de la Rivière Rouge.

Un arpenteur provincial qui a visité cette région avec soin écrit : "C'est en général un sol glaiseux d'une grande profondeur, accidenté



Vallée de la Rivière-aux-Rats, Lac St-Jean.

en quelques endroits de protubérances rocheuses de peu d'étendue; en d'autres par des savanes, et ailleurs recouvert d'une mince couche de sable qui, une fois mélangé à l'argile sous-jacente par des façons culturales donne une terre des plus fertiles comme des plus faciles à cultiver."

Un fait capital illustrera et résumera cette note: c'est ce pays

qui a produit cette année les plus belles et les plus abondantes moissons de la province.

ROUTES

Elles sont bonnes presque partout. De Chambord à St-Méthode, elles sont *numéro un*, comme disent nos gens. Ca se gâte un tantinet en passant par "L'Afrique"—étendue sablonneuse mais à sous-sol apparemment argileux—pour atteindre Normandin et Albanel. De Mistassini au Grand-Paris, lisez Grande-Péribonca, 18 milles que nous avons franchis de nuit à la pluie battante et à toute vitesse. C'est une route qui mérite la mention *assez bien*. De Péribonca à Mistook on se fait secouer le pommier dans les "montagnes russes". Vingt fois j'ai cru qu'un des enfants de mon père trépasserait au fond de ces maudites côtes. Relisez le roman de Louis Hémon et songez au voyage que fit le père Chapdelaine en allant chercher le curé de Mistook pour donner les derniers soins à la mère Chapdelaine mourante. Tout de même vaut encore mieux se faire véhiculer par Charles-Eugène grand "malavenant" que par un auto en panne. Il est vrai que nous avons comme compagnon de voyage le professeur de mécanique de l'Ecole d'Oka; il n'en fallait pas tant pour mettre une machine en *strike*.

Le reste de la course retour Chambord se fait agréablement.

INSTITUTIONS DIVERSES

Je groupe sous cette appellation en résumant au possible quelques exemples caractéristiques de l'activité agricole de là-bas.

(a) L'exploitation des religieux de Mistassini est extrêmement intéressante à visiter. L'œuvre de ces agriculteurs cisterciens n'est guère connue; elle gagne beaucoup à l'être. En peu d'années ce qu'on a défriché, amélioré, édifié et fait fructifier est considérable. A notre arrivée sur la ferme, on était à décharger du foin avec une grande fourche mue à l'électricité. Cela donne le ton du reste: aménagements à la moderne, constructions spacieuses, animaux superbes, récoltes florissantes, etc. La cheville ouvrière de l'ins-

titution, c'est le R. P. Gabriel, prieur de l'abbaye, homme charmant et excellent administrateur. Le *Journal d'Agriculture* publiera prochainement une petite étude sur le travail des Cisterciens de Mistassini.

(b) L'Orphelinat agricole de Vauvert, (à St-Edouard de Péribonca) fondé en 1907 par les Frères de St-François Régis a pour but de recueillir les orphelins et les enfants moralement abandonnés pour leur donner une éducation chrétienne et les former à la profession agricole ou industrielle, suivant leurs aptitudes.

(c) Pour des fins d'administration le comté est divisé en deux sections. Il y a conséquemment deux sociétés d'agriculture. L'une organise son exposition annuelle à Roberval, l'autre à Hébertville. Ces expositions ne présentent rien de très remarquable.

(d) Il y a 22 cercles agricoles. Depuis qu'un agronome est chargé de leur donner de la vie on y fait de la bonne besogne. Ils étaient auparavant dans un état plutôt *comateux*, comme dit l'autre.

(e) Le ministère Québec, ainsi que précédemment mentionné, chargé un agronome de surveiller et diriger les intérêts agricoles du comté. L'agronome actuel est M. Michel Bolanger, B.S.A. Son bureau est à Roberval.

(f) Il y a au Lac Saint-Jean six sociétés coopératives agricoles qui souffrent du mal commun: manque de direction. M. Bélanger, nous dit-on, en a remis une sur pied.

(g) L'agronome a organisé dernièrement à Roberval une société coopérative pour la vente de la laine. Cette association est encore dans l'enfance mais elle semble orientée vers le succès.

(h) Le ministère de l'Agriculture de Québec fait donner périodiquement des cours abrégés d'agriculture, espèce de *retraites agricoles* durant 6 ou 7 jours. C'est un genre d'école volante en faveur dans bien des pays et qui semble donner d'heureux résultats.

(i) Le même ministère a fait fonder en 1915 un cercle de fermières à Roberval formé aujourd'hui de 70 membres. La présidente actuelle en est madame notaire Lindsay. Avant sa fondation, on comptait exactement 10 jardins dans la ville de Roberval; aujourd'hui

d'hui chacune des familles a son jardin. Ces jeunes fermières font du jardinage, de l'aviculture et de l'apiculture. Il y a sept poulaillers modèles. Le premier cercle de fermières a été fondé à Chicoutimi. Vint ensuite celui de Roberval.

(j) Signalons, pour note, l'Ecole Ménagère de Roberval dirigée par les Ursulines. Cette florissante institution a été malheureusement incendiée en 1918. On s'y occupait activement d'enseignement ménager agricole et d'agriculture féminine.

PRODUCTION VEGETALE

(a) Ce que j'ai noté maintes fois dans mon carnet au cours du voyage c'est l'exubérance et la richesse des pâturages. Ceci est typique. Les plantes fourragères sont variées, grasses et alibiles. Les vaches convertissent ces richesses nutritives en flots de lait.

(b) Le blé pousse admirablement—à pleines clôtures, selon l'expression populaire. La culture des céréales y réussit très bien, à cause de la fertilité du sol et de son égouttement plus facile que dans les autres parties de la province.

(c) Le comté se signale dans la production de la graine de trèfle. Un très grand nombre de cultivateurs en récoltent de 200 à 300 livres.

(d) On y cultive pour ainsi dire pas de maïs.

(e) L'agronome conduit en trois points du comté des essais sur la culture de la luzerne.

(f) On y récolte un peu de tabac. Un prospectus officiel assure que cette culture est très prospère. Qu'est-ce qu'un prospectus officiel n'affirme pas? Buies écrivait en 1871 que dans notre province la colonisation se fait par brochures...

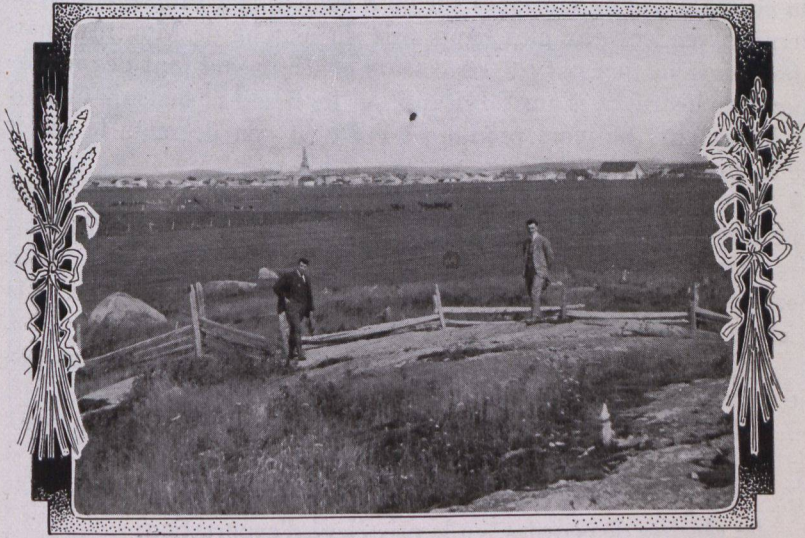
(g) On y fait pas de culture horticole autre que celle destinée à approvisionner la famille. Les jardins sont petits. Il n'y a pas de société d'horticulture.

(h) On y récolte beaucoup de pommes de terre. Elles donnent de grands rendements. On les vend par deux ou trois cents poches. A plusieurs reprises on m'a affirmé qu'on ne connaissait pas la bête

à patate qui cause tant d'embêtements aux cultivateurs du sud de la province. Doux pays!

(i) Pas d'arboriculture; pas de vergers.

(j) Et les bluets donc! *y en a ti ou ben si y en a pas?* C'est le dessert obligato.



St-Bruno, Lac St-Jean

(k) J'allais oublier les *gourganes*, espèce de grosses fèves dont on fait une soupe qui vous rafistole le paroissien, j'ai rien que ça à vous dire.

PRODUCTION ANIMALE

(a) La véritable source de revenus est dans l'industrie laitière. J'ai dit un mot plus haut de l'excellence des pâturages. C'est une richesse. Le fromage qu'on y produit s'est sensiblement amélioré depuis quelques années grâce à l'intelligent travail des inspecteurs du ministère de Québec. Par leurs visites régulières et leurs conseils

techniques de même que par leur influence sur la décision prise par la majorité des propriétaires de fabriques de vendre leurs produits par l'entremise de la Société des Fromagers, ils ont réussi à améliorer la qualité du fromage et le faire vendre aux plus hauts prix du marché. Dans une des deux divisions d'inspection du comté il y a 47 fabriques sur 49 d'affiliées aux Fromagers. Ces derniers vendent aux plus hauts prix du marché de Montréal mais après classification par les inspecteurs généraux qui font des remarques très instructives aux fabricants sur les besoins exacts du marché et les défauts de leurs produits. Voilà en peu de mots le secret de la prospérité de là-bas.

(b) Le travail que les deux sociétés d'agriculture font depuis une dizaine d'années pour améliorer la race chevaline en choisissant des reproducteurs de première qualité mérite d'être signalé. Tout dernièrement encore on a acheté trois étalons de grand prix. On y élève surtout des percherons et des chevaux belges.

(c) L'élevage du mouton est successif. Je n'ai toutefois pas de données caractéristiques sur cette industrie.

(d) Beaucoup d'avenir pour la production économique du porc:

I à cause du développement de l'industrie laitière;

II parce que c'est le moyen le plus économique de tirer parti des récoltes de céréales, vu le prix élevé d'exportation;

III à cause de la facilité d'obtenir de belles récoltes de plantes racines pour porcs à bacon (climat humide, sol riche, profond, etc.)

(e) Il y a 200 ruchers dans le comté. Une ruche produit 200 livres de miel en moyenne par année. C'est remarquable. La flore mellifère est célèbre; c'est la plus riche qu'il y ait dans la province. Aussi le miel du Lac Saint-Jean est-il un produit tout à fait supérieur.

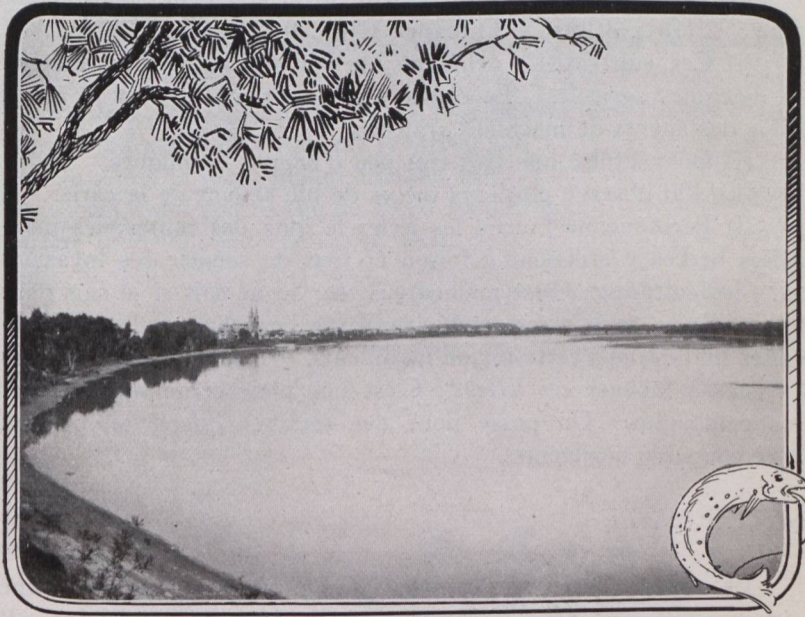
NOTES DIVERSES

(a) 75% des cultivateurs ont dans leurs maisons des boîtes

téléphoniques de l'une ou de l'autre des deux compagnies de téléphone desservant les comtés Chicoutimi-Lac Saint-Jean.

(b) La presque totalité des fermières cuisent leur pain au four.

(c) Les villages sont plutôt mal construits; si on voyait la possibilité on construirait les maisons en plein chemin. C'est du reste un défaut propre à toutes nos vieilles paroisses laurentiennes.



St-Félicien, Lac St-Jean

(d) Les églises—je mentionne spécialement celle de St-Félicien—sont vastes, riches et belles.

(e) Beaucoup d'automobiles, trop d'automobiles.....

(f) Familles nombreuses, saines et fortes, attachées au sol; race mieux étoffée qu'ailleurs.

(g) Le prix des terres est excessivement élevé. Je n'en reviens pas. Nulle part ailleurs dans la province le sol se vend aussi cher.

Un grand nombre de cultivateurs demandent—et ils trouvent acquéreurs, les bienheureux!—de \$25,000 à \$35,000 pour leurs fermes. Il faut ajouter que le mode de paiement en cours là-bas est aussi accommodant que possible: on paie tant par année sans intérêt sur le reste du montant dû. Les hauts prix tiennent à cette facilité d'acquiescement.

(h) Les gens de ce pays disent invariablement: nous avons 1 lot... 2 lots... 3 lots... Entendez 100, 200, 300 acres.

(i) Ces cultivateurs achètent un nombre incroyable, excessif de machines agricoles. Le comté du Lac Saint-Jean est la patrie bénie des agents de machines aratoires.

(j) On y utilise que très très peu d'engrais chimiques.

(k) J'ai observé plusieurs pièces de blé atteint de la carie.

(l) Personne ne fauche les *levées* le long des routes; les mauvaises herbes y croissent à foison et font de silencieuses invasions dans les cultures. C'est malheureux, car je ne sais si je suis dans le blé-d'Inde, mais il me semble qu'il y a beaucoup moins de mauvaises herbes dans cette région qu'ailleurs. A quand une loi *forçant* les gens à faucher ces *levées*? C'est une plaie commune à toutes nos campagnes. On passe pour des esthètes quand on combat cette coupable négligence.

NOTE FINALE

Et voilà, monsieur le directeur, les premiers rudiments d'une monographie de l'agriculture au pays de Maria Chapdelaine. Il y manque, pour être vraiment dans le ton de ce numéro spécial, une comparaison et des développements littéraires sur la vie des colons telle que l'a conçue Louis Hémon dans son roman.

Je me permets de terminer en évoquant un souvenir.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'on a beau être dans le journalisme, c'est-à-dire être blasé sur tout, on a beau être employé civil on n'en conserve pas moins quelques petites illusions. Vous savez que nous jugeons nos lecteurs—mais là, ceux qui nous lisent!—les

plus intelligents des hommes. Je me suis donc mis dans la tête au cours de ce voyage que le critère infaillible de l'esprit de progrès chez les cultivateurs se reconnaîtrait à ce qu'ils lisent le *Journal d'Agriculture*. Aussi affectant un extrême détachement, j'ai demandé à l'un d'eux s'il lisait cette géniale publication.

—*Le Journal d'Agriculture!* me répondit-il. *Ab oui! ben sûr que je le lis...*

Je buvais voluptueusement ces paroles quand le misérable ajouta:

...Mais j'sais pas de quoisqu'y font là-bas. J'ai pourtant payé et pi ça fait plusse qu'un an que je l'çois pas".

Je sentis la sueur perler sur mon front; j'entendis le rire sonore de Michel, celui en crécelle de Pitou Langevin. Mon ami Fontaine parlait de feuille de chou... je chancelai... m'évanouis et tombai raide mort...

Armand LETOURNEAU,

directeur du "*Journal d'Agriculture*".

Montréal, le 7 nov.



Les Forêts du Lac Saint-Jean

PAR G.-C. PICHE

LE bassin du lac Saint-Jean embrasse près de 30,000 milles carrés de territoire répartis comme suit:

Rivière Chamouchouan...	5,500	milles carrés		
“ Mistassini.....	7,800	“	“	
“ Péribonca (grande)	12,000	“	“	
“ Péribonca (petite)..	580	“	“	
“ Métabetchouan...	860	“	“	
“ Belle rivière.....	600	“	“	
“ Ouiatchouan.....	384	“	“	

La configuration du pays est variée: il y a tout d'abord une série de terrasses qui ceinturent le lac et s'étendent jusqu'aux montagnes du plateau laurentien formant le reste du bassin; près de Roberval, la montagne voisine le lac, tandis qu'à St-Félicien, il faut aller jusqu'au rapide Pimonka, sur la Chamouchouan, pour entrer dans la région montueuse. Le niveau du lac Saint-Jean est de 340 pieds au-dessus de la mer; les terrasses, sorte de gradins gigantesques, ont une élévation moyenne de 250 pieds, alors que l'altitude du plateau laurentien atteint 1,500 pieds à la ligne de partage des eaux entre le Saguenay et la baie James.

La plaine centrale possède un sol généralement de très bonne qualité. Elle sera occupée par les exploitations agricoles dans son entité, sauf quelques parties dont le sol sablonneux ne peut être cultivé présentement avec profit. La région montagneuse, au contraire, nous apparaît comme devant être réservée exclusivement pour la culture forestière, car le sol est de pauvre qualité, et très souvent superficiel; de plus, son climat est plus rude, ne bénéficiant pas des vapeurs du lac pour tempérer la rigueur de la température. D'une manière générale, on peut donc dire que sur les 20 millions

On ne peut que déplorer ces accidents, mais il faut prendre les mesures nécessaires pour en empêcher la répétition et aussi pour développer les immenses ressources de cette partie de la province. Le défrichement des terres qui bordent le lac se fait allègrement et a donné des résultats merveilleux, si l'on tient compte des nombreuses difficultés que les vaillants colons ont eu à surmonter. Il est certain que l'on pourra encore agrandir les cadres actuels des paroisses, mais à certains endroits, on est arrivé à la limite des terrains cultivables, et pour éviter tout mécompte, tout gaspillage d'énergie, et surtout empêcher les déboisements inutiles, il faudra agir avec prudence quoique sans lenteur. Il faut profiter de l'élan vers les terres nouvelles pour y guider sagement et profitablement le pionnier. Nous savons personnellement que rien n'est épargné à ce sujet et cela nous porte à espérer beaucoup en l'avenir.

Quant à la forêt et aux possibilités de son exploitation économique, nous sommes également optimistes. Déjà on constate un progrès sensible au sujet de la protection des forêts; les associations de propriétaires et de concessionnaires forestiers de la province ont donné des résultats superbes; le gouvernement de son côté seconde efficacement l'initiative privée, et les colons coopèrent assez bien aux efforts publics, mais il y a matière à progrès. On pourrait en effet perfectionner cette organisation, en ayant un personnel plus nombreux pour la sauvegarde des forêts, pour combattre les conflagrations, et en s'employant plus activement à empêcher les feux. Espérons que tous les intéressés sauront se montrer généreux envers la forêt canadienne qui a été si prodigue pour nous dans le passé et qui nous fournira des revenus encore plus grands si nous savons lui donner les soins et l'attention qu'elle requiert.

La région du Lac Saint-Jean est particulièrement riche en pouvoirs d'eau, au point que certains estiment qu'on y trouve près du sixième de l'énergie électrique que l'on pourrait développer dans les limites de notre province. Ainsi la rivière Chamouchouan peut fournir près de 100,000 chevaux, la rivière Péribonca trois fois autant, la Mistassini plus de 50,000 chevaux, les chutes de la Grande-Dé-

charge et de la Petite-Décharge de 300,000 à 1,000,000 de chevaux. Actuellement, il n'y a que la chute de la rivière Ouatichouan qui soit utilisée sans compter un grand nombre de petites chutes pour les besoins locaux. Cette immense richesse d'énergie influera largement sur le développement industriel de ce comté et, avant longtemps, on y verra comme dans le comté voisin, comme à Jonquière et à Chicoutimi, des usines de pâtes à papier considérables. Ajoutons que l'on pourra également y traiter les minerais abondants que l'on y trouve par les procédés electro-métallurgiques comme on a commencé à le faire à Shawinigan Falls et à Niagara. Il est donc certain que, dans un avenir rapproché, on verra des industries importantes surgir au Lac Saint-Jean, et cela aidera beaucoup à accélérer l'augmentation de la population.

La forêt de la plaine centrale renferme les essences suivantes: Épinettes blanches et noires, avec la forme spéciale dite épinette de savane, dans les terrains marécageux, le *sapin baumier*, aujourd'hui dépérissant par suite des attaques des insectes, et dont on recherche aussi la résine, appelée baume du Canada ou gomme de sapin.—Les pins blancs et rouges, autrefois assez abondants, au point que l'arpenteur Ballantyne, écrivait en 1851, "que le Saguenay (on désignait ainsi tout le pays drainé par le Saguenay et le Lac Saint-Jean) par la quantité et la qualité du pin blanc et du pin rouge peut alimenter une exportation aussi forte et aussi prolongée que l'Ottawa" (v. p. 144 de la brochure "Le Saguenay en 1851". Nous constatons avec regret que les méthodes d'exploitation et les incendies ont amené la disparition quasi complète de ces deux essences. Il y aurait moyen d'en augmenter la proportion en faisant des boisements sur les diverses plaines sableuses, comme la fameuse *frique* du canton de Normandin.—Le pin gris, vulgairement appelé cyprès, est très commun, surtout là où le feu a passé plusieurs fois. Les incendies répétés, en appauvrissant la fertilité du sol, ont singulièrement favorisé son extension au détriment des deux essences de pins. On devrait viser à réleguer le pin gris dans la région montagneuse où il est plus à sa place afin d'aider les pins blanc et rouge

à reprendre leur ancienne prépondérance. Le *tbuya*, appelé généralement cèdre, était assez fréquent, et de belles dimensions; c'est un bois fort précieux pour le cultivateur à qui il fournit des piquets, des perches, des bois de construction durables, et on doit le protéger au cours des exploitations. Le *tamarac*, mieux connu sous le terme impropre d'épinette rouge,—car ce n'est pas une épinette mais un mélèze,—commence à réapparaître dans les terrains humides. C'était un arbre précieux qui a été presque annihilé à la suite des attaques de la mouche-scie du mélèze; il est à souhaiter que l'on voit à le propager par des plantations nombreuses. Parmi les bois francs, nous constatons que les érables sont assez rares, on trouve quelques bosquets d'érable rouge et d'érable à sucre. Il serait désirable d'en planter au lieu de l'érable négundo comme on l'a fait en divers villages. Le merisier (*Betula lutea*) est l'arbre à feuilles caduques le plus prisé de la région mais son aire est restreinte tandis que celle des bouleaux à papier (*Betula papyrifera*) et des bouleaux gris (*Betula populifolia*) embrasse tout le bassin. Ces bois fournissent le combustible nécessaire et conviennent aussi pour divers travaux de charronnage. Le *peuplier tremble* (*Populus tremuldes*) est bien commun. Commensal du pin gris, il envahit rapidement les parcelles ravagées par les incendies; son bois est assez bon, et convient à divers usages domestiques et aussi à la fabrication des pâtes de bois; on l'emploie à l'usine de Chicoutimi à cette dernière fin avec profit. Le *peuplier baumier* (*Populus balsamifera*) est aussi fréquent dans les endroits humides, mais son bois est moins bon que celui du tremble. Parmi les autres arbres dont la distribution est moins abondante et dont la valeur est partant restreinte, se trouvent les frênes noir et vert (*Fraxinus pennsylvanica* et *F. sambucifolia*), l'orme (*Ulmus americana*), le cormier (*Pyrus americana*) que l'on pourrait utiliser comme arbre d'ornement, les saules, etc. Comme arbrisseaux, on trouve l'aune commun (*Alnus incana*), le coudrier (*Corylus americana*), le viorne ou *pembina* (*Viburnum opulus*) divers cornouillers, comme la *bart rouge* (*Cornus stolonifera*), le sureau (*Sambucus canadensis*) la petite poire ou amélanchier (Ame-

lanchier canadensis) et le buis (*Taxus canadensis*). Il ne faut pas oublier d'ajouter à cette liste, la plante célèbre: le bluets ou myrtille si commun dans la région. Nous profiterons de l'occasion pour suggérer que l'on empêche les "ramasseurs" de ce fruit, de chercher à en augmenter la production par des feux qui déprécient le sol, chassent la végétation forestière et augmentant le caractère désertique de ces plaines sableuses au point qu'on les a appelées "frique" par analogie avec les déserts si connus de l'Afrique.

Comme nous l'avons dit, les forêts de la plaine centrale feront place aux exploitations agricoles et seront reléguées dans les parties incultivables. Chaque cultivateur devrait se garder des approvisionnements de bois pour ses propres besoins, imitant et secondant ainsi l'action du gouvernement qui par la formation de réserves forestières cantonales (cantons de Dufferin, de Demeule, d'Ashouapmouchouan, de Roberval, de Ross, de Duchêne, de Dablon, etc.,) conserve pour l'usage exclusif des fermiers de la région les bois qui s'y trouvent. Il y a actuellement 75 petites scieries distribuées par le pays, travaillant presque exclusivement pour les besoins locaux. Si les forêts de la plaine centrale étaient soumises à un traitement plus intensif, il y aurait lieu de développer un plus grand nombre de scieries et de produire plus de bois pour la vente au dehors. Actuellement, il se vend à l'étranger plus de 12,500 cordes de bois à papier. Une grande partie de ces bois va aux Etats-Unis. Avec la création d'usines appropriées dans le comté, ces bois seraient transformés en pâte et fourniraient un revenu plus grand.

Les forêts du deuxième groupe occupent le bassin moyen et supérieur de la région, soit plus de seize millions d'acres. Elles sont composées principalement d'épinettes (*Picea mariana* et *canadensis*), de pin gris (*Pinus Banksiana*), de sapin baumier (*Abies balsamea*), alors que les parties incendiées qui sont recouvertes de peuplements de tremble (*Populus tremuloides*) de bouleaux (*Betula papyrifera*) ou de pin gris. On trouve aussi quelques représentants de merisier (*Betula lutea*) de tamarac (*Larix americana*). Ces arbres ont une bonne croissance et leur taille est sensiblement égale à celle

des mêmes essences dans le Saint-Maurice, dont le bassin est contigu à celui du Lac Saint-Jean. Le rendement moyen par acre varie entre 1,500 pieds mesure de planche et 20,000 p. m. p. suivant l'âge de la forêt, l'altitude et le caractère du sol. Ces forêts pourront donner de 20 à 35% de bois de sciage, mais la majeure partie de leurs produits serviront plutôt à la fabrication des pâtes à papier. Il y a là une des réserves de bois à papier des plus considérables. Il existe à ce sujet bien des opinions fort vraies et plus ou moins fondées. On est, entre autres, porté à exagérer la grandeur des brûlés, et on oublie que les terrains ravagés par le feu de 1869 ont été recouverts par une forêt qui est en voie d'exploitation dans nombre d'endroits et qui promet d'ailleurs de fournir des produits de bonnes dimensions en moins de 25 autres années. En calculant la possibilité de rendement de ces forêts à trois cordes l'acre en moyenne, cela donnerait près de 50 millions de cordes et avec une rotation de 50 ans, cela permettrait d'y exploiter un minimum d'un million de cordes par an, c'est-à-dire de quoi alimenter autant d'usines qu'il y en a actuellement en activité sur le Saint-Maurice. Si l'on ajoute à cette estimation, le fait qu'il est possible d'amener économiquement les bois du lac Mistassini, cette mer intérieure qui forme la source de la rivière Rupert, on voit que la région du lac Saint-Jean est très riche en bois, et qu'avec des soins judicieux, une méthode intelligente d'exploitation, une protection efficace contre le feu, on pourra augmenter ce rendement d'un million de cordes par an. Si on escomptait un accroissement minimum d'un sixième de corde par acre par année, cela donnerait une augmentation annuelle du capital ligneux de 2,600,000 cordes, soit deux fois et demie autant que nous l'avons supposé ci-contre.

L'énergie électrique est là en quantité plus que suffisante, la forêt attend une exploitation rationnelle et soutenue, que faut-il de plus pour donner aux capitalistes l'assurance qu'ils y pourraient créer une industrie rémunératrice. Faut-il ajouter que la population de ce pays est une des plus habiles pour les travaux forestiers et la plus capable de s'adapter aux exigences industrielles (tous les ou-

vriers et contremaîtres des papeteries de Jonquière et Chicoutimi sont Canadiens français). Il est donc évident que le temps est venu de fonder des papeteries au Lac Saint-Jean. Souhaitons que nos compatriotes ne se laisseront pas damer le pion par les étrangers. Il a été question de détourner le bois de cette région pour l'amener ailleurs où les réserves menacent de s'épuiser. En toute justice pour le lac Saint-Jean, il serait désirable que cette "quasi-exportation" soit empêchée, car il y a là tous les éléments pour assurer une industrialisation économique du bois en pâte à papier.

On nous assure que les terrains avoisinant le grand lac Mistassini sont propres à la culture. On ne pourrait mieux s'y rendre qu'en remontant le cours de la Chamouchouan, où il y a aussi un peu de bonnes terres, et nous verrons probablement une voie ferrée remonter le cours de cette belle rivière pour aller ouvrir les territoires du bassin hudsonien. Cette œuvre de colonisation serait facilitée par l'installation de pulperies et de papeteries puissantes à Saint-Félicien, à Mistassini, à Péribonca et tous les efforts de nos gouvernants devraient tendre à aider les capitaines d'industrie à y diriger leurs efforts dans l'avenir le plus rapproché.





IMPRESSIONS

IL nous fait plaisir de publier les impressions, réduites au minimum de par la volonté du secrétaire de la rédaction, de ceux qui ont participé à l'excursion au Lac St-Jean du ministre de la Colonisation et des délégués de la Société des Arts, Sciences et Lettres :

LES TEMPS SONT CHANGES

M. R. de Saint-Victor, agent consulaire de France à Québec, nous écrit :

Québec, octobre 1919.

Monsieur Damase Potvin,

Secrétaire de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Monsieur,

De retour d'un des plus charmants voyages qu'il m'ait été donné de faire, je ne puis résister au désir que j'ai de vous en remercier; car c'est à votre aimable Société des Arts, Sciences et Lettres que je le dois.

En compagnie de gais compagnons et de dames charmantes, j'ai pu revoir ces belles régions du Lac Saint-Jean, Normandin, Péribonka Honfleur, régions que j'avais parcourues il y a environ 30 ans, lorsqu'elles étaient encore presque sauvages, et quels changements j'y ai constatés ! De belles et florissantes paroisses ont surgi. Les champs de blé ont remplacé la forêt vierge et la Péribonka coule maintenant au travers de verdoyantes moissons, et baigne presque le mausolée que votre Société a fait ériger à la mémoire de Louis Hémon !

Merci donc, et veuillez être mon interprète auprès de votre Président et de vos compagnons.

Votre bien dévoué,

R. de SAINT-VICTOR

Une lettre de l'hon. M. J.-E. Perrault

Ministre de la Colonisation, des Mines
et des Pêcheries

Québec, 10 octobre 1919.

Monsieur Damase Potvin,

Secrétaire de la Société des Arts, Sciences et Lettres,
Québec.

Cher monsieur Potvin,

J'apporte de ma visite des régions du Lac Saint-Jean et de Chicoutimi le plus agréable et le plus réconfortant souvenir.

Le mausolée élevé sur les bords de la Péribonca, à la mémoire de Louis Hémon, dit l'initiative très louable de votre société.

Ces belles et riches paroisses, qui marchent d'un pas rapide dans la voie du progrès, proclament bien haut combien féconde est l'œuvre de la colonisation.

Et l'élan, le travail, l'esprit d'entreprise dont fait preuve la population, là-bas, ne sont-ils pas des gages certains de succès futurs ?

Bien à vous,

J.-E. PERRAULT

UNE SUGGESTION

Un voyage autour du lac Saint-Jean ! . . . Mais c'est le plus beau des voyages. Et dans quel riche pays ! Si l'on pouvait, mais qu'on se dépêche donc, transporter l'Abitibi dans un petit coin autour du Lac Saint-Jean !

JOSEPH PATRY

TOUT EST CHARMANT

Les touristes américains et autres font le tour du Saguenay, en bateau ; nous nous avons fait le tour du lac Saint-Jean, en automobile ; cette course ne s'est pas exécutée sans certaines aventures, auxquelles on pouvait s'attendre, du reste ; car, on ne voyage pas encore autour du lac Saint-Jean, comme sur la grande route de Québec à Montréal. Mais, patience ; avant longtemps, il y aura un chemin de ceinture pour automobile, tout autour du lac, et on pourra en faire le tour sans craindre de se rompre le cou dans les montées et les descentes, ou de rester enlisé dans les marécages.

Les touristes qui feront le tour du lac Saint-Jean, ne verront pas, sans doute, une nature aussi tourmentée que celle de la rivière Saguenay ; mais tout de même, ils verront se dérouler sous leurs yeux un panorama enchanteur. Tout est charmant dans ce coin du Québec. De Roberval à Albanel, l'on va d'un clocher à l'autre, à travers une longue suite de champs de blé, puis c'est le désert, avec une oasis, à mi-chemin, Mistassini ; à Péribonca, le royaume de Maria Chapdelaine, à Honfleur, à Saint-Henri-de-Taillon, nous sommes encore en plein pays de colonisation ; ici et là, la forêt borde le chemin ; l'homme n'a pas encore complètement conquis ce sol, la nature y garde je ne sais quelle empreinte sauvage. Mais bientôt le décor change, la route, qui s'étend à perte de vue devant nous, fait des bonds prodigieux ; les côtes de Mistouk sont vraiment terrifiantes ; les automobiles les descendent en gémissant ; ils les montent péniblement, en poussant de sourdes plaintes ; c'est un vrai casse-cou, jusqu'au passage de la Grande-Dé-

charge. Puis nous retombons dans la plaine; les paroisses de Saint-Gédéon, d'Hébertville, de Saint-Jérôme, de Chambord se succèdent, belles et riantes; partout des champs couverts d'une luxuriante végétation, et il en est ainsi jusqu'à Roberval. N'est-ce pas que c'est charmant le tour du lac Saint-Jean!

Et la population est à l'avenant; les habitants du lac Saint-Jean sont un "témoignage" comme disait Louis Hémon; ils sont restés gens du terroir, l'esprit ouvert aux grandes choses, pleins d'une exquise politesse. Ce qu'ils ont été gentils pour nous, nous ne pouvons assez le dire; partout l'accueil le plus bienveillant, l'hospitalité la plus large; nous étions vraiment de la famille. Nous garderons un souvenir ému de notre passage à travers leur beau pays, et de leur accueil sympathique.

Ivanhoë CARON, ptre.

DE BELLES MARGUERITES...

Elles sont capricieuses, mes impressions sur notre voyage; je puis en noter deux au moins au cours de chacun des quarts-d'heures que nous avons vécus au Lac Saint-Jean. Les exprimer toutes serait assurément trop long et, dans le même ordre d'idée, entre les deux mon cœur balance... Me voici donc en face du "choisis si tu l'oses" de ce bandit-dramaturge dont je ne me rappelle plus le nom; il me faut choisir et le choix est un supplice; je me sou mets à ce dernier...

Sans autre préambule, ce qui m'a le plus agréablement frappée et le plus fait plaisir au cours de notre excursion autour du lac Saint-Jean, c'est cette immense platebande de si jolies marguerites dont j'ai fait le tour pendant notre visite, au soleil couchant, dans les beaux jardins des Pères Trappistes de Mistassini. L'obscurité commençait alors à s'étendre sur le potager des Pères et leurs marguerites, dans la pénombre, n'en paraissaient que plus jolies; de plus, elles avaient pour moi, l'attrait de... la fleur défendue puisque je me savais l'une des rares femmes qui franchissaient ces lieux austères. Digne fille d'Eve, je

n'ai pu résister à la tentation. A la barbe du moine qui nous dirigeait à travers les jardins, je cueillis, au passage, une bonne gerbe de ces fleurs dont j'ornai, ensuite, les parements de mes compagnons de voyage. Et il me sera, sans doute, beaucoup pardonné parce que j'ai beaucoup donné...

Blanche G.-POTVIN

EN FORD

Mes compagnons ont eu l'avantage de faire le tour du lac Saint-Jean en automobile; moi, j'ai employé des moyens de locomotion plus variés. D'abord, en Ford, puis en Ford traînée par un cheval; ensuite dans une légère Chevrolet, si légère, qu'elle semblait voler sous la direction de son habile pilote, Monsieur Brodeur, d'Albanel; elle volait si bien, qu'un moment elle s'est imaginé avoir des ailes et, se croyant avion, elle a quitté le chemin; mais malheureusement, comme dit l'Evangile: "Qui s'élève sera abaissé", nous avons eu un atterrissage forcé au fonds d'une coulée. Je ne vous donnerai pas mes impressions de cette première envolée, mais je vous dirai que je les ai fortement ressenties.

Alors, en route, "pedibus cum jambis" comme disent les Anglais; et ensuite en "bogbey" jusqu'à Péribonca. En conséquence, mon séjour dans cette partie du lac Saint-Jean ayant été beaucoup plus long que celui de mes compagnons, mes impressions sont naturellement beaucoup plus profondes. Mais à Péribonca, j'ai eu ma revanche et la traversée du Lac Saint-Jean, de cet endroit à Roberval, à bord d'un des puissants vapeurs "de la ligne Donaldson" a été un des moments que j'ai le plus appréciés de tout ce voyage.

Chers amis, un petit conseil, si jamais vous voulez faire un pèlerinage au monument Hémon, n'y allez pas en Ford, ni en Chevrolet; ni en "bogbey", mais prenez la "ligne Donaldson", c'est plus agréable !!!

E.-Théo. PAQUET

Une lettre de M. Henri Ponsot

Consul général de France au Canada

Monsieur le Secrétaire

*de la Société des Arts, Sciences et Lettres de
Québec.*

Cher Monsieur,

Je dois à la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec l'une des joies les plus grandes qui aient marqué jusqu'ici mon séjour au Canada.

En m'invitant à l'inauguration de la stèle élevée sur les rives de la Péribonca à la mémoire de Louis Hemon, vous m'avez donné une occasion depuis longtemps désirée d'entrer en contact avec ces vaillants colons que "Maria Chapdelaine" a déjà rendus populaires en France.

Mon attente, vous le savez déjà, a été dépassée, et je suis revenu de ce voyage ému et charmé de tout ce qui m'avait été donné de voir.

Je tenais à vous le redire au moment où je m'embarque pour la France emportant précieusement tous ces souvenirs.

Croyez, cher monsieur, à mes sentiments très dévoués,

Henri PONSOT

Montréal, le 9 octobre 1919.

SOUVENIRS

Les impressions que j'ai gardées de mon voyage autour du lac Saint-Jean ?.....

Poser la question, c'est, me semble-t-il, suffisant pour que la réponse ne se fasse pas attendre et pour deux raisons: primo, à cause du pays merveilleux que nous avons visité et, secundo, parce qu'on ne peut oublier un voyage accompli sous d'aussi heureux auspices et surtout en aussi charmante compagnie.

Depuis le matin de notre départ de Québec jusqu'au retour, en passant par Roberval que je n'avais pas vu depuis 20 ans, ce fut pour moi une occasion de revivre de vieux souvenirs qui me sont chers, puis de renouer connaissance avec de bons amis d'enfance que je n'avais pas oubliés non plus.

Ce sont là autant de raisons, autant de choses qui m'ont fait apprécier et aimer mon voyage et qui me laissent espérer d'y retourner dans un avenir prochain, même s'il me fallait recommencer la traversée du désert de la Frique, la montée et la descente des côtes de Mistouk, sans ignorer les quelques heures d'émotion que m'a procurées, à moi comme aux autres, le passage un peu mouvementé de la savane, en partant de Pérignonca; mais "c'est un genre" comme se plaisait à le répéter mon ami Charles.

Le seul regret qu'il me reste—et je ne suis pas seul à l'éprouver—c'est que mon voyage ne se soit pas prolongé davantage et, ma foi, j'aurais béni celui qui m'eut fait manquer mon train, le matin de notre départ de Roberval pour revenir à Québec.

Pour mon malheur, le Major était là qui veillait et j'en appelle à témoin mon confrère Alonzo qui, plus que tout autre, pourra vous en dire un mot.

Il est vrai que nous n'étions pas allés là "pour nous amuser", comme dirait le chef Trudel, mais il s'est trouvé quelqu'un qui nous a fait passer outre la consigne.

Nous n'en sommes pas fachés.

Lorenzo LABRECQUE

UNE MORALITE

Page de mon journal.

Ce 19 septembre, je suis de retour d'un des plus intéressants voyages en auto dont j'ai souvenance. En compagnie de personnes les plus charmantes du monde, j'ai accompli mon pèlerinage au pays de Maria Chapdelaine...

J'extraits d'une botte de souvenirs une moralité; la voici:

Si vous faites le tour du Lac Saint-Jean en auto, ne menez pas de Ford.

Chs SIMARD

RIANT SOUVENIR

Je garde et garderai toujours un doux et riant souvenir de mon beau voyage au Lac Saint-Jean, en l'aimable compagnie des principaux membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, en septembre 1919.

Alice-L. PATRY

SUR LA ROUTE

*Au Lac Saint-Jean, on est habile,
On sait se servir du "cantook"
Pour lever les automobiles
Sur les grand'routes de Mistook.*

D. POTVIN

UNE FORCE

Résumer dans une dizaine de lignes ses impressions de trois jours de chevauchées dans un pays neuf, riche en sol arable, en bois de commerce, en forces hydrauliques; pays millionnaire par sa population robuste, éveillée, courageuse et joviale, voilà une tâche qui n'est pas mince quoique courte. Au Lac Saint-Jean, rien de mesquin: tout y est vaste, généreux, séducteur. La grande nappe bleue d'eau douce

vous étonne et vous ravit tout à la fois; les champs et les habitations annoncent la fertilité et le confort; les édifices publics, églises et écoles, rappellent que là-bas la joie est toujours vive et la soif de lumière intense. Ce pays est une force pour la province, à cause de sa réserve de richesses naturelles quasi inépuisables. Il y a place pour vingt-cinq paroisses agricoles de plus: on n'attend que les communications nécessaires pour les fonder. C'est dans la colonisation, ou plutôt dans la terre qu'est la puissance, que sont les ressources suprêmes; c'est par elle que tout se renouvelle et se féconde. Les habitudes et l'éducation agricole font les races viriles. Soudhaitons donc que le bassin du Lac Saint-Jean, si favorisé de la Providence, soit toujours une terre promise pour ceux qui voudront assurer à leurs fils une vie d'indépendance et de contentement, afin que le rameau français, par ses racines profondément ancrées dans le sol, se prolonge et se multiplie à l'infini, dans les conditions qui ont fait jusqu'ici le secret de sa verdure.

G.-E. MARQUIS

SOUS LE CHARME

Je suis encore sous le charme évocateur de notre magnifique excursion au royaume du Lac Saint-Jean, le pays de "Maria Chapdelaine", immortalisé par la plume de Louis Hémon. Ce fut au cours de cette joyeuse et inoubliable randonnée dans le merveilleux et riche décor des frondaisons automnales, que nous avons gravi avec un entrain admirable les fameuses et terribles côtes de Mistook, nous arrêtant même en cours de route, comme pour prendre haleine, faire la cueillette de bleuets dans la Frique. Nous eûmes ainsi tout le loisir de visiter et de contempler, en pleine moisson, une des régions les plus prospères ouverte à la colonisation dans notre province; avec, en plus, le légitime contentement d'accomplir sur les bords de la Péribonca une mission de gratitude et d'éternelle souvenance.

Jules-S. LESAGE



Souvenir de Mistassini

*De mes souvenirs de bonheur
Lorsque j'évoque les phalanges,
Voici, parmi les plus étranges,
Le plus doux qui chante en mon cœur.*

*Une nuit, lassé voyageur,
Je perçus comme des voix d'anges
Qui psalmodiaient les louanges
Du ciel en un rythme berceur.*

*Mais ce n'était pas un vain rêve,
Et, durant une heure trop brève,
Je goûtai le charme infini*

*D'entendre dans le lointain sombre
Prier pour nous, pécheurs sans nombre,
Les moines de Mistassini.*

Alonzo CINQ-MARS

RESTEZ CHEZ VOUS...

Plus d'une fois, en parcourant cette région aux vastes horizons, où l'œil ne se lasse pas de contempler d'immenses domaines contournés par de majestueuses nappes d'eau et parsemés d'opulentes paroisses, je me suis demandé à quelles hautes destinées se prépare cette saine et robuste partie de la nation qui la défriche et la cultive à l'enrie.

Et je me prenais à penser, à la vue des gras pâturages où paisent de nombreux troupeaux, des champs fertiles où d'innombrables faisceaux de gerbes semblent se disputer l'espace, de cette multitude d'enfants alertes qui essaient de riantes écoles échelonnées dru le long du chemin, que cette population, à l'instar d'Antée, le géant de la fable, avait pris, au contact de la terre où elle s'est enracinée depuis un demi-siècle, une vigueur capable d'assurer à la race canadienne-française le renouvellement de ses forces vives et acquis une prospérité qui atteste que point n'est besoin pour nos gars d'aller quérir au dehors un bien-être que la colonisation et l'agriculture bien comprises peuvent leur procurer à souhait dans notre province.

J.-H. LAVOIE

RECONNAISSANCE

Voici une lettre que nous adresse l'hon. Cyr.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique:

Mons. D. Potvin,

Québec.

Mon cher Monsieur,

Je suis heureux de pouvoir vous offrir de sincères félicitations pour le succès que vous avez remporté dans l'organisation de notre voyage autour du Lac Saint-Jean, lors du dévoilement du Mausolée à Louis Hémon.

Encore une fois les Canadiens français ont prouvé qu'ils savent

reconnaître le véritable mérite et ne l'oublier jamais. Ce geste sera plus éloquent que maints discours et je suis convaincu qu'il produira d'excellents résultats sous tous rapports.

Avec l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Croyez-moi,

Votre très sincère,

Cyrille-F. DELAGE

ENCHANTES

Nous recevons la lettre suivante de M. J.-N. Miller, secrétaire français du département de l'Instruction publique :

M. Damase Potvin,

Secrétaire de la S. A. S. L.

Cher monsieur Potvin,

La Société des Arts, Sciences et Lettres nous a fourni, à moi et à ma jeune fille, l'occasion de visiter la région très intéressante du Lac Saint-Jean, et je viens vous en témoigner ma vive reconnaissance.

L'excursion organisée par vos soins s'est faite de la manière la plus agréable possible et ceux qui ont eu l'avantage d'y prendre part sont revenus enchantés de leur promenade.

Nous avons été reçus partout de la façon la plus cordiale et je tiens à offrir mes remerciements à tous ceux qui se sont intéressés à nous, spécialement à M. le maire de Roberval et à sa distinguée compagne, ainsi qu'à M. l'inspecteur J.-Ed. Boily et aux membres de sa famille qui se sont montrés particulièrement aimables à l'égard de ma jeune fille.

La gaieté et la bienveillance de nos compagnons de voyage ne se sont pas démenties un seul instant et nous en conserverons le meilleur souvenir. Nous n'oublierons pas non plus notre superbe randonnée

en auto par les routes les plus améliorées, à certains endroits, et ailleurs par des chemins plutôt primitifs, notre réception si hospitalière au monastère de Mistassini, les superbes discours prononcés à l'inauguration du monument Hémon et dans les autres circonstances du voyage.

J.-N. MILLER

Québec, 15 octobre 1919.

PROSPERITE

M. Georges Morisset, secrétaire général de la commission de l'Exposition, nous écrit :

J'ai rapporté, d'un récent voyage au Lac Saint-Jean, des impressions de beauté et de prospérité.

Cette beauté se dégage de la variété de l'aspect physique de cette région: nappe d'eau profonde bornée par un horizon bleu d'océan, plaines vastes et moissons luxuriantes, rivières larges, au littoral escarpé et à l'embouchure fluviale, forêts touffues, verdoyantes ou mordorées, qui à la fois recèlent et protègent les berceaux des industries naissantes et des espérances économiques.

L'ensemble, du reste, est d'un pittoresque qui nous séduit.

Cette prospérité au Lac Saint-Jean est d'une évidence qui ne saurait échapper à si profane que l'on soit. La prospérité c'est un peu l'encadrement de la beauté. Lorsque l'on se donne la peine de pénétrer du regard, d'en effleurer les effets et d'en analyser les causes, les éléments qui constituent cet ensemble de prospérité, on constate qu'ils ne sont pas simplement factices, car c'est le fond qui manque le moins. On réalise que "La Frique" confine à un pays de Cognac et que, dans un avenir qui ne devrait pas être éloigné, la Mistassini et la Péribonca seront les rivales du Pactole.

L'un des souvenirs les plus frappants qui me soient restés parmi tant de visions un peu fugitives de ce voyage, parce qu'il a été si rapide, c'est cette scène inattendue et extrêmement pittoresque qui nous donne

même le frisson de la frayeur, lorsque venant du nord l'on arrive à Saint-Joseph d'Alma. A ce moment, dans un décor des plus rustiques, on aperçoit et on entend la décharge du Lac Saint-Jean qui bondit et rugit ! On assiste au violent débordement d'une puissance contenue.

J'y trouve à la fois l'image saisissante et l'illustration la plus frappante de ce que sont les ressources naturelles du Lac Saint-Jean. Que de riches beautés y sont enchaînées!

Il appartient aux Québécois de coopérer à leur libération.

Georges MORISSET





En canot au Lac St-Jean. Photographie prise sur les bords de la Grande Décharge.

LISTE DES Souscripteurs pour le Mausolée Hémon

Conseil de comté du Lac Saint-Jean, division No 1.....	\$50.00
Conseil de comté du Lac Saint-Jean, division No 2.....	50.00
La Société de Bienfaisance française de Québec.....	25.00
L'Association du Jeune Barreau de Québec (souscriptions individuelles).....	15.00
La Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.....	10.00
Sir Lomer Gouin.....	10.00
M. J.-L.-N. Turcotte, N. P., Normandin.....	10.00
La Société de Géographie de Québec.....	5.00
M. Louvigny de Montigny, Ottawa.....	5.00
L'hon. M. Ad. Turgeon, Québec.....	5.00
L'hon. M. Cyr.-F. Delâge, Québec.....	5.00
L'hon. M. P.-J. Paradis, Québec.....	5.00
M. l'abbé Gabriel Cloutier, curé de St-Norbert, Man.....	5.00
M. l'abbé J.-Eug. Maurais, St-Antonin, Co. Témiscouata....	5.00
M. Honoré Petit, Ste-Anne, Co. Chicoutimi.....	5.00
M. L.-A. Cannon, avocat, M.P.P., Québec.....	5.00
M. Aurèle Leclerc, N.P., M.P.P., Québec.....	5.00
M. Placide Morency, Québec.....	5.00
M. Elz. Levesque, maire de Chicoutimi.....	5.00
M. G.-E. Marquis, Québec.....	5.00
M. D. Potvin, Québec.....	5.00
M. Georges Morisset, Québec.....	3.00
M. Laetare Roy, avocat, Lévis.....	2.00
M. Emile Moreau, M.P.P., Péribonca.....	2.00
M. C.-J. Lockwell, Québec.....	2.00
M. Antoni Lesage, Québec.....	2.00
M. Onés. Gagnon, avocat, Québec.....	2.00
M. G.-C. Piché, Québec.....	2.00

M. l'abbé Olivier Morault, P.S.S., Montréal.....	2.00
M. Léon-Mercier Gouin, avocat, Montréal.....	2.00
M. J.-E. Bergeron, maire de Jonquière.....	2.00
M. C.-J. Magnan, Québec.....	2.00
Le Dr Ed. Bergeron, Jonquière.....	2.00
M. J.-H. Lavoie, Québec.....	2.00
Le major Théo. Paquet, Québec.....	2.00
M. Alfred Mercil, Québec.....	2.00
M. J.-E. Fortin, Beauceville.....	2.00
M. Charles Simard, Québec.....	2.00
M. Cyr. Tessier, Québec.....	2.00
M. Ivan Vallée, Québec.....	1.50
M. Hector Caron, Québec.....	1.00
Un amateur de littérature canadienne, Montréal.....	1.00
M. J.-Amédée Bergeron, Jonquière.....	1.00
M. J.-Ed. Lemoine, Québec.....	1.00
M. Jos. Patry, Québec.....	1.00
M. Nazaire Levasseur, Québec.....	1.00
M. Henri Pouliot, N.P., Québec.....	1.00
M. Wilfrid Lacroix, Québec.....	1.00
M. A.-B. Normandin, Québec.....	1.00
M. J.-S. Lesage, Québec.....	1.00
M. Chs-A. Lefebvre, Québec.....	1.00
M. Ulric Barthe, Québec.....	1.00
M. Raoul Dionne, Québec.....	1.00
M. Jos.-Eug. Caron, Québec.....	1.00
M. A. Cinq-Mars, Québec.....	1.00



LIBRAIRIE GARNEAU Limitée

47, RUE BUADE, QUEBEC

RAYONS DE LIBRAIRIE ET D'ORNEMENTS D'EGLISE

Le livre du jour

MARIA CHAPDELAINÉ

Par Louis Hémon

Ce délicieux récit du Canada français écrit par Louis Hémon est bien l'ouvrage le plus populaire qui ait jamais été écrit au Canada. C'est une œuvre désormais immortelle; ce volume doit figurer dans toutes les bibliothèques.

Un, vol. in-12. \$1.25. Franco, \$1.30.

Vient de paraître :

LA SOMME DE THEOLOGIE DE SAINT THOMAS D'AQUIN
en forme de catéchisme pour tous les fidèles.

Nous prenons la liberté de signaler ici à tous nos clients et à tout le public désireux de posséder un excellent résumé de l'enseignement religieux, le nouvel ouvrage du P. Pègues "La Somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin en forme de catéchisme".

Chacun sait que nul théologien contemporain ne jouit d'autant de prestige que le R. P. Pègues, professeur de Saint Thomas au Collège Séraphique de Rome, comme traducteur et commentateur de la Somme théologique du plus grand des théologiens.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de ce résumé de la Somme théologique : cet éloge a été fait par sa Sainteté Benoit XV lui-même dans le Bref magnifique qu'il a adressé au R. P. Pègues pour le féliciter de son ouvrage.

Une première édition de cet important ouvrage publié l'an dernier, a été enlevé si rapidement que nous n'avions pu en avoir qu'un petit nombre d'exemplaires. Heureusement une seconde édition vient de paraître et nous allons en recevoir un envoi considérable.

"La Somme théologique de Saint-Thomas d'Aquin en forme de catéchisme pour tous les fidèles" par le R. P. Pègues forme un beau volume in-12 de plus de 600 pp. Prix \$1.50, feo \$1.60

ROMANS A LIRE ET ROMANS A PROSCRIRE, par l'abbé Louis Bethléem, 6e édition, 41e mille.

Essai de classification au point de vue moral des principaux romans et romanciers de notre époque (1800-1914) avec notes et indications pratiques.

Cet ouvrage n'a plus besoin d'être présenté au public. Il est connu dans toutes les parties du monde ; depuis près de dix ans qu'il a paru, il a obtenu auprès du clergé, des familles et des œuvres, un succès considérable ; pour beaucoup il est devenu classique. (Extrait de la Préface).

Un fort volume in-12 de 450 pp. \$1.25, franco \$1.35.

Demandez la dernière édition de notre catalogue, format in-8 250 pp. gratuit et franco sur demande.

LES SPORTS DES ROIS

La chasse et la pêche dans la province de Québec. Nos territoires de chasse. Les pêcheries québécoises. L'histoire d'une Législation.

(suite)

Depuis, ce vœu émis par l'hon. Joseph Cauchon a été pleinement réalisé; les surintendances qu'il réclamait ont été établies, les lois ont été édictées et observées; la pêche illégale n'est plus une institution, et comme résultat, la pêche au saumon, pour ne citer que celle-là, qui pendant l'année 1856, produisant à peine 2,500 barils, a produit en 1917, pour les pêcheries maritimes et intérieures de la province de Québec, 14552 quintaux d'une valeur de \$103,693. En 1856, la valeur de nos pêches était \$400,000 et, en 1917, cette valeur atteignait \$2,076,851.

Quant à la chasse, voilà un demi-siècle, les revenus étaient nuls; aujourd'hui, grâce aux lois qui régissent nos territoires de chasse, grâce à la création des parcs et à l'établissement d'une surintendance, les revenus, de ce fait, sont,—dernier rapport—de \$99,966.52. Et cela malgré l'extinction presque complète de certaines races de gibier, disparition due à l'absence des lois que l'on a trop retardé à établir pour les protéger.

Car, dans le Bas-Canada, pendant longtemps, on a chassé comme des barbares, comme des Goths et des Ostrogoths; on a pourchassé et tué sans pitié le petit et le gros gibier, simplement pour le plaisir de tuer. Rien n'était respecté, ni le temps sacré de l'incubation, ni la période délicate des amours chez nos gros gibiers.

Les deux rives du Saint-Laurent, depuis l'entrée du Golfe jusqu'aux chutes du Niagara—longueur de sept à huit cents lieues—se sont toujours présentées comme un seul et vaste territoire de chasse. Pendant longtemps, comme Jacques Cartier à l'Île-aux-Oiseaux, en 1534, les chasseurs ont pu trouver du gibier pour frêter des navires entiers, chaque année. Les tribulaires de l'Outaouais, les pointes du lac Erié, les marais du lac Saint-Clair, la baie de Burlington, la Pointe-au-Père, la Batture-aux-Loups-Marins, les dunes de l'Île-aux-Grues, les battures les Mille-Vaches, de l'Île Blanche, de l'Île-aux-Lièvres, des îles Les Pélerins, les îles de Sorel, les battures de la Baie du Febvre, les plages de Kamouraska, les rives escarpées du Saguenay, la vallée du Lac Saint-Jean, voilà tout autant de localités qui ont pu, pendant des siècles, entrer en comparaison avec les territoires de chasse du vieux monde les plus giboyeux. Ne parlons pas des parages de la Baie d'Hudson, des lacs du nord, de la péninsule du Labrador, des rives de l'océan glacial, des îles du golfe, rendez-vous généraux de tout le gibier de nos littoraux, mais si éloignés, si inaccessibles parfois! Les relations des explorateurs contiennent au sujet de la quantité de gibiers qui abondaient dans ces régions des faits presque incroyables.

Mais on chassait, nous le répétons, non pas en sauvage, qui chasse avec sagesse, mais en véritables barbares. L'on était en train de refouler jusques aux îles solitaires du bas du fleuve et aux côtes inaccessibles de la Baie d'Hudson le gibier qui pullulait du Golfe jusqu'au Niagara, quand la Législature de Québec par ses premières lois de protection du gibier est venue réprimer ces attentats et ces tueries en masse contre les bêtes de nos forêts.

(à suivre)